No 32512 – 104e année – J.A.

Fr. 1.–

Jeudi 5 janvier 1984

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Enfanté dans la douleur

Un peuple de plus de dix millions d'âmes, réparti entre la Syrie, l'Union soviétique, mais surtout l'Iran, la Turquie et l'Irak.

Une nation avec une langue, une culture, une histoire, mais sans Etat souverain.

Eternels enjeux de luttes qui ne les concernent pas, victimes de leurs propres divisions, les Kurdes vont-ils pour une fois profiter du conflit qui oppose deux de leurs «tuteurs» pour voir se concrétiser les prémices de leur rêve nationaliste ?

Demain, à Bagdad, le président irakien Saddam Hussein devrait annoncer la signature d'un cessez-le-feu avec le chef de la rébellion kurde, M. Talabani.

Aux termes de l'accord intervenu entre les deux parties, le statut d'autonomie mis sur pied en 1970, puis amélioré en 1977, sera non seulement enfin appliqué dans son esprit, mais encore passablement étendu, notamment au travers de la formation d'une armée de «peshmerga» forte de 40.000 hommes.

Dans cette victoire de la sagesse, il faut certes voir une preuve supplémentaire de la clairvoyance du président Hussein. Parmi les premiers en Irak à comprendre l'inutilité de vouloir nier le fait kurde, il fut notamment un des artisans du statut de 1970.

Cela dit, il est évident que cette soudaine générosité de Bagdad doit beaucoup aux nécessités de sa guerre contre l'Iran.

Mal préparé à un conflit de longue durée, le régime baassiste s'essoufflait à se battre sur deux fronts.

En se réconciliant avec Talabani, non seulement il récupère les troupes engagées contre la rébellion, mais il peut de surcroît espérer voir les «peshmerga» irakiens voler au secours de leurs frères iraniens, en révolte ouverte contre les fanatiques de Khomeini.

Enfanté dans les douleurs d'un conflit absurde, ce nouvel embryon de solution au problème kurde sera-t-il enfin viable ?

De la très passagère République kurde de l'Ararat, en Turquie entre 1927 et 1931, à celle plus éphémère encore de Mahabad, en Iran, de 1946 à 1947, trop de rêves déçus jalonnent la longue lutte de cette nation sans Etat pour que les intéressés eux-mêmes se fassent encore beaucoup d'illusions.

Dans la mesure où ce projet de Kurdistan irakien autonome, issu d'une longue maturation, s'est élaboré avec et non contre l'Etat central concerné, on peut toutefois faire preuve d'un certain optimisme. Encore que l'avenir de l'enfant nouveau-né demeure incertain, dépendant qu'il est, entre autres, de la survie du régime de Saddam Hussein et de l'issue de la guerre irako-iranienne.

Des risques contre lesquels il n'existe pas de vaccin.

Roland GRAF

Cette salle d'eau est à rénover

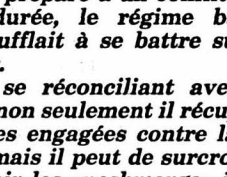

CG
Corthesy + Girardet
sanitaire - ferblanterie

La Chaux-de-Fonds
039/23 18 23

Le Locle
039/31 65 20

ont toujours une solution à votre problème

129

Au Liban, dans le secteur de Baalbek

Raid israélien meurtrier

Près de cent personnes ont été tuées, y compris des femmes et des enfants, et quelque trois cents autres blessées hier lors d'un nouveau raid de l'aviation israélienne notamment contre la «Cité de l'imam Sadr», un complexe chiite sous contrôle du «Mouvement amal islamique» pro-iranien, dans le village de Talia, à 13 km. au sud de Baalbek, a annoncé la Sécurité et les hôpitaux libanais.

La «Cité» tire son nom du chef spirituel disparu de la communauté chiite du Liban. Les habitants de la région ont confirmé qu'elle était le lieu de rencontre des membres d'amal islamique, qui contrôle le secteur de Baalbeck.

Jusqu'à seize appareils israéliens ont pris part au raid, survolant le secteur pendant une heure avant et après. Ont également été détruits le quartier général de la gendarmerie libanaise à Baalbek, blessant trois gendarmes un commissariat de police, un restaurant et une station-service du village de Taybe, à huit km. de Baalbek, selon Radio-Beyrouth.

Israël a déclaré que le raid, le deuxième au Liban en l'espace de 48 heures, visait deux bases utilisées par la guérilla pro-iranienne comme point de départ d'opérations contre Israël. Tous les appareils engagés sont rentrés sans encombre à leur base.

Le raid a dominé les délibérations du Conseil libanais des ministres, hier au cours duquel ont également été évoqués les efforts déployés en vue de persuader les forces israéliennes de renoncer à la violation des sanctuaires que constituent les mosquées, et à la fermeture des ponts reliant le Sud-Liban au reste du pays.

Sans moyen de pression directe sur Israël, le gouvernement libanais compte sur les Etats-Unis pour faire valoir ses vues auprès d'Israël.

Le gouvernement du président Amine Gemayel a également passé en revue un plan global de sécurité destiné à mettre fin aux affrontements entre les mouvements politico-militaires, a indiqué Radio-Beyrouth.

Selon des fuites dont la presse libanaise rend compte, le plan prévoit notamment le déploiement de l'armée libanaise le long de la route nationale côtière à partir des lignes syriennes, à 40 km. au nord de Beyrouth, jusqu'aux lignes israéliennes sur l'Awali, à 36 km. au sud de la capitale. La majeure partie de ce secteur côtier est actuellement sous contrôle des «forces libanaises» (milice chrétienne) qui devra, en outre, remettre à l'armée la région de Kharroub, au nord immédiat de l'Awali.

► Page 2

En Sicile

Vaste trafic de nouveau-nés

La police sicilienne a découvert un vaste trafic de nouveau-nés, achetés à des prostituées pour deux millions de lires (2800 francs suisses) et revendus vingt millions (28.000 francs suisses) à des couples sans enfant, a-t-on appris de source informée.

Dix-neuf cas de vente de bébés ont été prouvés par les carabiniers de Marsala, dans la province sicilienne de Trapani, mais l'enquête continue sur plus de cent autres nourrissons. Le trafic aurait duré depuis plusieurs années et aurait touché tout le sud de l'Italie.

L'un des personnages principaux du réseau serait une sage-femme de 76 ans, Maria Marsala, poursuivie à plusieurs reprises pour des avortements clandestins. Lors d'une perquisition dans sa maison, les policiers avaient trouvé des formulaires polycopiés – sans aucune valeur légale – dont les signataires, mères des nouveau-nés vendus, donnaient quittance à la sage-femme. (afp)

France: inquiétante augmentation de la consommation de cocaïne

– Par Marguerite Louveau –

Une étude que vient de réaliser «Le Trait d'Union» fait ressortir une nette augmentation de la toxicomanie en France et notamment en ce qui concerne la cocaïne dont la consommation a presque doublé en un an: 15,2% contre 9,7% en 1982. Selon l'étude du «Trait d'Union», un centre de désintoxication volontaire, c'est le grand fait marquant de 1983.

Les responsables de ce centre ont effectué 4857 consultations en 1983 (soit 24,7% de plus qu'en 1982) et ont rencontré 821 nouveaux consultants toxicomanes (soit 29% de plus qu'en 1982), explique le Dr Francis Curtet, directeur-médecin de ce centre.

Le fait incontestable est le net bond en avant de la consommation de cocaïne, la plupart du temps en association avec l'héroïne. Ce fait extrêmement grave confirme que la mode venue des Etats-Unis est en train de s'implanter en France malgré les mises en garde répétées à l'encontre d'une drogue presque aussi «dure» que l'héroïne, contrairement à ce que voudraient laisser croire certains milieux de la «jet-society» ou du «show-business», précise le médecin.

La cocaïne a un effet second: elle procure d'abord une excitation suivie souvent d'une grave dépression. L'intoxication par la cocaïne est plus grave que les autres car d'une part elle est la seule à entraîner une psychose grave, d'autre part, contrairement à ce que certains affirment, le sevrage n'est pas facile.

De plus, on constate que la consommation de cocaïne qui ne touchait jusqu'ici que les milieux aisés s'étend désormais à toutes les couches de la société.

De manière générale, les équipes de «Trait d'Union» ont constaté que l'âge moyen des consultants ne changeait pas (22 ans) mais que l'âge moyen du début de la toxicomanie passait de 16 à 15 ans.

Autre signe de l'augmentation de la consommation de cocaïne, l'héroïne est devenue surabondante sur le marché, à tel point qu'elle est maintenant un des rares produits toxiques dont le prix a diminué (en moyenne 700 francs français le gramme).

Il n'en demeure pas moins que l'héroïne reste la première drogue dure consommée, ainsi le pourcentage d'utilisateurs rencontrés au «Trait d'Union», en 1983, a atteint 94,1%. (ap)

A l'ombre des chars et des automitrailleuses

Tunis reprend son souffle

Pour la première fois depuis les sanglantes manifestations de janvier 1978, Tunis s'est réveillée hier à l'ombre des chars et des automitrailleuses légères de l'armée qui quadrillent les rues au lendemain des émeutes populaires provoquées par l'augmentation, le 1er janvier, des prix du pain et des denrées alimentaires de base.

Une ville en liberté très surveillée. (Bélino AP)

Toute la nuit, alors que le couvre-feu et l'état d'urgence décrétés en fin d'après-midi mardi avaient vidé la ville de ses noctambules les plus endurcis, les services de la voirie, aidés par les policiers et les militaires, se sont employés à faire disparaître des rues les marques les plus évidentes des affrontements.

Timidement, la population de la capitale est peu à peu sortie dans les rues et s'est débrouillée pour rejoindre ses lieux de travail par ses propres moyens, le réseau de transports en commun étant encore très perturbé dans la matinée.

Dans l'après-midi, la ville a repris une physionomie presque normale. Les soldats en tenue de combat montent cependant la garde au coin des rues. Ils ont tous la baïonnette au canon.

En fin d'après-midi, alors qu'approchait 18 heures, début du couvre-feu prévu jusqu'à 5 heures du matin, les ménagères se pressaient pour faire leurs dernières emplettes chez les petits commerçants du centre. Peu à peu l'intense circulation automobile s'est raréfiée. Sur la grande avenue Habib Bourguiba, au centre de la ville, le bruit des moteurs a peu à peu été remplacé par le roulement continu des chars.

► Page 2

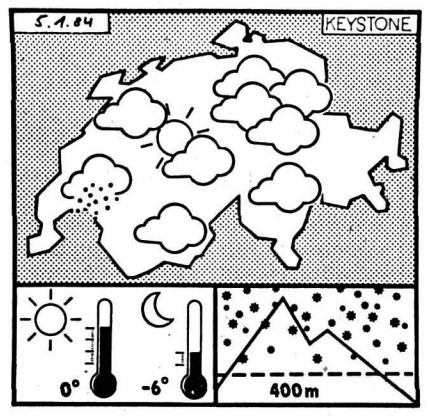

M

météo

Nord des Alpes et Alpes: aujourd'hui, le temps se stabilisera momentanément. Le soleil brillera par intermittence. L'après-midi pourtant, la nébulosité augmentera à nouveau à partir de l'ouest et, en fin de journée, de nouvelles précipitations aborderont le Jura.

Sud des Alpes: ensoleillé. Quelques faibles chutes de neige au voisinage des Alpes.

Evolution probable jusqu'à lundi: au nord, variable. Chutes de neige occasionnelles, en plaine parfois de la pluie. Au sud, généralement ensoleillé.

Jeudi 5 janvier 1984
1re semaine, 5e jour
Fêtes à souhaiter: Edouard, Emilienne

	Jeudi	Vendredi
Lever du soleil	8 h. 18	8 h. 18
Coucher du soleil	16 h. 57	16 h. 58
Lever de la lune	10 h. 08	10 h. 37
Coucher de la lune	19 h. 03	20 h. 07
	Mardi	Mercredi
Lac des Brenets	750,73	750,96
Lac de Neuchâtel	429,16	429,17

S

sommaire

Cours d'eau suisses
Santé satisfaisante
SUISSE Page 4

Expression
MAGAZINE Page 7

Impôt sur le revenu et repas pris à l'extérieur
Discrimination levée
ECONOMIE Page 9

R

région 2e cahier

A Delémont
Les paroisses jurassiennes contre «La Joconde»

PAGE 13

MONDE

entre autres

Le Concorde de la discorde

Si l'époque des grandes croisières de luxe sur l'Atlantique nord semble révolue, on peut toujours dépenser son argent pour le «grand frisson» élitaire et prestigieux de la traversée grâce au supersonique franco-britannique Concorde.

Elaboré dans les années septante, mis en service en 1976, le supersonique qui devait par sa configuration et ses performances réduire de façon spectaculaire le temps des voyages a été arrêté dans son élan par les crises successives du pétrole et les premiers sursauts de l'écologie.

Trop bruyant, trop gourmand, le Concorde s'est brûlé les ailes parce que né à un mauvais moment; pris entre une croissance technologique sans pareille et une conjoncture économique et sociale amorçant un virage imprévisible. Voué à une utilisation parcimonieuse, il ne fut construit qu'à vingt exemplaires dont une dizaine sont encore en service aujourd'hui.

Or, les deux compagnies nationales que sont Air France et British Airways n'ont jamais abandonné l'ambition de gagner des sous avec leurs appareils puisque – et voilà le conflit qui arrive – les frais de construction, d'entretien et les amortissements ont été pris en charge par les gouvernements respectifs.

Effectivement, en décidant de ne voler que sur l'Atlantique nord, de Paris ou Londres en direction de New York ou Washington (éventuellement Miami pour British Airways), les deux compagnies européennes ont fait passablement d'ombre à leur principale rivale américaine la PanAm.

La PanAm a donc décidé de porter plainte pour concurrence déloyale auprès des instances aéronautiques compétentes estimant que les passagers de Concorde étaient subventionnés et de ce fait ne payaient pas le juste prix de leur billet... 3475 dollars pour un vol aller-retour Londres-New York, soit 600 dollars de plus que le tarif affaires d'un vol courant!

Relevons que la prise de position de PanAm nous paraît quelque peu déplacée si l'on considère le fait qu'elle pratique actuellement de la même manière en offrant un vol Genève-New York via Paris-Orly au détriment de Swissair et d'Air France qui eux se posent à Paris Roissy perdant ainsi l'avantage de la proximité!

Finalement l'argument du prix ne résiste pas: au moins 60% des utilisateurs de Concorde sont des hommes d'affaires, trois sièges sur cinq sont toujours occupés sur tous les vols, ce qui prouve déjà l'utilité de l'argument «vitesse» pour un usage purement professionnel. De plus, British Airways a signé un contrat avec un tour operator américain qui fait voyager ses clients européens pour des croisières de luxe à partir de la Floride avec le Concorde.

Et ce genre de clientèle ne s'arrête certainement pas à de futiles questions d'argent pour réaliser ses fantaisies... Alors messieurs les Américains soyez fair play.

Mario SESSA

● **ALBUFEIRA (PORTUGAL).** – Le Palestinien Al Aouad Youssi, accusé du meurtre d'Issam Sartaoui, a nié avoir exécuté le conseiller d'Arafat, le 10 avril dernier, avouant toutefois avoir préparé l'attentat pour le compte d'Abou Nidal.

● **SAN SALVADOR.** – Soupçonnés d'avoir porté atteinte aux droits de l'homme, plusieurs officiers supérieurs salvadoriens ont été mutés à l'étranger sous la pression des Etats-Unis.

● **JÉRUSALEM.** – Le ministre israélien des Finances a obtenu l'approbation du gouvernement à son projet de réduction de 9% du budget.

France: affaire des «avions renifleurs»

Pierre Guillaumat tente de se justifier

M. Pierre Guillaumat, ancien président de la compagnie française «Elf-Erap», est intervenu pour la première fois hier sur l'affaire des «avions renifleurs» qui défraye quotidiennement la chronique politique en France depuis la mi-décembre.

Rappelant qu'il était président de la compagnie «à l'époque de la genèse de l'affaire», M. Guillaumat indique dans un communiqué qu'il avait informé le président Valéry Giscard d'Estaing de «l'existence de ce qui pouvait apparaître comme un procédé absolument nouveau de recherche et de détection» du pétrole.

Précisant que l'accord avec les promoteurs des «avions renifleurs» s'est fait en deux temps, M. Guillaumat ajoute: «Quand l'échec est apparu aux responsables du groupe, M. Albin Chalandon (son successeur) et moi-même avons eu le souci de récupérer les 500 millions de francs français versés lors du second contrat. Cet objectif a pu être atteint».

Rappelons que le rapport de la Cour des comptes fait état de la récupération de 207 millions de francs suisses sur les 250 versés en vertu du second accord de 1978 entre «Elf-Erap» et la société «Fisalma». Le rapport ajoute que les deux inventeurs du procédé des avions renifleurs, MM. de Villegas et Bonassoli, s'étaient engagés sur l'honneur à rembourser les 43 millions de francs suisses restants. Mais, estime le rapport de la Cour des comptes, en cumulant ces 43 millions avec une série de frais divers, on peut estimer que la perte nette supportée par «Elf Aquitaine» dans la dernière phase de l'opération reste comprise entre 85,8 et 103,3 millions de francs suisses (au change de 1978).

«Dans toute cette affaire, grâce aux autorisations particulières qui m'ont été données par le président de la République et le premier ministre, j'estime avoir pris mes responsabilités et me suis appuyé sur les mêmes hommes de valeur qui, par leurs succès en mer du Nord, au Canada, en Afrique noire, ont largement contribué à la prospérité du groupe et à sa place éminente dans l'industrie pétrolière mondiale», a conclu M. Guillaumat. (reuter)

A Talbot-Poissy

Nouveaux incidents violents

De nouveaux affrontements ont éclaté hier après-midi à l'usine Talbot de Poissy, dans la banlieue parisienne, entre grévistes et non grévistes, faisant quatre blessés légers, alors que la confusion continuait de régner dans les ateliers.

Ces incidents se sont produits au moment où des régleurs tentaient de faire repartir une chaîne. En début de soirée, une soixantaine d'ouvriers grévistes se trouvaient encore dans les ateliers, bien que le syndicat CGT (proche du parti communiste) puis la CFDT (socialisante) aient tour à tour appelé les ouvriers grévistes à rentrer chez eux.

Enfin, la CFDT a proposé en fin d'après-midi une «ouverture», en demandant à la direction de Talbot de mettre provisoirement en chômage technique les 1905 personnes concernées par les licenciements, afin de «discuter des conditions de retour au pays (des travailleurs immigrés) sur la base du volontariat» et de préciser d'autres éléments pouvant contribuer à une solution du problème des sureffectifs. (afp)

Souveraineté sur les Malouines

Londres demeure intraitable

Le gouvernement britannique a rejeté hier la déclaration publiée la veille par le Ministère argentin des Affaires étrangères, qui proposait de nouvelles négociations sur la souveraineté des îles Malouines, a-t-on appris au Foreign Office.

«Les ministres britanniques ont déjà indiqué clairement qu'ils respecteront leurs engagements vis à vis des habitants des îles, et qu'ils ne sont pas disposés à entrer dans des négociations sur la souveraineté», a déclaré le Foreign Office dans un communiqué.

Le Ministère argentin des Affaires étrangères avait lancé mardi, à l'occasion du 151e anniversaire de l'occupation britannique des Malouines, un appel à de nouvelles négociations avec Londres sur les îles.

«Il semble, a estimé hier le Foreign Office dans son communiqué, que la déclaration (argentine) soit basée sur le prémisse que le résultat de toute négociation sur les îles Malouines doit être le transfert de souveraineté à l'Argentine, sans qu'il soit tenu compte de la volonté des habitants des îles».

C'est là, estime-t-on au Foreign Office, une proposition inacceptable pour la Grande-Bretagne. (afp)

Selon des sources diplomatiques

Kandahar aux mains des résistants afghans

Le régime de Kaboul a «virtuellement perdu» le contrôle de la ville méridionale de Kandahar, seconde ville du pays en importance, où les moudhaheddine ont installé leur propre administration, a-t-on affirmé hier à Islamabad de sources diplomatiques occidentales.

Selon ces sources, 31 soldats soviétiques ont été tués lors des attaques aux mortiers et aux lance-roquettes effectuées la semaine dernière par les maquisards afghans contre le qg du second corps d'armée des forces gouvernementales, dans la banlieue de Kandahar.

D'autre part, Kaboul a subi des coupures d'électricité, le 27 décembre dernier, jour du quatrième anniversaire de l'entrée de l'armée soviétique dans le pays, des suites de l'action de la résistance, a-t-on ajouté de mêmes sources.

Selon des sources émanant de la résistance afghane à Peshawar, le 26 décembre les moudjaheddine avaient «totalement détruit» la centrale électrique de Sarobi (entre Kaboul et la frontière pakistanaise) qui alimente la capitale.

28 pylones électriques reliant Sarobi à Kaboul avaient également été détruits, a-t-on affirmé de mêmes sources. (afp)

Au-dessus de l'Atlantique

On a frôlé la catastrophe aérienne

Des agents du Centre de contrôle de la circulation aérienne de Miami ont, par mégarde, failli provoquer une collision entre deux avions de la Pan Americain World Airways, au dessus de l'Atlantique à 300 km. environ à l'est de Miami. Les deux appareils, qui volaient à 11.280 mètres, transportaient au total près de 500 personnes.

L'incident, qui s'est produit dimanche, a été confirmé par un porte-parole de l'administration fédérale de l'aviation, qui a déclaré qu'il s'agissait d'un Boeing-747, venant de Londres et se rendant à Miami, et d'un DC-10 MacDonnel Douglas charter, parti de New York à destination de Saint-Martin, dans les îles Vierges.

Le porte-parole n'a pu préciser à quelle distance s'étaient approchés les deux avions, mais le «Washington Post», toutefois, rapportait hier que la distance n'aurait été que de 15 mètres. Une enquête a été ouverte. (ap)

● **SANTIAGO DU CHILI.** – Le dirigeant syndical Rodolfo Seguel a annoncé qu'il avait reçu des menaces de mort et qu'il en avait averti le ministre de l'Intérieur.

● **HANOVRE.** – Un adjudant-chef de la police est-allemande a réussi à fuir la RDA et à se réfugier en RFA, dans la nuit de mardi à hier.

● **BRINDISI.** – Une explosion a provoqué hier l'effondrement d'un immeuble à Brindisi dans le sud de l'Italie, provoquant la mort de trois personnes.

● **BAYONNE.** – Un inconnu a revendiqué au nom de l'Organisation séparatiste basque française Iparretarrak l'attentat commis mardi soir contre une caserne de CRS à Anglet.

A l'approche de la Conférence de Stockholm sur le désarmement

M. Gromyko peu conciliant

L'Union soviétique a la «ferme intention» d'œuvrer à la Conférence de Stockholm sur le désarmement en Europe (CDE) pour parvenir à «des accords qui serviront réellement le renforcement de la paix sur le continent», a déclaré hier M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères.

Au cours d'un déjeuner offert à son homologue est-allemand, M. Oskar Fischer, le chef de la diplomatie soviétique a cependant donné à entendre que l'URSS n'avancerait pas de nouvelles initiatives au cours de cette conférence, qui doit s'ouvrir le 17 janvier. Il s'est référé dans ce contexte à la déclaration faite le 24 novembre dernier par le «muméro un» soviétique Youri Andropov, déclaration qui, a-t-il dit, constitue, un «programme d'action de l'URSS pour l'avenir dans son intégralité».

Cette déclaration, a déclaré M. Gromyko, souligne «la détermination de la direction soviétique à donner une réponse adéquate à la politique aventuriste des Etats-Unis».

Le ministre soviétique a réaffirmé le refus de l'URSS de reprendre, dans les conditions actuelles, les négociations de Genève sur les euromissiles. Selon lui, la reprise de ces négociations, alors qu'a débuté l'installation des fusées de l'OTAN en Europe occidentale, «ne servirait qu'à masquer les projets de réarmement de l'OTAN».

Pour sa part, M. Fischer a affirmé qu'en accueillant des missiles américains sur son territoire, la RFA avait «porté un préjudice sérieux au système des accords en Europe, notamment au traité régissant les rapports entre la RDA et la RFA». (afp)

Raid israélien meurtrier

Page 1 ◄

S'exprimant à ce sujet, la Maison-Blanche s'est déclarée hier «vivement intéressée» et encouragée par les informations selon lesquelles le président libanais Amine Gemayel serait sur le point de parvenir à un accord avec l'opposition libanaise pour étendre l'autorité de son gouvernement dans le pays.

Dans une interview accordée à deux journalistes français, Michel Colomes et Mireille Duteil, que publie le «Times» dans son édition d'hier, le président syrien Hafez El Assad déclare que le contingent américain de la Force multinationale stationnée au Liban est devenue une «force de combat» opposée non seulement à la Syrie mais aux factions et milices rivales libanaises».

Cité par les deux journalistes le président Hafez El Assad estime par ailleurs que la Syrie «se trouve chez elle au Liban depuis des siècles».

«Nous pouvons constituer deux Etats indépendants» ajoute le président syrien «mais cela ne signifie pas que nous sommes deux nations distinctes... je dirai même que les liens qui unissent le Liban et la Syrie sont plus étroits que ceux existant entre deux Etats aux Etats-Unis».

Le comité central du Fatah (principale composante de L'OLP), réuni depuis samedi à Tunis, a achevé ses travaux hier soir par la publication d'un communiqué qui dénonce la «conspiration» de la Syrie et de la Libye contre l'OLP.

Le communiqué de quinze pages n'émet aucune critique de fond à l'égard de la rencontre controversée du Caire le 22 décembre dernier de Yasser Arafat avec le président égyptien Hosni Moubarak. Cette entrevue avait soulevé des protestations de la part de chefs de mouvements membres de l'OLP mais aussi au sein même du Fatah, l'organisation de M. Arafat.

Dans une allusion voilée aux critiques d'autoritarisme adressées par certains dirigeants palestiniens à l'égard du chef de l'OLP, le communiqué se borne à rappeler que les dix autres co-fondateurs du Fatah ont été «surpris» par cette visite au Caire de M. Arafat, qui est considérée comme étant une «initiative personnelle» de sa part. (afp, ap, reuter)

En juin prochain à Londres

Sommet des pays industrialisés

Le prochain sommet économique des chefs d'Etat et de gouvernement des sept pays industrialisés les plus riches aura lieu du 7 au 9 juin prochain à Londres, a-t-on annoncé officiellement à Londres.

Le président de la Commission de la Communauté économique européenne a également été invité à participer à ce sommet, a précisé un porte-parole de la résidence officielle du premier ministre britannique. (afp)

Tunis reprend son souffle

Page 1 ◄

L'ampleur de la réaction populaire au doublement du prix du pain et de la semoule a surpris le gouvernement, qui doit maintenant faire face à une conjonction des mécontentements, humain, social ou politique, qui a été catalysée par les émeutes.

Lorsque le mouvement, qui avait pris naissance dans les palmeraies déshéritées du sud-tunisien, a atteint Kasserine, puis Gafsa, le centre ouvrier traditionnellement contestataire du pays, Gabes, Sfax, Sousse, et enfin Tunis, les motivations et la composition des émeutiers ont changé.

Dans cette seconde phase, jeunes, notamment lycéens et étudiants, chômeurs, opposants politiques, avec des motivations différentes, ont participé aux émeutes.

Les intégristes musulmans, dont la direction est emprisonnée depuis plusieurs années à Bizerte, et qui rejettent la société moderne développée par le régime, ont pu, selon les sources proches du pouvoir, s'associer au mouvement. Mais la preuve n'en a pas été faite.

LES TOURISTES SUISSES SE PORTENT BIEN

Les touristes suisses séjournant actuellement en Tunisie n'ont pas été importunés par les troubles qui règnent dans ce pays. Interrogé à ce propos, un représentant du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) a indiqué que les informations fournies par l'ambassade de Suisse indiquaient que les Helvètes séjournant dans ce pays se portaient bien. L'ambassade a cependant recommandé aux touristes de rester dans les hôtels comme l'avait demandé la police. Il est d'autre part déconseillé aux voyageurs individuels de se joindre à des groupes de personnes. (afp, ap)

Etats-Unis: un legs embarrassant

L'archevêque catholique de Saint-Louis, Missouri, et plusieurs organisations charitables de cette ville ont découvert avec stupéfaction qu'ils étaient copropriétaires d'un cinéma pornographique, qui leur rapportait quand même 35.000 dollars par an, a révélé le «Saint-Louis Post-Dispatch».

A la suite de cet article, l'archevêque et plusieurs œuvres de la ville ont admis être devenus propriétaires il y a quelques années de l'immeuble abritant, le «Fine Arts Theater», (Théâtre des beaux- arts), une salle spécialisée dans le «hard core».

Les organismes incriminés déclarent cependant avoir tout ignoré du genre de films que projetait le cinéma. L'immeuble dans lequel il se trouve avait été légué à ces organismes par un couple de Saint-Louis et, apparemment, aucun des bénéficiaires ne s'est donné la peine de vérifier ce que ce don recouvrait.

Les propriétaires cherchent maintenant à se séparer de l'embarrassant cadeau, mais pas à n'importe quel prix: «Nous ne voulons pas le vendre à vil prix et permettre ainsi au locataire actuel de le racheter et de continuer tranquillement ses projections», a indiqué en substance un porte-parole de l'archevêché. (afp)

Pantalons manchester pour hommes 49.–
Qualité stretch.
Tous ces articles dans la proverbiale qualité Frey.

75 ANS ANNI JAHRE
Frey

Vêtements Frey. La Chaux-de-Fonds, 47, av. Léopold-Robert, Tél. 23 52 00.
Neuchâtel, Passage St-Honoré 2.

Plaisirs du porte-monnaie.

29-71

printemps
votre innovation à La Chaux-de-Fonds

DISCOUNT

VALABLE JUSQU'À SAMEDI

AMI
Nouilles larges
aux œufs
frais
500 g
1.65

«Rösti» Hero
500 g net
2.50

AMI
Cornettes
moyennes
aux œufs
frais
500 g
1.65

Lait pasteurisé
1 litre
1.40

Jumilla D.O.
Vin rouge
d'Espagne
1 litre
1.95

Profitez de nos rabais de quantité:
24 bouteilles assorties 3%
48 bouteilles assorties 5%
96 bouteilles assorties 10%

Oranges sanguines Moro
le kg. –.95

Poireaux blancs
le kg. 2.75

Fromage Gorgonzola Costa
les 100 gr. 1.–

FD 1

En vente également à innovation Le Locle et St-Imier

KAN 569/83 He

NOUVEAU: KADETT JOKER. DES FR. 12'995.–
SENSATIONNELS:
LE PRIX ET L'EQUIPEMENT.

Opel continue à tirer atout – en lançant maintenant la Kadett Joker: traction avant. Puissant moteur OHC 1.3 litre (50 kW/68 CV), placé transversalement. Sur demande, moteur diesel super-économique de 1.6 litre (40 kW/54 CV). Boîte à 5 vitesses ou automatique. 3 ou 5 portes. Et version Caravan. Toutes avec un super-équipement.

Avec la Joker, Opel lance une version de la Kadett qui se caractérise par un rapport prix/équipement particulièrement avantageux. Qui satisfait – de série – nombre d'exigences qu'on peut formuler. Par exemple: chauffage et lave/essuie-glace de la lunette arrière. Compteur kilométrique journalier. Signal acoustique pour phares allumés. Volant de luxe à 2 branches. Rétroviseur extérieur gauche réglable depuis l'intérieur. Jantes sport. Eclairage du moteur, du compartiment à bagages et de la boîte à gants. Baguettes latérales de protection. Porte-cartes à chacune des portes avant. Garnissage de luxe en tissu. Etc.
Kadett Joker: un atout de plus dans la main des distributeurs Opel. Une course d'essai s'impose!

Kadett Joker 3 portes Fr. 12'995.–
Kadett Joker 5 portes Fr. 13'450.–
Kadett Caravan Joker 3 portes Fr. 13'975.–
Kadett Caravan Joker 5 portes Fr. 14'425.–

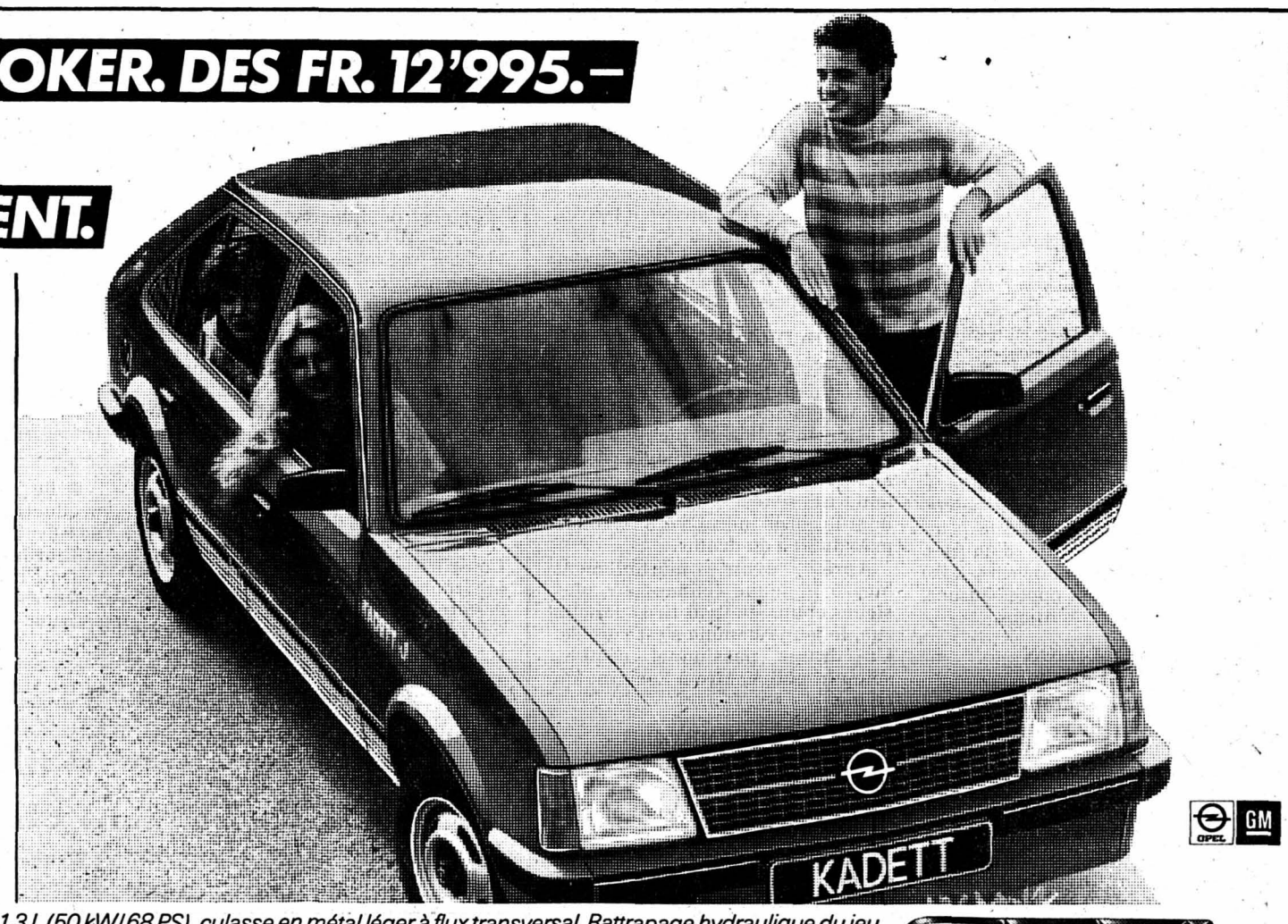

McCann

OPEL GM

Kadett Joker: Moteur OHC moderne, placé transversalement de 1.3 l, (50 kW/68 PS), culasse en métal léger à flux transversal. Rattrapage hydraulique du jeu des soupapes et allumage électronique. Train avant McPherson, essieu arrière à doubles bras communicants. Direction précise à crémaillère. Pneus ceinturés d'acier 155 R 1378 S. Garantie Opel d'une année, sans limitation de km. Financement ou leasing avantageux par GMAC (Suisse) SA.

LA NOUVELLE GENERATION OPEL. LE Nº 1 EN SUISSE

OPEL
FIABILITÉ ET PROGRÈS

La Chaux-de-Fonds Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; **Le Locle** Garage du Rallye, W. Dumont; **Saint-Imier et Villeret** Garage R. Gerster; **Les Verrières** Garage et Carrosserie Franco-Suisse, A. Currit;
et les distributeurs locaux à: Couvet Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau, P. Currit; **La Sagne** Pierre Benoit Automobiles; **Sonceboz** Garage P. Hürzeler.

06-595

SUISSE

Cartes sur la pollution des cours d'eau
Un état de santé en général satisfaisant

Les vingt milliards de francs dépensés jusqu'ici en Suisse pour l'épuration des eaux ont nettement amélioré l'état de santé général de nos cours d'eau. C'est ce qu'indique un rapport publié par l'Office fédéral de la protection de l'environnement (OFPE), accompagné – c'est une première – de quatre cartes sur «l'état des cours d'eau en Suisse». L'OFPE ne cache pas cependant que certains petits cours d'eau du Plateau sont touchés par une pollution qui nécessiterait la prise de mesures complémentaires aux stations d'épuration classiques.

Les cartes dressées par l'OFPE se basent sur des données fournies par les laboratoires cantonaux entre 1978 et 1981. Quatre paramètres, correspondant aux objectifs de qualité fixés dans l'ordonnance sur le déversement des eaux usées, ont été retenus: la teneur des cours d'eau en phosphates (indicateur de la pollution liée aux activités humaines), en ammonium (décisif pour la survie de la faune) et en carbone organique dissous (charge polluante globale), ainsi que la demande biochimique en oxygène (indicateur partiel pour la prolifération des bactéries). L'OFPE n'a pas pris en considération le paramètre «oxygène», nos cours d'eau (contrairement à certains de nos lacs) ne connaissant pratiquement pas de problème d'aphyxie.

Cette méthode a permis à l'OFPE de tirer plusieurs conclusions. Premièrement, que l'obligation générale de raccordement aux stations d'épuration a permis de réduire nettement la pollution des cours d'eau par des substances organiques dégradables (matières fécales, déchets ménagers par exemple). Deuxièmement, que la qualité de l'eau dans les grandes rivières est en général satisfaisante. Le Rhône par exemple, présente une eau qualifiée de faiblement polluée (1,4 mg/l en carbone organique dissous) à Chancy (GE).

Troisièmement, que certains petits cours d'eau de régions très peuplées, fortement industrialisées ou exploitées intensivement sur le plan agricole sont très pollués. En Suisse romande, c'est le cas notamment de l'Allaine et de la Birse au Jura, de la Rançonnière et du Seyon à Neuchâtel, et, mais dans une mesure plus faible, de la Venoge dans le canton de Vaud. Dans ces cas, dit l'OFPE, le traitement des eaux résiduaires devrait être complété par une meilleure épuration, par un prétraitement soigneux des eaux usées industrielles et artisanales dans les entreprises mêmes, ainsi que par des pratiques agricoles appropriées (meilleure étanchéité des fosses à purin, fumure au bon moment).

Relevons enfin que l'OFPE souligne également que la lutte contre la pollution chimique des eaux devrait être accompagnée d'une meilleure protection de l'environnement des rivières. Les corrections de cours d'eau trop systématiques, l'élimination de la végétation entraînent aussi un appauvrissement de la qualité des cours d'eau. Le pouvoir d'auto-épuration d'une rivière (capacité de dégrader les matières organiques) diminue par exemple fortement si elle est canalisée en ligne droite. (ats)

● **L'an dernier, 87 personnes,** soit 57 hommes, 16 femmes et 14 enfants ou jeunes gens de moins de 20 ans, **se sont noyés en Suisse.** Le nombre des noyades a ainsi dépassé de 25 celui de l'année 1982, a indiqué mercredi la Société suisse de sauvetage (SSS), qui explique ce triste bilan par le long et bel été 1983. De l'avis de la SSS, nombre des noyades auraient pu être évitées si les baigneurs avaient respecté les règles de la prudence.

Genève-Cointrin: famille chilienne autorisée à séjourner en Suisse

Lors de sa conférence de presse habituelle, la police genevoise a indiqué que trois ressortissants chiliens qui étaient arrivés à l'aéroport le 31 décembre dernier ont été autorisés, hier en fin d'après-midi, par le Département fédéral de justice et police, à séjourner en Suisse.

Le porte-parole a précisé qu'il s'agit d'une femme née en 1948 qui, accompagnée de ses deux garçons, âgés de quatre et six ans, est venue rendre visite à son époux candidat à l'asile. Ce dernier se trouve en Suisse depuis mai 1982. Cette ressortissante chilienne a déclaré, ajoute le porte-parole, qu'elle n'avait pas l'intention de séjourner en Suisse plus de deux mois. (ats)

Une nouvelle robe rouge pour les locomotives des CFF

Les locomotives des CFF changent de robe. Dès le début de cette année, chaque locomotive qui entrera à l'atelier pour être révisée en ressortira parée d'une belle couleur rouge. Les CFF ont présenté la première machine ainsi peinte mercredi au dépôt de Berne. Le rythme des révisions est tel qu'il faudra une trentaine d'années pour que toutes les locomotives de ligne des CFF aient pris leur nouvelle couleur.

Ainsi qu'on l'a appris hier à Berne au cours d'une conférence de presse des CFF, la décision de changer la couleur des locomotives constitue l'aboutissement d'un processus qui a débuté en 1979.

Divers essais ont été effectués, avec divers rouges. L'accueil du public et du personnel des CFF a été positif, si bien que, vers la fin de l'année dernière, la décision a été prise de repeindre en rouge toutes les quelque 700 locomotives de ligne des CFF. Pour les passionnés, relevons que ce sont les types RE 4/4 I, II et III et Ae 6/6 et Re 6/6 qui sont concernés, ainsi que les machines de manœuvres et de rangement.

Ce changement de robe n'interviendra que dans le cadre des révisions périodiques auxquelles sont soumises les locomotives des CFF. Ce sont ainsi une trentaine de machines qui changeront chaque année de couleur, jusqu'à la fin du siècle. En plus de l'impact sur le public, le rouge a été choisi pour des raisons de sécurité. Les cheminots sur les voies et les passagers dans les gares verront beaucoup mieux s'approcher les trains.

(ats)

Petites annonces «intimes»
Plainte pénale contre le «Blick»

Salon Tropical, Chez moi, La Fleur, La Belle ou encore Lolita, les petites annonces intimes du «Blick» vont-elles disparaître! Une plainte pénale pour complicité à «publicité donnée à occasion de débauche» va être déposée à Zurich contre le quotidien. Les prostituées vantant leur commerce par voie d'annonces ne seront pas plus épargnées par la police zurichoise, qui invoque l'article 210 du code pénal.

Le «Blick» est la première publication touchée par une telle mesure, a indiqué hier un porte-parole de la police zurichoise, des plaintes contre d'autres périodiques spécialisés suivront s'ils n'obtempèrent pas à l'interdiction qui leur a été faite de publier de telles annonces à partir du 1er janvier. Par voie de lettre, la police zurichoise avait en novembre dernier averti les journaux concernés que la publication d'annonces de prostituées serait punie dès le début de la nouvelle année en vertu de l'article 210 du Code pénal.

Mardi et hier, le «Blick» a publié comme il en a l'habitude sa série d'annonces comportant nom, numéro de téléphone et heures d'ouverture d'une quinzaine de salons de massage à Lucerne et dans les cantons d'Argovie et de Zurich.

L'éditeur du quotidien Hans-Joerg Kloeti n'entend pas se laisser intimider pour l'instant: ces annonces paraîtront jusqu'à ce qu'un tribunal en décide autrement, a-t-il indiqué. De son point de vue, seul l'auteur de l'annonce et non l'éditeur peut être poursuivi. Il se base pour cela sur un autre article du code pénal concernant la presse, l'article 27, qui prévoit en substance que lorsqu'une infraction est commise par la voie de la presse l'auteur de l'écrit en est seul responsable.

Affaire à suivre donc, d'autant plus que la police municipale pourrait rencontrer quelques difficultés à passer au stade ultérieur de la procédure si le quotidien continue à faire fi des menaces et sanctions, celui de la saisie des planches à imprimer et des journaux. Le «Blick» est en effet imprimé à Lucerne d'où il est distribué dans toute la Suisse. Il faudrait pour qu'une telle mesure puisse être réalisée la collaboration des autorités judiciaires lucernoises, a indiqué le porte-parole de la police municipale.

La plainte pénale contre le «Blick» n'est pas une surprise et s'inscrit dans le cadre de différentes mesures prises depuis l'été dernier: saisie de films, de publications et notamment descentes de police dans les locaux du «milieu».

Par ailleurs, depuis le début de l'année, les prostituées et «salons de massage» bernois ne peuvent plus publier d'annonces dans l'«Anzeiger». L'imprimerie qui édite ce journal d'annonces tiré quotidiennement à plus de 80.000 exemplaires et distribué gratuitement à tous les ménages de la ville fédérale, a en effet décidé de refuser désormais les insertions «licencieuses».

Pour motiver sa décision, l'imprimerie se base sur une disposition de l'ordonnance cantonale sur les feuilles d'annonces officielles. Ce texte interdit la publication d'annonces au contenu «illégal» ou «immoral». Selon le président du conseil d'administration de l'imprimerie Christoph Wyss, celle-ci ne considère pas les annonces désormais refusées comme immorales en soi, mais leur multiplication depuis quelques années a heurté une partie du public et suscité des interventions dans les parlements de la ville et du canton. (ats)

FAITS DIVERS

En Valais
Trois édifices religieux cambriolés

Trois édifices religieux ont été cambriolés durant les fêtes de fin d'année en Valais. Des statues ont été emportées à Glis, Ritzingen et dans une chapelle près de Rarogne. Selon les autorités de la vallée de Conches, la perte est irréparable, ces objets de l'époque baroque ayant une valeur inestimable.

Le vol sacrilège le plus important a été commis dans la nuit de Noël à Glis, semble-t-il, selon les constatations faites mais ce n'est que cette semaine qu'on s'en est aperçu. Les cambrioleurs ont enfoncé la porte de la chapelle dédiée à la Vierge Marie et construite en 1687 à la suite d'une initiative due à la ferveur populaire, plusieurs avalanches étant descendues dans la région. On raconte dans la vallée de Conches que jamais plus l'avalanche n'est descendue à cet endroit par la suite. Les voleurs ont emporté principalement des statues en bois représentant la Vierge Marie, les quatre évangélistes et plusieurs anges ornant la chaire.

LA NEIGE AU SECOURS DE LA POLICE

La neige a joué de mauvais tours à des cambrioleurs hier dans le district d'Hinwil (ZH). Grâce aux traces de leurs chaussures dans la neige, la police n'a eu qu'à suivre leurs pistes et les cueillir sans coup férir.

Deux cambrioleurs, masqués et armés, ont obligés, tôt hier matin, l'employé du guichet de la gare CFF d'Aathal, à leurs remettre le contenu de la caisse (1700 francs). Les cambrioleurs ont ensuite pris la fuite à pied. La police n'a eu qu'à suivre leurs traces dans la neige fraîche pour les arrêter au domicile d'un des voleurs. Les deux cambrioleurs, âgés de 19 et 20 ans, n'ont opposé aucune résistance à leurs arrestations.

TERRIBLE COLLISION À FOREL-LAVAUX

Un accident a coûté la vie à un automobiliste, hier après-midi, sur la route Vevey-Moudon, à Forel-Lavaux. Une voiture qui circulait à une allure rapide, sur la chaussée enneigée, a fait une embardée et heurté une autre automobile, qui survenait normalement en sens inverse. Le conducteur de cette dernière, M. Gilbert Grognuz, 53 ans, domicilié à Forel-Lavaux, a été tué sur le coup. Le premier automobiliste, grièvement blessé, a été hospitalisé à Lausanne en hélicoptère. La circulation a été interrompue pendant plusieurs heures.

BÂLE: JOURNÉE DE VIOLENCE

La journée de mardi a été plutôt violente à Bâle. La police criminelle de Bâle-Ville a en effet annoncé hier qu'une femme de 31 ans avait été violée et que deux hommes avaient été victimes de vols, l'un d'entre eux, propriétaire d'un salon de coiffure, ayant été blessé.

ZURICH: DRAME DE JALOUSIE

Le crime commis à Zurich dans la nuit de lundi à mardi est maintenant élucidé.

Hier, la police municipale communiquait que l'employée de 28 ans avait été tuée par un ancien ami, un vétérinaire de 26 ans, dont le corps inerte a été retrouvé près du lieu du drame.

Après avoir mortellement blessé la jeune femme par plusieurs coups de fusil tirés dans la rue, le jeune homme s'est suicidé. Un drame passionnel semble, selon la police, être à l'origine du crime.

NOUVELLE FERMETURE D'UNE BOÎTE DE NUIT À GENÈVE

Nouvelle porte close dans le monde noctambule de Genève. Sur décision du Conseil d'Etat, prise le 23 décembre dernier, la police a apposé mardi soir les scellés à l'entrée du «Piccadilly».

L'enquête administrative en cours sur «les bars à champagne» genevois a en effet établi que deux des personnes inculpées dans cette affaire présidaient depuis le printemps dernier aux destinées du «Piccadilly».

Depuis, cet établissement marchait sur les traces du «Velvet», autre boîte de nuit fermée en novembre dernier par la justice genevoise.

(ats)

Répartition des sièges au Conseil national
Un Schaffhousois veut innover

Attribuer les sièges du Conseil national selon le zèle civique des cantons, et non plus selon l'importance de leur population: telle est l'idée qu'a lancée récemment, par voie d'initiative parlementaire, un conseiller national radical schaffhousois, M. Kurt Schüle. Cette initiative a très peu de chances d'être acceptée, mais un rapide calcul montre que ce sont particulièrement les Vaudois qui auraient tout à craindre d'un tel changement.

Aujourd'hui, l'article 72 de la Constitution fédérale prescrit que les 200 sièges du Conseil national sont répartis entre les cantons et les demi-cantons proportionellement à leur population de résidence, chaque canton et demi-canton ayant droit à un siège au moins. M. Schüle propose un autre calcul: la répartition serait proportionnelle au chiffre moyen des votants lors des élections et votations fédérales, chaque canton et demi-canton ayant toujours droit à un minimum d'un siège.

M. Schüle ne précise pas sur quelles élections et votations sa participation cantonale moyenne serait calculée. En prenant toutefois les chiffres des dernières élections fédérales (23 octobre) et des dernières votations (4 décembre), les conséquences seraient les suivantes: Zurich (+ 2), Berne (+ 2), Lucerne (+ 1), Zoug (+ 1), Soleure (+ 2), Schaffhouse (+ 2), Tessin (+ 1) et Valais (+ 2) verraient leur représentation au Conseil national augmenter. En revanche, Bâle-Campagne (− 1), Saint-Gall (− 2), Grisons (− 1), Argovie (− 2), Genève (− 2) et surtout Vaud (− 5) perdraient des porte-parole à Berne. (ats)

Le nouveau conseiller fédéral Otto Stich au travail

Le chef du Département fédéral des finances, M. Otto Stich, a entamé véritablement hier ses nouvelles fonctions. Son compagnon de promotion Jean-Pascal Delamuraz prendra possession de son bureau de chef du Département militaire demain.

La première journée de travail du nouveau conseiller fédéral socialiste soleurois a débuté à huit heures. M. Stich s'est penché sur divers dossiers et a eu de premières discussions avec ses collaborateurs. Son premier rendez-vous important est fixé au 9 janvier: il devra expliquer les arcanes de l'harmonisation fiscale aux membres d'une commission du Conseil des Etats. M. Stich n'aura guère le temps de souffler puisqu'il devra ensuite donner l'impulsion définitive à la nouvelle loi sur les banques et faire avancer les projets de révision de l'impôt sur le chiffre d'affaires (élimination de la «taxe occulte») et des taxes douanières.

Le conseiller fédéral radical vaudois Jean-Pascal Delamuraz entamera ses nouvelles fonctions demain. A son agenda figurent en priorité le prochain programme d'armement, avec notamment l'achat du nouveau char «Léopard II», et le programme 1984 des constructions militaires.

Son prédécesseur, M. Georges-André Chevallaz, est devenu de son côté le treizième conseiller fédéral à la retraite, après MM. Max Petitpierre (depuis 1961), Friedrich Traugott Wahlen (1965), Hans Schaffner (1969), Willy Spühler (1970), Ludwig von Moos (1971), Hans Peter Tschudi (1973), Nello Celio (1973), Ernst Brugger (1978), Pierre Graber (1978), Rudolf Gnägi (1979), Hans Hürlimann (1983) et Fritz Honegger (1983). (ats)

Doré sur tranche

Valoir son pesant d'or... Avoir un caractère en or... Etre cousu d'or... Posséder un livre d'or... Parler d'or... Oui! Parlons-en du prochain tirage de la Loterie romande. C'est le 7 janvier que la tranche dorée comportant pour plus de 700.000 francs de lots, dont les premiers sont des lingots d'or, fera de nombreux heureux. Hâtez-vous de vous munir de billets et offrez-en. Multipliez les chances d'être vernis en... or! (Comm.)

● **Le rendement brut** épuré de la **production agricole en Suisse** a passé **de 8,2 milliards de francs en 1982 à 8,4 milliards en 1983,** a annoncé hier l'agence de presse CRIA, à Lausanne. Ce rendement englobe aussi la production obtenue dans les exploitations industrielles et accessoires, mais pas les coûts des agents de production, précise le secrétariat de l'Union suisse des paysans.

Walther Sturm, le roi de l'évasion a encore fait la belle !

Walther Sturm, le célèbre cambrioleur, s'est une nouvelle fois évadé. Hier peu après 16 heures, il a fait le mur du pénitencier de Regensdorf (ZH) en compagnie d'un autre détenu, un Belge de 29 ans. Selon les premières informations de la police zurichoise, ils ont réussi à franchir le mur d'enceinte grâce à une échelle de leur propre fabrication. Ils travaillaient dans l'atelier de serrurerie du pénitencier qui se trouve à l'extérieur du bâtiment principal, mais toujours dans l'enceinte de la prison. Ils auraient été vus s'enfuyant à travers un bois en direction de la ville de Zurich.

Walther Sturm avait été condamné le 27 janvier 1972 par le Tribunal cantonal zurichois à huit ans et demi de réclusion pour divers cambriolages. Il s'était évadé à plusieurs reprises, la dernière fois le 13 avril 1981. Cette fois-là les gardiens devaient retrouver un message dans lequel Sturm déclarait qu'il partait «chercher des œufs de Pâques».

Le 9 novembre 1982, Walther Sturm avait été arrêté en France et extradé en Suisse. Il avait à nouveau été incarcéré au pénitencier de Regensdorf. Il aurait dû purger sa peine jusqu'au 2 septembre 1986. Son compagnon d'évasion avait été condamné en Valais à 5 ans et demi de prison. (ats)

La conseillère
Nahrin
présente ses meilleurs vœux de bonne année à sa fidèle clientèle.
Mme Lebet Chantal
✆ 039/26 98 93
302

Garage de la Ronde
Fritz-Courvoisier 55
2300 La Chaux-de-Fonds

Liste des raisons sociales pour Citroën en 1984

La Chaux-de-Fonds:
Garage de la Ronde
Le Locle:
Garage du Midi
Saint-Imier:
Garage Mérija
Saignelégier:
Garage P. Sester
282

Nous cherchons
dame
pour **NETTOYAGES** de bureaux, 2 heures par semaine.
Ballmer SA, Marais 22, 2300 La Chaux-de-Fonds, ✆ (039) 28 35 35
91-479

CINÉMA EDEN
engagerait un
placeur
Se présenter dès 20 heures à la caisse
279

On cherche à La Chaux-de-Fonds
VENDEUSE
à temps partiel.
Ecrire sous chiffre 91- 474, à Assa Annonces Suisses SA, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds.

À VENDRE, parfait état
Ford Fiesta 1,3 l.
modèle 1982,18 000 km., vert-clair métal. Radio-cassettes. Expertisée le 4.1.84. Prix intéressant. ✆ 039/23 29 33.
308

A louer pour le 1er février
studio 1½ pièce
meublé, centre ville.
✆ 039/ 23 12 44 dès 19 heures
362

LETTRES CACHÉES

Rayez de la grille les mots de la liste ci-dessous, en commençant par les plus longs. Solution: page 22

C	Y	C	E	E	S	S	E	R	G	I	T
A	E	H	L	E	D	N	A	S	I	A	F
N	T	A	L	E	C	H	I	E	N	N	E
E	T	T	E	L	R	E	M	E	L	L	E
E	E	T	M	U	E	N	E	P	U	A	T
D	R	E	A	M	A	N	E	S	S	E	T
R	V	I	H	H	T	O	U	R	S	E	E
A	E	A	C	O	E	L	U	O	P	N	R
N	L	L	I	C	E	F	E	H	C	A	V
E	T	R	U	I	E	F	L	O	U	V	E
R	O	E	E	H	C	U	R	R	E	P	H
L	S	I	B	E	R	B	I	C	H	E	C

Anesse; Biche; Brebis; Bufflonne; Cane; Chamelle; Chatte; Chevrette; Chienne; Elle; Faisande; Laie; Levrette; Lice; Loriot; Louve; Merlette; Mule; Ourse; Perruche; Poule; Renarde; Taupe; Tigresse; Truie; Vache.
Cachées: 5 lettres. Définition: Encore une femelle

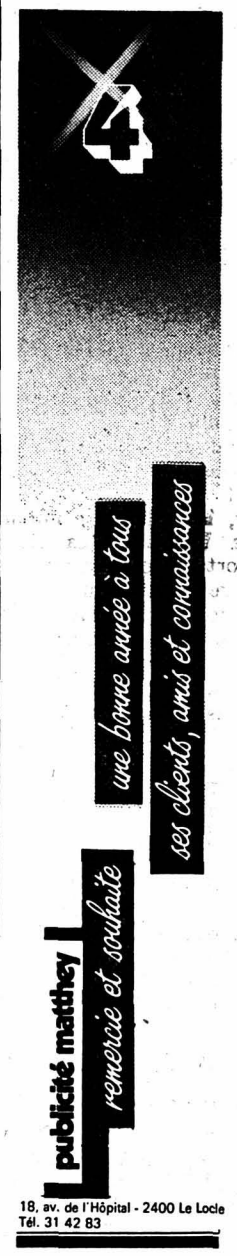

A vendre
VW Pick-Up
double cabine, modèle 1971, très bon état, 100 000 km., support pour échelles amovibles, Fr. 5200.– S'adresser: **Garage du Jura** W. Geiser, La Ferrière ✆ 039/61 12 14
91-472

A vendre
PASSAT VARIANT S
modèle 1976, 5 portes, 80 000 km., très bon état, Fr. 5200.– S'adresser: **Garage du Jura,** W. Geiser, La Ferrière, ✆ 039/61 12 14
91-472

A vendre
DAF 55
complètement révisée, expertisée 9.83, Fr. 1500.–
✆ 039/26 67 61 280

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue ..... No.....
NP/localité .....
à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

rapide simple discret

52-414436

Nous sommes toujours plus avantageux

Valable dès le 5.1.1984

Cervelas
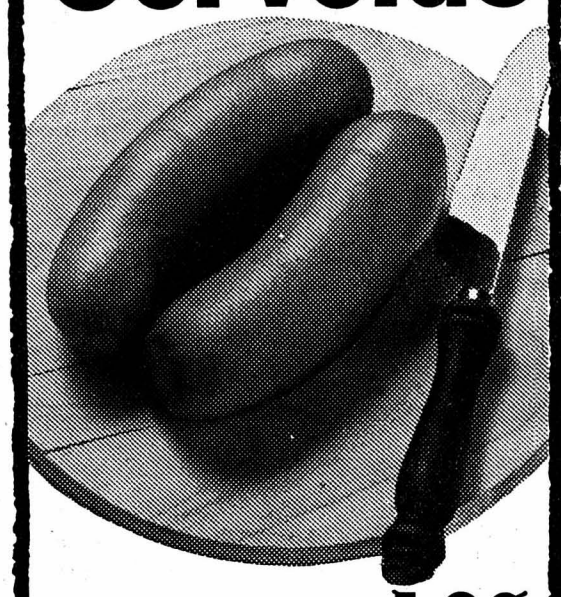
2 pièces 200 g ~~1.60~~
–.95
(100 g –.48)

Vin rouge espagnol
Gran Verdad
Vino tinto de la Mancha
Denominación de Origen
1979 70 cl ~~3.45~~ **2.85**

Vin rouge d'Argentine
Vino Tinto Argentina
«El Conquistador»
Malpu provincia de Mendoza
1 litre ~~2.40~~ **1.95**
(+ dépôt –.40)

Tomates pelées
d'Italie
1 boîte –.70
3 pour 2
3 x 280 g ~~2.10~~ **1.40**
(100 g –.17)

Hero-Rösti
déjà prêts
500 g ~~2.60~~ **2.10**

Lard à manger cru des Grisons
portions env. 250–350 g
500 g ~~7.20~~ **5.95**
(100 g 1.19)

Spaghetti
Tipo Napoli

seulement 500 g
–.65

Kambly Petit Beurre
DUOPACK
2 x 160 g ~~3.40~~ **2.60**

Calgon
Calgon adoucit l'eau
500 g ~~3.25~~ **2.80**

Comfort
Revitalisant textile
Fr. 2.– meilleur marché!
4 kg ~~7.90~~ **5.90**
(kg 1.48)

Vizir
sans phosphate!
Lessive liquide tous lavages
3 litres ~~15.75~~ **13.45**
(1 litre 4.49)

DO-1/5184
DENNER SUPERDISCOUNT

Rossi Apéritif Bitter 1 litre
No 1 dans les spiritueux!
En raison de la nouvelle loi sur les alcools nous ne pouvons plus indiquer les prix. Seulement dans les filiales disposant d'une patente de spiritueux.
44-52

CORSO 23 28 88

3e SEMAINE

LES COMPÈRES

PIERRE RICHARD
GÉRARD DEPARDIEU

deux acteurs emballants...
une idée géniale...
des situations pleines d'humour et d'émotion !

Ils vous emmèneront pendant une heure et demie sur un nuage où tout le monde se «gondole» !

Soirées à 20 h. 30
Matinées à 14 h. 30
Samedi - Dimanche

335

PLAZA 23 19 55

Les premiers désirs de femmes...

Une merveilleuse photographie

Soirées à 20 h. 30
Matinées à 17 h.
Samedi dimanche
Dès 18 ans révolus

Le nouveau film de
DAVID HAMILTON

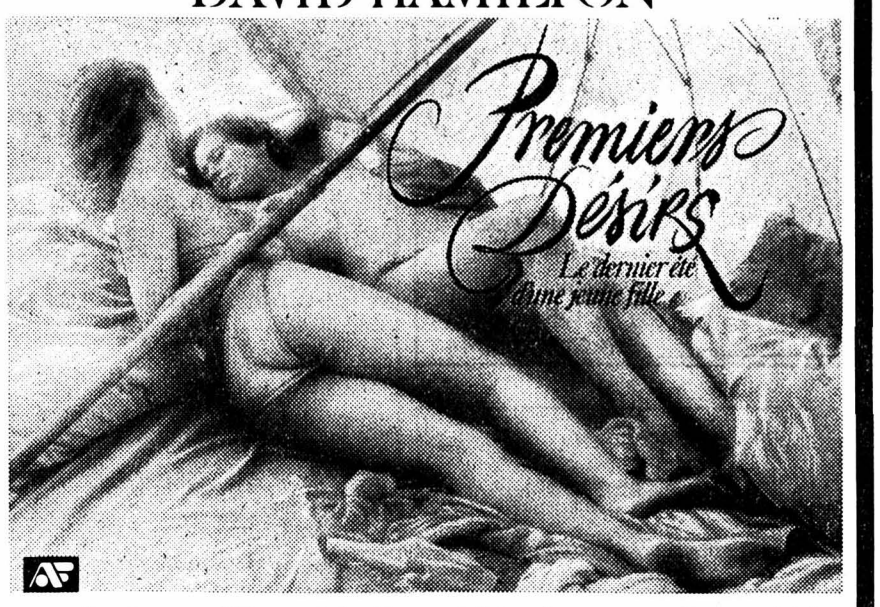

«La jeune fille est indissociable de mon univers. Très peu osent le dire. Moi je l'affirme: c'est ma vie»
D. Hamilton

CORSO 23 28 88

Un film de **FRANCO ZEFFIRELLI**

Musique dirigée par **JAMES LEVINE**

La Traviata

de **Giuseppe Verdi**
avec l'orchestre et les chœurs du
«Metropolitan Opera»

Matinées à 17 h. Samedi dimanche

PLAZA 23 19 55

Walt Disney présente

LA COCCINELLE À MEXICO

Elle vous emmènera dans de folles péripéties pleines de rires ! ! !

Sans limite d'âge

«elle» a plus d'un tour sous son capot

Matinées à 14 h. 30 Samedi dimanche

336

EDEN 16 ans 23 13 79

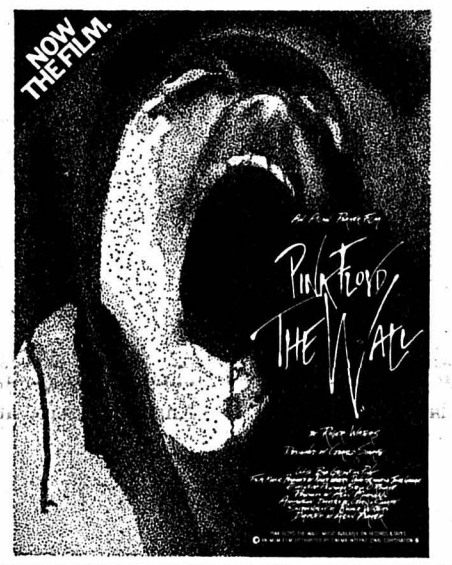

Enfin... A nouveau à l'affiche !..
L'événement musical le plus considérable

Avec un pareil film, le Floyd est paré pour l'éternité. **LE MATIN**

Les bons films musicaux sont en ce moment trop rares pour ne pas porter bien haut celui-ci. **LE FIGARO**

«The Wall» est un film extraordinaire. Un grand spectacle cinématographique. Un beau, très grand spectacle. **LE PARISIEN**

superbement filmé par Alan Parker. **LIBÉRATION**

Des séquences vertigineuses et psychédéliques dans un film hallucinant.

Mise en scène de **ALAN PARKER**

son dolby-stéréo 4 pistes

TOUS LES JOURS à 20 h. 30
SAMEDI et DIMANCHE MATINÉES à 15 h.

337

SAMEDI - DIMANCHE à 17 h. 30

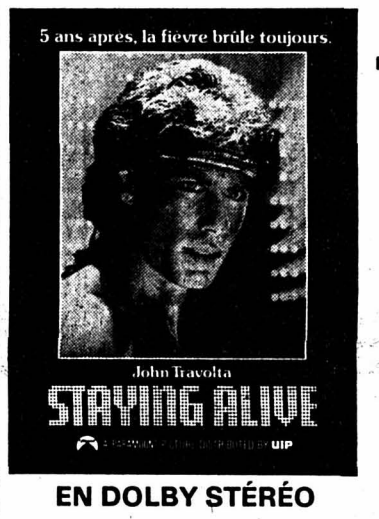

EN DOLBY STÉRÉO

2 dernières représentations

Touchant, émouvant, sensuel

Le retour triomphal de JOHN TRAVOLTA

dans une splendide comédie musicale

dès 12 ans

VENDREDI-SAMEDI à 23 h. 15
JEUDI-LUNDI-MARDI-MERCREDI à 18 h. 30

20 ans révolus

GARÇONNIÈRES TRÈS SPÉCIALES
Film de série X
1re vision

Strictement pour public averti

338

SCALA 23 19 18

PROLONGATION

Le film qui marque la grande épopée du cinéma

Produit par GEORGE LUCAS
avec Mark HAMILL - Harrison FORD
Carrie FISHER - David PROWSE

Tous les soirs à 20 h. 45 - 12 ans
Matinées: samedi-dimanche à 15 h.

SAMEDI DIMANCHE à 17 h. 30

avec
John CASSAVETES
Gena ROWLANDS
Susan SARANDON
Vittorio GASSMAN
Raul JULIA

16 ans

abc centre de culture
Serre 17, tél. 039 23 72 22
Réservation: location dès 19 h. 45 - 18 ans

cinéma cabaret théâtre cinéma cabaret théâtre

CINÉMA - Jeudi 5, samedi 7, dimanche 8 et lundi 9 janvier à 20 h. 30

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW

de Jim Sharman - ATTENTION: DÉLIRE ! ! !

277

Un partenaire sûr...

Société de Banque Suisse

La Chaux-de-Fonds
Le Locle

PATINOIRE DES MÉLÈZES **CE SOIR à 20 h.**

LA CHAUX-DE-FONDS - AJOIE

Liste des points de vente des billets HC

Bar le Rallye, Léopold-Robert 80
Girard Tabacs, Léopold-Robert 68
Tabatière du Théâtre, Léopold-Robert 29
Buvette de la piscine
Tabacs
A. Racheter
F.-Courvoisier 2

PUCK CLUB: La carte No **423** gagne un bon de Fr. 50.- au Restaurant Au Britchon

La carte No **145** gagne un billet d'entrée pour un match aux Mélèzes

91-521

MAGAZINE expression

tourne-disques

MOUSSORGSKY: TABLEAUX D'UNE EXPOSITION.

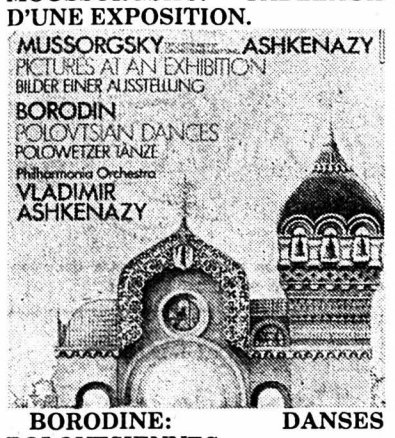

BORODINE: DANSES POLOVTSIENNES.

Orchestre Philharmonia, dir. V. Ashkenazy.

Decca 41021. Enregistrement numérique.

Qualité technique: fort bonne.

Si l'on excepte bien entendu la version originale et les nombreuses transcriptions, plus ou moins heureuses, destinées à un seul instrument ou à de très petites formations, les *Tableaux d'une Exposition* ne sont pratiquement joués que dans l'étincelante orchestration de Ravel. Il en existe bien une autre de Touchmalow, raccourcie de plusieurs numéros et antérieure de quelque *trente-cinq* ans, mais elle est tombée dans l'oubli malgré son indéniable intérêt. Estimant qu'il y avait place pour une autre palette de couleurs, Vladimir Ashkenazy nous propose sa propre conception telle qu'elle lui a été suggérée par ses exécutions au piano. A défaut de nous communiquer le détail de son instrumentation, l'artiste nous fournit au moins quelques informations dont celle-ci: «Je ne me suis pas soucié de faire de l'effet pour l'effet, si inventif ou brillant que puisse être un passage: j'ai été guidé par les courants plus profonds de l'œuvre, qui est essentiellement une œuvre grave». A dire vrai, le résultat dépasse nos espérances et sans renier Ravel le moins du monde, l'orchestration d'Ashkenazy, dimension insoupçonnée d'un talent multiforme, a désormais sa place au concert. La seconde face est complétée par une version avec chœurs, d'une véhémence un peu raide, des *Danses polovtsiennes* du Prince Igor.

KODALY: QUATUORS À CORDES. ŒUVRES CHORALES.

Quatuor Kodaly. Chœurs de la RTV hongroise, dir. J. Ferencsik et F. Sapszon.

Hungaroton. Enregistrements numériques. Textes traduits.

Qualité technique: bonne dans l'ensemble.

Mars 1910. Bartok et Kodaly font exécuter chacun leur premier quatuor par un jeune ensemble qui n'a pas ménagé son temps. C'est ainsi que le public découvre l'op. 2, une partition d'amples proportions déjà marquée par l'influence française et qui laisse voir chez le futur auteur du *Psalmus Hungaricus* un métier des plus sûrs. Postérieur de huit ans, l'op. 10 ne compte que deux mouvements. Ici encore, une œuvre splendide évoluant dans un climat tantôt rude, tantôt mystérieux et bénéficiant comme la précédente d'une interprétation très vivante et équilibrée (SLPD 12362).

Bien que déjà pourvu, le catalogue Hungaroton s'est récemment enrichi d'une anthologie de musique chorale en deux volumes qu'aucun admirateur du maître ne devrait ignorer. Nous devons le premier à Janos Ferencsik, très bientôt l'hôte de la Société de Musique, qui dirige les chœurs de la RTV hongroise dans l'imposant *Hymne de Zrinyi* avec baryton solo, ainsi que cinq autres œuvres dont *Jésus et les marchands, Les éternels retardataires et l'Ode à Franz Liszt* (SLPD 12352). A la tête du même ensemble, Ferenc Sapszon a enregistré pour sa part un programme composé de pages en général moins développées mais non moins représentatives du génie de Kodaly. Citons parmi elles le *Chant du Soir*, les *deux Chants populaires de Zobor*, le *Chant oublié de Balassi* ou encore le *Te Deum de Sandor Sik*, sans oublier le merveilleux bouquet constitué par les *Tableaux de Matra* (SLPX 12398). L'art choral doit à Kodaly, on le sait, un enrichissement véritablement exceptionnel à tous égards. On ne pourra en prendre mieux conscience qu'en écoutant ce florilège présenté par des interprètes de tout premier ordre.

J.-C. B.

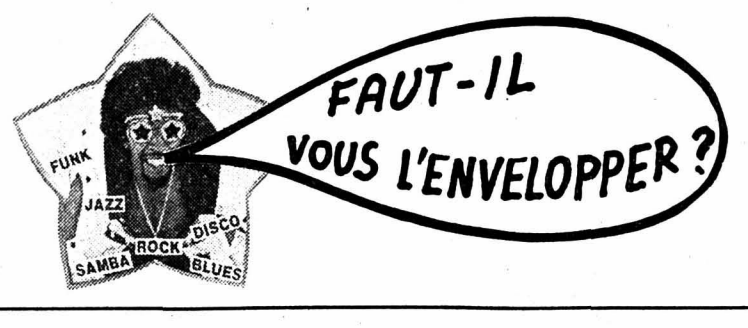

Disco-Rapp

TAPPS «My Forbidden Lover» (Int. 125.551). – Dans les coulisses de Bobby Orlando et Paul Parker. Un trio «speedy» dans lequel se distiguent Tony Da Costa, Alan Coelho et Barbra Jones, la blonde aux bas noirs. Un thème dynamique noyé dans la percussion, reflétant exactement la demande actuelle du discofan. Il n'y a plus qu'à passer à la caisse, plateau sous le bras.

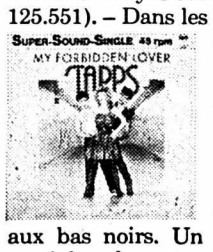

MIKE CANNON «Voices in the Dark» (Zyx 5052). – L'histoire d'un mec qui a perdu l'occasion de se taire. «Cannon» qui tire à blanc et qui réussit néanmoins à endommager sa partition. C'est Ted Robert rayon cinéma avec les ultra-violets en plus. L'idéal pour rompre l'harmonie du meilleur ménage. Palme d'or de la médiocrité.

PRESSURE DROP «Rock the House» (Zyx 5055). – «Rapp Freak» avec mandoline new-yorkaise et gondolier du Bronx. Une réussite dans le genre. La lourdeur de la rythmique incite à la pratique du «Break Dancing» et la désinvolture des «conférenciers» facilite la vrille dorsale. Retraités s'abstenir.

BOBBY ORLANDO «Freedom in an Unfree World» (Phonag 1032). – Producteur des groupes Flirts, Divine et Roni Griffith, Bobby «O» continue de charmer le public et d'amasser les dollars. Après le succès retentissant de «She has a way», le revoilà sur le marché avec un nouvel album, destiné au peloton de tête du hit-parade. Orlando fidèle et diablement vif.

SPYRO GYRA «Catching the Sun» (MCG 4009). – Sans être le dernier cri de la formation «Catching the Sun» n'en demeure pas moins le «best of» du bouillant leader Jay Beckenstein. Plus qu'un présent, ce 30 cm. constitue un véritable exemple de la fusion jazz-rock. La forte pression rock exercée sur les tendances jazz s'illustre par sa complexité d'exécution et le dosage des effets cuivreux dans toute leur harmonie. Jay reste le maître de céans. Remède efficace contre la mauvaise humeur.

Le disque de la semaine

DAVID KNOEPFLER «Release» (Int. 145.080). – Ex-membre du groupe «Dire Straits», Knoepfler, guitariste, pianiste et chanteur de son état, tente sa chance en carrière solo qui risque fort de lui réussir. L'apprentissage au sein des «Dire» lui aura apporté de précieux enseignements, tant au niveau du maniement du «Business» que sur le plan musical. Le morceau principal de ce nouvel album «Soul Kissing» (ballade), hante déjà le «Top Twenty» hollandais. Léger, souple et bien construit, ce LP peut s'écouter en famille en grignotant des cacahuètes.

Jazz

CHARLIE MARIANO «Jyothi»(ECM 1256). – Sexagénaire bien portant, le saxophoniste d'origine italienne (Carmine Ugo Mariano) nous offre une intéressante perspective de ses étonnantes possibilités, en unifiant bebop et folklore découlant des sources du sud de l'Inde fascinante et énigmatique. Associé au «Karnataka College of Percussion», Mariano prouve que deux cultures très différentes peuvent parfois connaître une issue fort heureuse et compacte. L'expérience de ce jazzman hors-pair, conquise à travers de prestigieuses formations (Quincy Jones, Sam Rivers, Mc Coy Tyner, etc.) vaut ici son pesant d'or. N'omettons pas la «période allemande» qui enveloppa Mariano l'espace de quelques années, puisqu'on le vit aux côtés d'Eberhard Weber, Volker Kriegel ou Rainer Brüninghaus. Un nouveau Charlie qui vous permet de pratiquer la danse du ventre. Utile à plus d'un titre.

TERJE RYPDAL «Descendre» (ECM 1144). – Désormais, le brouillard convient parfaitement au guitariste norvégien. Nature morte, froideur attachante, glaçons d'argent ornant les fjords. Sons perdus sans collier, procès d'une guitare trop bien accordée et fugitive. L'auteur est condamné au succès à perpétuité. Magie digitale défiant les normes, carrés et cercles bannis, Rypdal à la conquête de l'infini en compagnie de Palle Mikkelborg (tp, fl, p) et Jon Christensen (dr, perc.). Pressage 1980.

RAINER BRÜNINGHAUS «Freigeweht» (ECM 1187). – Toute la richesse et le talent du réservoir jazziste allemand. Un de plus dira-t-on. Une sensibilité incroyable dans le développement de ses thèms et des nombreuses fantaisies qui jalonnent la banquette où reposent ses touches. Quelques références de premier ordre à l'endroit de ce claviste quelque peu méconnu, qui ont pour noms Barbara Thompson, Kriegel, Mariano, Weber et Garbarek. Le présent LP a vu la collaboration du prestigieux Kenny Wheeler (fluegelhorn), Jon Christensen (drums) et Brynjar Hoff (Oboe, english horn). Pressage 1981.

Claudio Cussigh

livres

L'histoire des sans histoire

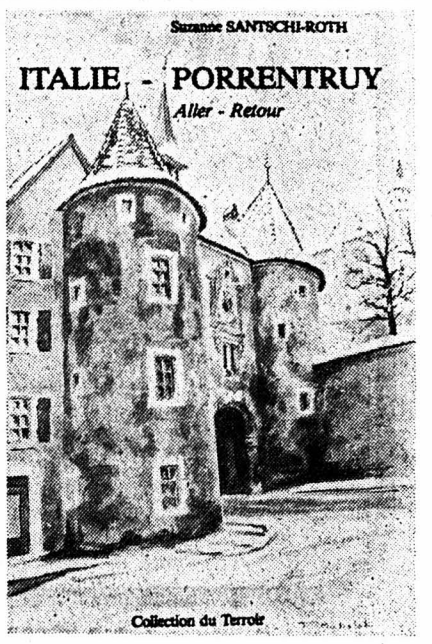

Aux éditions du Faubourg, à Porrentruy, Suzanne Santschi-Roth publie «Italie-Porrentruy, aller-retour», son sixième livre. Après une autobiographie, un roman, des poèmes et «Le livre de la bonté», préfacé par un des auteurs qu'elle admire, Georges Haldas, cette autodictacte revient au roman. En deux cents pages, qui ont constitué le feuilleton de notre confrère prévôtois «Le Pays», elle a l'ambition – seule – de conter l'histoire de petites gens sans histoire. Elle prétend aussi que Porrentruy a toujours accueilli l'étranger, qu'il soit réfugié, étudiant, exilé ou migrant. L'histoire se noue au moment de la haute conjoncture, dans les années 70. C'est «l'aller» des immigrés, suivi, quelques années de transplantation plus tard du «retour». Le roman respire la fraîcheur et l'amitié. Mariée à 17 ans et demi avec l'homme de sa vie, dit-elle, Suzanne Santschi-Roth élève six enfants et a réalisé son dernier rêve: pouvoir écrire et publier. Auteur de la préface, le père Angelo Ferraro, aumônier des émigrés, lui reconnaît une vertu de «missionnaire laïque» et de dévouement à une cause qui ne va pas forcément de soi. Et il n'hésite pas a rappeler que la Suisse, c'est aussi la patrie de «l'Action nationale». Quand à l'éditeur, il ouvre pour la deuxième fois les portes de sa «collection du terroir», essentiellement régionale et destinée aux Jurassiens qui «doivent s'y retrouver». (imp.)

revues

Civilisation sur papier glacé

Ouvrir une revue. La feuilleter. La trouver belle. Au toucher et au jugé, l'estimer digne d'être achetée pour dix francs. Et se dire que, compte tenu de tout le travail en coulisses c'est peu. Voilà le réflexe sur lequel tablent, sans doute et à raison, les promoteurs de la revue trimestrielle «Animan». Douze numéros – ça fait donc trois ans de vie... – en français et un premier en allemand. Un tirage de 57 000 exemplaires au total. Et un bilan positif qui s'efface gentiment derrière le crédo de «la rédaction»: «Comme toute entreprise, celle-ci demeure empreinte d'un idéal constructif qui n'est pas lié nécessairement à un enrichissement inconditionnel»...

De la belle ouvrage, quoi, bon chic, bon genre qui est aux magazines traditionnels ce que la nouvelle cuisine est à l'ancienne. «Animan», lancé à Lausanne par Daniel Quinzani, satisfait volontiers aux canons de la beauté et de l'intelligence bien comprises. C'est la moindre des choses, lorsqu'on porte en sous-titre «Nature et civilisations». La recette de base – même si elle est moderne et pratiquée par l'antique «National géographic», puis par «Géo», création française du papier glacé – repose sur les vieux restes des envies de voyages autour de sa chambre. Avec la photo et le zoom, les Papous sont sur le divan et le tigre rugit au coin de la cheminée.

Le lecteur – ex-télespectateur gavé d'émissions TV trop rapides où un récitant psamoldie un texte moralisateur sur les bêtes sauvages ou laisse le micro à des peuplades qui baragouinent dedans des sons inaudibles –, le lecteur donc, peut se plonger à longue distance dans les textes dont il retiendra autre chose que le furtif télévisuel. A raison de quatre reportages admirablement illustrés tous les trois mois, il ne court aucun risque d'être intoxiqué par la surinformation. En prime, rien que pour les yeux, on lui offre des photos splendides, et même des «portfolio» de photographes boulingueurs dont on admire plus l'art brut que le don d'aller chercher à mille lieues d'ici des clichés splendides.

La formule a, pour l'instant, réussi. Des Suisses l'ont affinée – Daniel Quinzani et Richard Siegenthaler– en y associant des entreprises d'ici – photolito Moser, de Bienne et, pour l'impression, Courvoisier S.A. –. L'aventure est belle sous cet angle en tout cas. (Imp.)

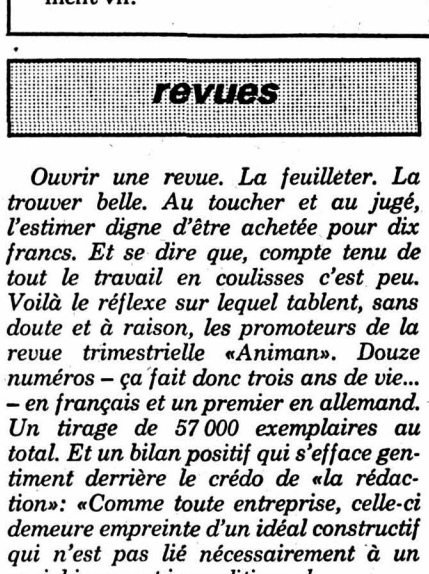

jazz

Katia et Marielle Labèque du classique au jazz

En 1965, Katia et Marielle Labèque obtiennent un premier prix de piano au Conservatoire. Elles habitent Hendaye et ce résultat récompense leur maman qui fut leur premier professeur.

C'est plus tard qu'elles adoptent le jazz – qu'elles avaient découvert par Jimmy Clarke – après avoir joué Mozart, Berlioz, Rachmaninov. L'an dernier, elles «tournent» 2 mois aux USA avec John McLaughlin et son jazz-band. Elles ne sont que rarement en France, connaissant un succès mondial.

Les jazzlovers ou les amoureux du clavier ont la possibilité de les apprécier sur le disque EMI 1C 06543461, réalisé cette année, qui propose des classiques du jazz. *Maple Leaf Rag*, écrit au siècle dernier par Scott Joplin, occupe la majeure partie du programme avec *Bethena , Elite Syncopations, Magnetic Rag, The Entertainer*, etc. Gerschwin apparaît dans *Rialto Ripples* et James. P. Johnson (le maître de Fats Waller) procure *Carolina Shout*, que nous préférons d'entre tous.

Si les présents enregistrements sont d'une qualité quasi idéale, si l'entente entre ces deux soeurs est totale, leur technique, leur toucher et sonorité sans le moindre reproche, le jazzfan que nous sommes aurait souhaité «un peu plus de swing».

John McLaughlin, ancien guitariste de Miles Davis, admirateur de Django Reinhardt, est l'initiateur de ce recueil. Il précise que «ce pourrait être une musique de synthèse», en appliquant tout particulièrement ici ce terme au modèle parfait musicien- compositeur, qu'est Scott Joplin.

Les possibilités, sans limites, des deux artistes françaises leur autorisent des improvisations «toujazzimutes», qui feront l'admiration des publics les plus difficiles.

Roq.

A l'agenda rock

Plusieurs concerts rock à l'affiche dans la région. La blonde Californienne Chi Coltrane revient au galop, samedi 14 janvier, au Temple du Bas, à Neuchâtel. Elle incarne encore le type-même du rock félin, mais sait faire patte de velours... Dimanche, 22 janvier, à 17 h., au Kongresshaus de Bienne, Aldo Nova et Blue Oyster Cult. Le premier est déjà assez connu et les seconds ont accompagné ni plus ni moins que Alice Cooper en tournée. Il y a bientôt huit ans, ils firent une tournée triomphale: 250 concerts et 500.000 spectateurs. Plus tard, vendredi 16 mars, au Temple du Bas, à Neuchâtel, Tom Novembre, un des piliers du nouveau rock français fera le déplacement. Pour le printemps, on annonce la venue de Catherine Lara au Théâtre de La Chaux-de-Fonds: l'une des meilleures interprètes de la chanson française, qui ne s'est pas contentée de suivre la mode, mais l'a précédée à plusieurs reprises. (Imp.)

hit parade

Résultat de l'enquête No 52 de la Radio-Télévision suisse romande:

1. Say say say (Paul McCartney-Michael Jackson); 2. Vladimir Ilitch (Michel Sardou); 3. Le Rital (Claude Barzotti); 4. Karma Chameleon (Culture Club); 5. Give me the Good news (Crocodile Harris)*; 6. Far from Over (Frank Stallone); 7. Why me (Irène Cara); 8. Il y a de l'amour dans l'air (Bruna Giraldi); 9. Pense à moi quand même (Karen Cheryl)*; 10. Dancing in the Dark (Kim Wilde)*; 11. All night long (Lionel Richie)*; 12. Lunatic (Gazebo)*; 13. What am i Gonna do (Rod Stewart); 14. Paris Latino (Bandolero)*; 15. Modern Love (David Bowie); 16. Cargo (Axel Baue)*; 17. Aimer (Frédéric François); 18. Maniac (Michael Sembello); 19. Danse ta vie (Sylvie Vartan); 20. Mama (Genesis).

* En hausse cette semaine.

chez SCHILD

plus vous achetez, plus vous gagnez !

Mode pour dames: fourrures, manteaux, costumes, robes, jupes, blouses

Mode pour messieurs: complets, manteaux, vestons, pantalons, tricots

Mode pour enfants: manteaux, vestes, tricots

mode de ski

SCHILD

LA MODE À SUIVRE

LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 21 - NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9

86-317

Familles de Neuchâtel

Cherchez-vous une jeune fille au pair?

Nous pouvons vous proposer une jeune fille Suisse alémanique pour l'année prochaine.

Elle travaillera chez vous 24 à 28 heures par semaine. Pendant son temps libre, elle fréquentera des cours de français, culture générale et loisirs.

79-1026

Demandez sans engagement notre documentation au 031 25 76 96 ou 25 01 51 !

Crêt-Meuron

Cours de ski alpin

Chaque mardi et vendredi soir, du 10 au 27 janvier, de 19 h. 45 à 21 h. 45

6 leçons, Fr. 60.-, téléski y compris

Renseignements et inscriptions:

Téléski Les Hauts-Geneveys,

✆ 038/53 11 51, 53 13 40.

28-29560

économies actives

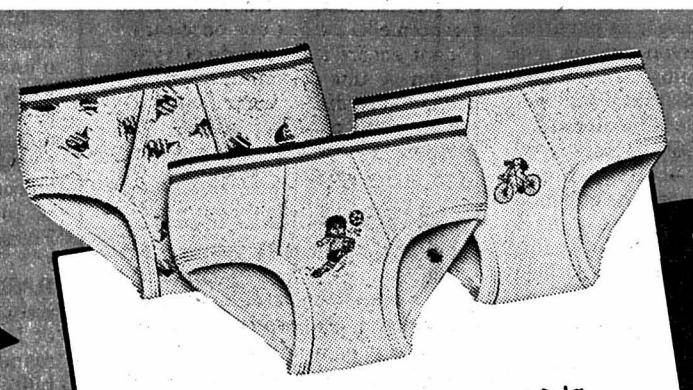

Slip pour garçons
coton pur, avec élastique appliqué à la taille, imprimé ou dessiné, divers coloris et tailles.
les 3 7.-

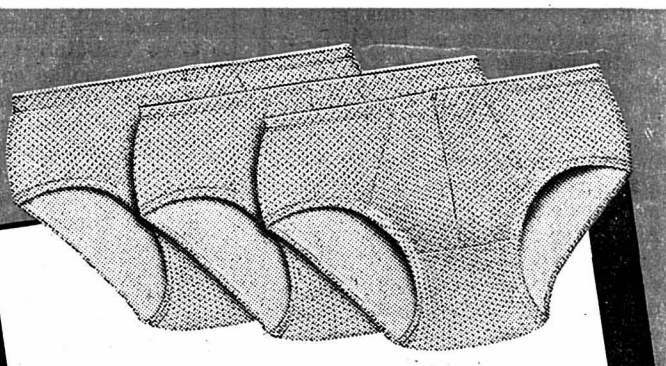

Slip sport pour hommes
coton pur, Single Jersey, imprimés en divers coloris, tailles 5–8.
les 3 7.50

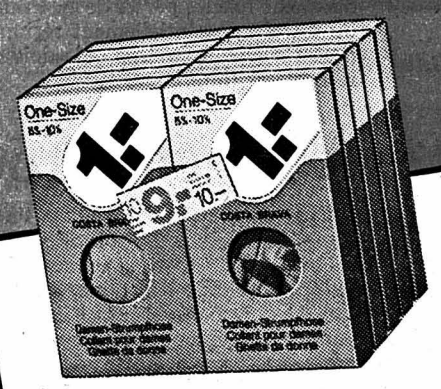

Collants One Size
100% polyamide, avec empiècement partie supérieure et pointes renforcées, coloris saskia et costa brava.
les 10 9.- au lieu de 10.-

Briquet à gaz
Coloris assortis.
les 3 1.80

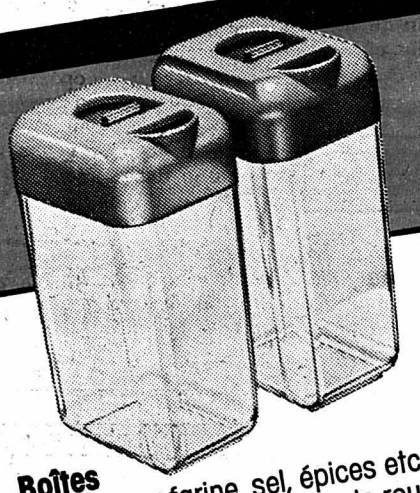

Boîtes
pour ranger farine, sel, épices etc. En matières SAN, à couvercle rouge, jaune ou brun. Contenance: 1 litre.
les 2 4.50 au lieu de 5.60

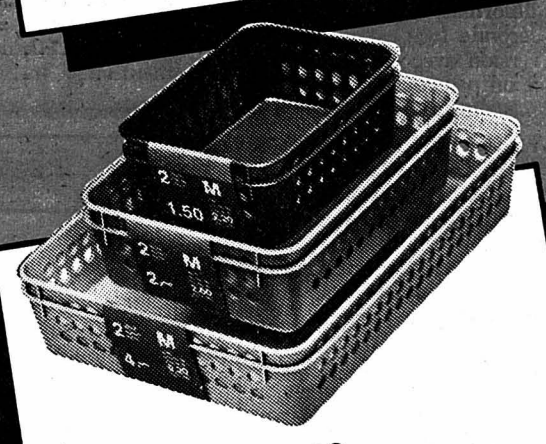

Corbeilles A4, A5, A6
Pour ranger le petit matériel de bureau, de bricolage, etc. En polystyrène résistant. Coloris rouge, brun ou jaune.
les 2 A6 1.50 au lieu de 2.20
les 2 A5 2.- au lieu de 2.60
les 2 A4 4.- au lieu de 5.20

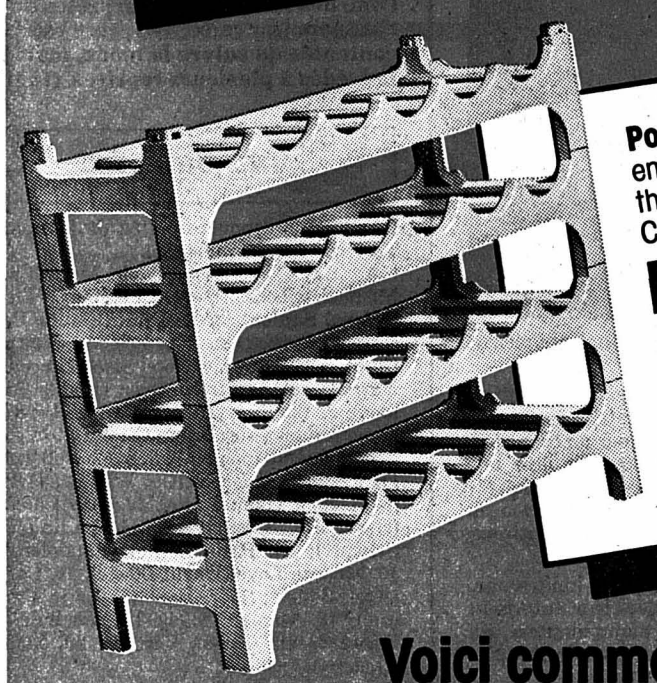

Porte-bouteilles
empilable, en matière synthétique légère et robuste. Coloris brun et beige.
les 4 10.- au lieu de 12.-

Natte universelle de ménage
40 x 60 cm, imprimée en rouge ou bleu.
les 2 6.- au lieu de 8.-

44-2706

Voici comment économiser activement! MIGROS

ECONOMIE

Impôt sur le revenu et repas pris hors domicile

Discrimination levée entre contribuables mariés et célibataires

Onze cantons, dont le canton de Neuchâtel, n'admettaient pas en matière d'impôts sur le revenu, la déduction par le contribuable célibataire, des frais occasionnés par les repas pris hors du domicile. Ils ne sont plus que dix aujourd'hui.

Désormais, le canton de Neuchâtel en quelque sorte incité à abandonner cette discrimination, ne l'applique plus. Mais ce type de déduction ne sera toutefois pas admis d'une façon systématique. Chaque cas sera examiné pour lui-même et en fonction de sa plausibilité.

Incité avons-nous dit, par un jugement du Tribunal administratif neuchâtelois du 15 décembre 1982, dans une cause qui opposait un citoyen B., au Département des finances.

Au terme de ce jugement, le dossier avait été renvoyé à l'administration cantonale des contributions, nous rappelle la «Revue fiscale» de décembre 1983, pour qu'elle examine si le fait de travailler à l'extérieur a occasionné au recourant un surplus de dépenses pour les repas pris hors du domicile et en tienne compte le cas échéant.

A la suite de cet arrêt, l'attitude de l'administration cantonale des contributions s'est modifiée dans la mesure où les considérants du Tribunal administratif tendent à faire penser que le célibataire contraint de manger hors de son domicile à midi, à cause de l'éloignement de son lieu de travail, a également un surplus de dépenses.

Rubrique économique:
Roland CARRERA

Jusqu'ici en effet, l'administration partait du principe que le supplément de frais pour un repas pris hors du domicile était réel lorsque d'un côté l'épouse, le cas échéant les enfants devaient prendre leur repas chez eux et le mari ailleurs. Pour le célibataire le point de vue était différent, à savoir en résumé, que le surplus de dépenses n'était pas suffisant pour justifier une déduction additionnelle. Cette discrimination est donc levée. Voici un extrait des considérants du Tribunal administratif à cet égard.

EXTRAIT DES CONSIDÉRANTS

2. (...) Selon l'article 26 al. 1 litt. a LCD, le contribuable peut déduire du total de son revenu brut les frais généraux nécessaires à la réalisation du revenu. D'après les directives pour l'impôt direct cantonal 1981 émises par l'administration cantonale des contributions le surplus de dépenses pour repas pris hors du domicile entre dans les frais généraux nécessaires à l'acquisition du revenu; seules les personnes mariées peuvent toutefois le déduire. L'arrêté du Conseil fédéral concernant la perception d'un impôt pour la défense nationale (AIN), du 9 décembre 1940, dont la LCD s'est fortement inspirée, contient à son article 22 al. 1 litt. a une règle analogue à celle de l'article 25 al. 1 litt a LCD. Le surplus de dépenses pour les repas pris hors du domicile est aussi déductible du revenu brut non seulement pour les personnes mariées, mais également pour les célibataires, ainsi que cela a été jugé par le Tribunal fédéral le 14 novembre 1952 (ATF 78 I 364; Archives 21, p. 432) et que cela ressort de la circulaire de l'administration fédérale des contributions du 14 juillet 1980 concernant les dépenses professionnelles des personnes exerçant une activité dépendante... (publiée in Archives 49 (1980-81, p. 52, 54). Une déduction n'entre en considération que dans la mesure où les repas pris hors du domicile occasionnent un surplus de dépenses par rapport aux repas pris à la maison. L'administration fédérale a fixé un forfait à cette déduction: tel surplus de dépenses s'élève à 7 francs pour chaque repas principal pris hors du domicile ou à 1600 francs par an si le contribuable prend régulièrement son repas de midi hors du domicile. Ce forfait est réduit si le prix du repas revient meilleur marché en raison de prestations de l'employeur.

On ne voit pas, en matière d'impôts cantonal et communal, pour quelle raison seul le contribuable marié, à l'exclusion du célibataire, peut déduire de son revenu brut le surplus de dépenses que lui occasionne la prise des repas hors du domicile. Cette discrimination qui ne se trouve d'ailleurs pas dans la loi n'a pas de fondement objectif. Certes, le contribuable marié devant prendre ses repas au restaurant a indiscutablement des frais supplémentaires dans la mesure où un repas est tout de même préparé à son domicile pour le reste de la famille. Mais il en va de même pour le célibataire qui prend ses repas à domicile ou chez ses parents. La seule différence qui existe est que les frais supplémentaires sont en règle générale plus élevés dans le cas du contribuable marié, du moment que dans un ménage de plusieurs personnes chacun vit à meilleur compte que si elle était seule. Aussi, la discrimination introduite par voie de directives entre le contribuable marié et le contribuable célibataire à propos de la déduction litigieuse, doit être abandonnée. Tous les contribuables, qu'ils soient mariés ou célibataires, pourront ainsi déduire de leur revenu brut le surplus de dépenses pour repas pris hors du domicile lorsqu'ils rentrent chaque jour chez eux. Toutefois, cette déduction n'est admise que s'il y a surplus de dépenses, ce qui n'est en particulier pas le cas lorsque le contribuable célibataire prenait déjà les repas dans des établissements publics lorsqu'il travaillait au lieu de son domicile. Le fait que onze cantons procèdent encore à propos de ce type de déduction à une discrimination entre contribuable marié et contribuable célibataire ne suffit pas à la justifier.

Flambée du dollar

Motifs politiques

Le dollar commence l'année en beauté avec une nouvelle série de records, comblant très largement le repli qu'il avait connu pendant les dernières séances de 1983. Sur toutes les places européennes, il a ouvert hier en flèche. Pour les cambistes cette envolée s'explique à la fois par le raid israélien de hier matin près de Baalbeck, et par la récente remontée des taux d'intérêt à court terme aux Etats-Unis (bons du trésor). En outre les marchés ont été sensibles au coup d'état du Nigeria qui a entraîné une défiance vis à vis de la livre sterling.

Ces événements renforcent le rôle de valeur-refuge de la monnaie américaine, la hausse des taux d'intérêt favorisant également le dollar, en renforçant l'attrait des placements en dollars. En outre, de nombreux opérateurs s'empressent de couvrir leurs besoins en dollars, opération qu'ils avaient différée en fin d'année alors qu'on prévoyait généralement une désescalade de la monnaie américaine et des taux d'intérêt. (ats)

Quels justificatifs présenter?

L'administration fait confiance!

L'administration ne demande pas de justificatifs, tickets de caisse ou factures aux intéressés – privés. D'où une certaine difficulté du contrôle et de la vérification de la part d'une commission de taxation, de la véracité des déclarations.

Le problème étant à cet égard similaire pour les gens mariés et les célibataires. «Notre administration des contributions a toujours eu dans l'optique de faire confiance au contribuable, nous a confié une personne compétente, M. Gigon. Si l'on part d'un esprit de suspicion en examinant une déclaration, la vie devient impossible pour les inspecteurs comme pour les contribuables. Mais il incombera aux Commissions de taxation et aux inspecteurs en particulier, d'examiner si le surplus de frais est plausible, vu l'éloignement entre lieu de domicile et lieu de travail, le temps disponible à midi etc. On sait très bien qu'à la belle saison par exemple, nombre de personnes se nourrissent en plein air d'un sandwich, de fruits ou de choses légères, où irions-nous s'il fallait contrôler les contribuables à ce point. Je le répète: l'examen de la déclaration est essentiellement basé sur la confiance et la plausibilité!» Espérons que l'on n'en abusera pas trop...

Omega: chômage partiel et mises à la retraite

Les «mesures peu agréables» concernant l'emploi chez Omega, qui avaient été annoncées en décembre dernier suite à la fusion des géants horlogers Asuag et SSIH, sont devenues effectives mardi à Bienne. 160 des 1130 collaborateurs (dont deux tiers de femmes) de la société biennoise ont été mis au chômage partiel à 100 pour cent et une «soixantaine» d'autres (dont deux tiers d'hommes) ont été mis à la retraite anticipée, confirme mercredi M. Robert Huessy, un des porte-parole du groupe Asuag-SSIH.

Les responsables d'Omega espèrent que ces mesures, accompagnées par le non-renouvellement des postes de travail naturellement libérés, permettront d'éviter les licenciements. Cependant, selon M. Huessy, Omega ne garantit pas la réintégration totale des personnes mises au chômage partiel et il n'est ainsi pas exclu qu'Omega procède à l'avenir à de nouveaux licenciements. Tout dépend de l'évolution que connaîtra la société dans ces prochains mois, précise M. Huessy.

Par ailleurs, Omega offre la possibilité aux personnes mises au chômage partiel de suivre des «cours de base» de cinq semaines donnant ensuite la possibilité de suivre des «cours de perfectionnement» de six mois. Ces cours devraient, selon M. Huessy, améliorer les chances de réintégration totale des personnes qui les auront suivis.

L'Office du travail du canton de Berne a d'ores et déjà accepté le principe de tels cours, ce qui permettra à Omega de bénéficier des nouvelles indemnités prévues dans le cadre de la nouvelle loi sur l'assurance chômage. La durée du chômage partiel est encore indéterminée, mais la durée des cours permet une première estimation, remarque M. Huessy. Cela confirme ce que nous annoncions dans ces mêmes colonnes en décembre, et notamment nos informations chiffrées. (ats, Imp)

En deux mots et trois chiffres

● **Les quatre premières banques suisses** ont annoncé une **baisse partielle immédiate de leurs taux d'intérêt des dépôts à terme fixe.** Ainsi les sommes variant entre 100.000 francs et 2,5 millions de francs et portant sur une durée de 3 à 8 mois seront rémunérées à 3¼%, soit ¼ de point de moins. Le taux pour les dépôts d'une durée de 9 à 12 mois reste en revanche inchangé à 3½%.

● **1983** a été une **année record pour la publicité à la télévision.** Les recettes se montent à 127 millions de francs, soit 10% de plus que l'année précédente. Ce résultat record a été atteint avec un taux d'écoute stable, écrit la SA pour la publicité à la télévision, dans son dernier bulletin. Une nouvelle augmentation est attendue pour l'année en cours.

● **La Société de Banque Suisse (SBS)** envisage d'émettre jusqu'au 13 janvier un **emprunt obligataire de 100 millions de francs** d'une durée maximale de 10 ans. Le taux d'intérêt, indique mercredi la SBS, a été fixé à 4¾% et le prix d'émission à 99,50%. Le montant de l'emprunt pourra, le cas échéant, être porté à 150 millions de francs.

BOURSE

NEUCHÂTEL

	A	B
Cr. Fonc. Ne.	690	690
La Neuchâtel.	600	590
Cortaillod	1475	1475
Dubied	170	170

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	109000	110250
Roche 1/10	10950	10950
Asuag	34	34
Kuoni	5850	5850
Astra	1.95	1.95

ACTIONS SUISSES

	A	B
B. Centr. Coop.	830	825
Swissair p.	995	990
Swissair n.	847	828
Bank Leu p.	4470	4420
UBS p.	3660	3620
UBS n.	685	675
SBS p.	332	333
SBS n.	259	257
SBS b.p.	282	282
C.S. p.	2355	2375
C.S. n.	438	437
BPS	1500	1490
BPS b.p.	150	149.50
Adia Int.	1805	1820
Elektrowatt	2850	2845
Galenica b.p.	440	438
Holder p.	770	765
Jac Suchard	6675	6590
Landis B	1580	1580
Motor col.	755	740
Moeven p.	3610	3650
Buerhle p.	1435	1390
Buerhle n.	301	300
Buehrle b.p.	325	327
Schindler p.	2500	2425
Bâloise n.	670	670
Rueckv p.	8275	8200
Rueckv n.	3500	3550
W'thur p.	3600	3525
W'thur n.	1970	1970
Zurich p.	19100	19000
Zurich n.	10950	10850
Atel	1350	1360
BBC I -A-	1470	1440
Ciba-gy p.	2425	2340
Ciba-gy n.	1045	1030
Ciba-gy b.p.	1945	1890
Jelmoli	2005	1940
Hermes p.	350	355
Globus p.	3150	3225
Nestlé p.	5090	5040
Nestlé n.	3060	3060
Sandoz p.	7350	7375
Sandoz n.	2555	2530
Sandoz b.p.	1170	1165
Alusuisse p.	910	900
Alusuisse n.	308	302
Sulzer n.	1570	1590

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Abbott Labor	100.—	103.50
Aetna LF cas	78.75	80.75
Alcan alu	86.75	87.—
Amax	52.50	52.75
Am Cyanamid	109.—	107.50
ATT	134.—	139.50
ATL Richf	95.—	94.50
Baker Intl. C	42.25	42.25
Baxter	51.75	52.25
Boeing	97.—	98.—
Burroughs	110.50	110.—
Caterpillar	105.—	103.—
Citicorp	82.—	82.—
Coca Cola	119.—	118.—
Control Data	100.—	100.—
Du Pont	114.50	114.—
Eastm Kodak	168.50	171.—
Exxon	82.25	81.75
Fluor corp	38.75	38.50
Gén. elec	129.50	128.50
Gén. Motors	163.50	166.50
Gulf Oil	94.—	94.25
Gulf West	66.50	68.25
Halliburton	89.25	87.25
Homestake	66.—	64.50
Honeywell	287.50	292.—
Inco ltd	32.50	32.25
IBM	270.—	272.—
Litton	154.50	155.50
MMM	181.50	183.—
Mobil corp	63.—	62.75
Owens-Illin	82.—	83.25
Pepsico Inc	83.75	83.75
Pfizer	79.—	81.25
Phil Morris	157.50	158.—
Phillips pet	75.50	74.25
Proct Gamb	125.—	126.50
Rockwell	72.50	73.—
Schlumberger	110.50	109.—
Sears Roeb	81.75	81.50
Smithkline	125.50	128.—
Sperry corp	103.—	103.50
STD Oil ind	111.—	111.—
Sun co inc	96.—	97.75
Texaco	79.—	78.—
Warner Lamb.	64.75	65.50
Woolworth	76.75	78.50
Xerox	109.50	109.—
Zenith radio	77.75	79.—
Akzo	75.75	76.—
Amro Bank	47.50	48.—
Anglo-am	35.75	35.75
Amgold	239.50	237.50
Mach. Bull	10.—	10.—
Cons. Goldf I	23.—	23.—
De Beers p.	16.25	16.25
De Beers n.	16.50	16.25
Gen. Shopping	380.—	382.—
Norsk Hyd n.	143.—	142.—
Phillips	33.50	33.50
Rio Tinto p.	18.75	19.—
Robeco	242.—	241.50
Rolinco	232.50	232.50
Royal Dutch	100.—	101.50
Sanyo eletr.	5.65	5.50
Aquitaine	45.—	44.50
Sony	34.75	34.—
Unilever NV	185.—	190.—
AEG	66.25	67.50
Basf AG	139.50	140.—
Bayer AG	140.50	140.—
Commerzbank	141.—	140.50

BILLETS (CHANGE)

	Achat	Vente
1 $ US	2.18	2.26
1 $ canadien	1.73	1.83
1 £ sterling	3.03	3.28
100 fr. français	25.25	27.25
100 lires	-.1240	-.1390
100 DM	79.—	81.—
100 fl. hollandais	70.25	72.25
100 fr. belges	3.70	4.—
100 pesetas	1.25	1.50
100 schilling autr.	11.20	11.50
100 escudos	1.35	1.85

DEVISES

	Achat	Vente
1 $ US	2.2150	2.2450
1 $ canadien	1.7765	1.8050
1 £ sterling	3.13	3.19
100 fr. français	25.85	26.55
100 lires	-.13	-.1340
100 DM	79.75	80.55
100 yen	-.9490	-.9610
100 fl. hollandais	71.—	71.80
100 fr. belges	3.88	3.98
100 pesetas	1.38	1.43
100 schilling autr.	11.30	11.42
100 escudos	1.63	1.69

MARCHÉ DE L'OR

	Achat	Vente
Once $	372.—	375.—
Lingot	26700.—	26950.—
Vreneli	168.—	178.—
Napoléon	158.—	170.—
Souverain	191.—	203.—
Double Eagle	1090.—	1180.—

CONVENTION OR

5.1.84	
Plage	27200.—
Achat	26850.—
Base argent	640.—

Daimler Benz	521.—	512.—
Degussa	311.—	308.—
Deutsche Bank	282.50	281.—
Dresdner BK	142.—	142.—
Hoechst	148.—	148.—
Mannesmann	116.—	119.50
Mercedes	447.—	444.—
Rwe ST	144.50	144.50
Schering	305.—	305.—
Siemens	310.—	310.—
Thyssen AG	68.50	68.—
VW	183.50	182.50

NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CASX	36⅛	36¼
Alcan	39⅛	39½
Alcoa	44½	46⅛
Amax	23¾	24.–
Att	62⅜	64⅜
Atl Richfld	42½	43.–
Baker Intl	18⅝	19⅛
Boeing Co	44.–	45⅞
Burroughs	49⅝	50.–
Canpac	40⅝	41¼
Caterpillar	45⅞	48¾
Citicorp	36½	38.–
Coca Cola	53¼	55.–
Crown Zeller	36¾	36½
Dow chem.	32¾	33½
Du Pont	51¼	52.–
Eastm. Kodak	77.–	76⅞
Exxon	36⅝	37⅛
Fluor corp	17.–	–.–
Gen. dynamics	57¾	57¾
Gen. élec.	57½	58¼
Gen. Motors	74¼	75⅞
Genstar	24.–	24⅛
Gulf Oil	42½	42⅜
Halliburton	39⅛	40½
Homestake	29⅛	29½
Honeywell	131.–	132⅜
Inco ltd	14⅝	14½
IBM	121¾	123⅞
ITT	44½	44¾
Litton	69⅞	68⅝
MMM	82¼	84¼
Mobil corp	28¼	28⅞
Owens Ill	37⅝	38¼
Pac. gas	14¾	14⅞
Pepsico	37¾	37¾
Pfizer inc	36⅛	37⅛
Ph. Morris	71¼	73¼
Phillips pet	33½	34¼
Proct. & Gamb.	57.–	56⅞
Rockwell int	32⅞	33.–
Sears Roeb	36½	37⅜
Smithkline	56¾	56¾
Sperry corp	46⅞	47⅝
Std Oil ind	50¼	51.–
Sun CO	44.–	45.–
Texaco	35¼	35⅝
Union Carb.	62⅛	62¾
Uniroyal	17.–	17⅜
US Gypsum	60½	61¾
US Steel	31.–	31⅞
UTD Technol	72.–	72⅞
Warner Lamb.	29⅝	30⅜
Woolworth	35½	36⅝
Xerox	49¼	50⅜
Zenith radio	35⅝	36¼
Amerada Hess	28.–	28⅜
Avon Prod	25⅜	25⅜
Motorola inc	135⅝	135⅝
Pittston co	14⅛	14⅜
Polaroi	33⅝	34⅝
Rca corp	34.–	34⅞
Raytheon	43⅝	44.–
Dome Mines	13½	13⅝
Hewlet-pak	42¼	43½
Revlon	32.–	32¼
Std Oil cal	34⅛	34⅞
Superior Oil	36⅜	37.–
Texas instr.	139⅞	141¾
Union Oil	31.–	31⅝
Westingh el	54.–	54¼

(L.F. Rothschild, Unterberg, Towbin, Genève)

TOKYO

	A	B
Ajinomoto	FERMÉ	1090
Canon	FERMÉ	1570
Daiwa House	FERMÉ	520
Eisai	FERMÉ	1270
Fuji Bank	FERMÉ	–.–
Fuji photo	FERMÉ	2000
Fujisawa pha	FERMÉ	870
Fujitsu	FERMÉ	1350
Hitachi	FERMÉ	838
Honda Motor	FERMÉ	1130
Kangafuchi	FERMÉ	513
Kansai el PW	FERMÉ	1050
Komatsu	FERMÉ	544
Makita elct.	FERMÉ	1220
Marui	FERMÉ	1300
Matsush el I	FERMÉ	1990
Matsush el W	FERMÉ	655
Mitsub. ch. Ma	FERMÉ	288
Mitsub. el	FERMÉ	428
Mitsub. Heavy	FERMÉ	273
Mitsui co	FERMÉ	366
Nippon Music	FERMÉ	612
Nippon Oil	FERMÉ	1040
Nissan Motor	FERMÉ	750
Nomura sec.	FERMÉ	739
Olympus opt.	FERMÉ	1100
Rico	FERMÉ	1120
Sankyo	FERMÉ	670
Sanyo élect.	FERMÉ	586
Shiseido	FERMÉ	1030
Sony	FERMÉ	3470
Takeda chem.	FERMÉ	745
Tokyo Marine	FERMÉ	557
Toshiba	FERMÉ	424
Toyota Motor	FERMÉ	1500

CANADA

	A	B
Bell Can	33.50	33.125
Cominco	59.—	59.125
Dome Petrol	4.15	4.15
Genstar	31.—	30.25
Gulf cda Ltd	17.50	17.50
Imp. Oil A	37.125	37.—
Noranda min	26.50	26.25
Royal Bk cda	34.375	34.375
Seagram co	45.125	44.875
Shell cda a	23.625	23.75
Texaco cda I	41.50	41.375
TRS Pipe	31.25	31.25

Achat **100 DM** Devise
79.75

Achat **100 FF** Devise
25.85

Achat **1 $ US** Devise
2.2150

LINGOT D'OR
26700 - 26950

INVEST DIAMANT
Janvier 1984, 580 - 252

(A = cours du 3.1.84)
(B = cours du 4.1.84)

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: 1252.74 — Nouveau: 1268.95

168-A-8401

3 für 2 pour 2 per

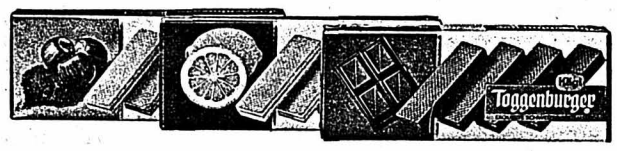

Gaufrettes «Toggenburger»,
3 paquets à 150 g
3.- au lieu de 4.50

Chocolat suisse,
3 tablettes à 100 g
2.- au lieu de 3.–

Fendant,
3 bouteilles à 20 cl
4.- au lieu de 6.–
(+ dépôt –.90)

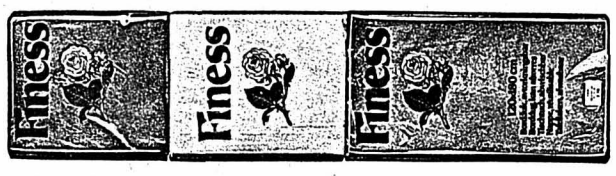

Nappes «Finess»,
réutilisables,
3 pièces à 120 x 180 cm
5.40 au lieu de 8.10

Serviettes «Finess»,
3 couches,
33 x 33 cm. 3 paquets à 25 pièces
2.60 au lieu de 3.90

Pâtes dentifrices «Dansen»,
3 tubes à 100 g
3.40 au lieu de 5.10

3 brosses à dents,
2.40 au lieu de 3.60

Savons fruités,
2 types. 3 pièces à 125 g
2.80 au lieu de 4.20

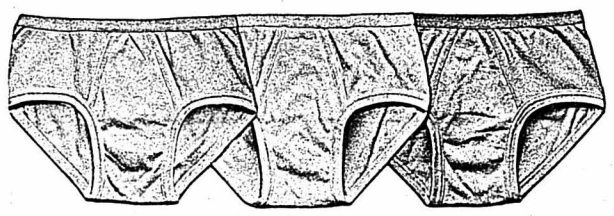

3 slips messieurs,
100% coton, divers coloris.
Tailles S-XL
7.- au lieu de 10.50

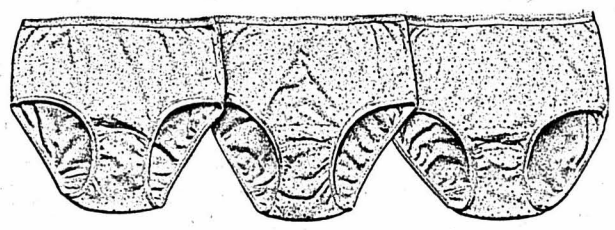

3 slips dames,
100% coton, divers coloris.
Tailles 36-46
5.- au lieu de 7.50

Mouchoirs messieurs,
100% coton. 3 pièces à 41 x 41 cm
2.- au lieu de 3.–

Fil pour pullover, acrylique/
mohair/alpaga. 3 pelotes à 50 g
6.- au lieu de 9.–

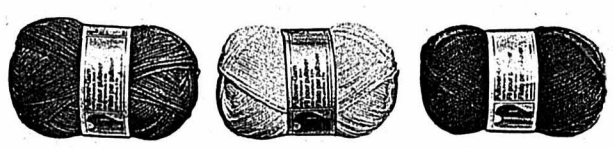

Fil pour pullover,
acrylique. 3 pelotes à 50 g
3.60 au lieu de 5.40

ABM

44-600

action

Jusqu'au samedi 7 janvier

Viande hachée de bœuf le kilo **11.-** (au lieu de 13.-)

Tranche de porc panée le kilo **14.50** (au lieu de 16.-)

28-92.

FRAÎCHEUR PRIX QUALITÉ **MIGROS** BOUCHERIE MIGROS

Pour tous vos imprimés

adressez-vous au bureau de L'Impartial

UNIVERSITÉ POPULAIRE NEUCHÂTELOISE

Section des Montagnes

REPRISE DES COURS

La Chaux-de-Fonds

LA CAISSE NATIONALE SUISSE D'ASSURANCES EN CAS D'ACCIDENT ET L'ASSURANCE ACCIDENTS OBLIGATOIRE
MM. René Froidevaux, Georges Maulaz, Dr Bernard Liechti, Pierre Eschbach
Sept leçons dès le mardi 10 janvier à 19 h. **Fr. 42.–**

PRATIQUE DE LA VIDEO ET DU SON DANS L'ENSEIGNEMENT
MM. Francis Jeannin, Jean-Pierre Girardin, Rollon Urech
Huit leçons dès le jeudi 12 janvier à 19 h. 45. **Fr. 70.–**

INITIATION À L'ANALYSE DE CONTENU
M. Michel Rousson, professeur à l'Université de Neuchâtel
Huit leçons dès le jeudi 12 janvier à 19 h. 45 **Fr. 48.–**

UPN SPÉCIAL: «LOISIRS JEUNESSE»
M. Jack Frey, disc-jockey, animateur et organisateur de manifestations
Trois leçons dès le vendredi 13 janvier à 19 h. 30 **Fr. 10.–**

HISTOIRE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES LE XVIe ET LE XVIIe SIÈCLE
MM. Rémy Scheurer, Louis-Edouard Roulet
Quatre leçons dès le lundi 16 janvier à 19 h. 45 **Fr. 24.–**

FAUT-IL JETER LA TÉLÉ ?
MM. Pierre Kramer, Freddy Landry, André Paratte, Jean-Fred Bourquin, Gilbert Brodard, Jean Martenet, Jean Dumur
Sept leçons dès le lundi 16 janvier à 19 h. 45 **Fr. 42.–**

SOCIOLOGIE DU TRAVAIL
M. Blaise Duvanel, sociologue
Huit leçons dès le lundi 16 janvier à 19 h. 45 **Fr. 48.–**

ESSAYONS D'ÉCRIRE
M. Gil Baillod, rédacteur en chef de L'Impartial
Quatre leçons dès le mardi 17 janvier à 19 h. 45 **Fr. 24.–**

LA FORME MUSICALE
M. Cyril Squire, professeur au Conservatoire neuchâtelois
Quatre leçons dès le mardi 17 janvier à 19 h. 15 **Fr. 24.–**

POUR UNE MEILLEURE COMMUNICATION: LA MÉTHODE GORDON
Mme Angelica Wenger, animatrice Gordon
Cinq journées complètes dès le samedi 18 février **Fr. 120.-**

ORNITHOLOGIE
M. Marcel Jacquat, licencié ès sciences, bagueur de la station ornithologique suisse de Sempach
Six leçons dès le mardi 21 février à 19 h. 45 **Fr. 36.–**

LES TECHNIQUES D'INVESTIGATION EN MÉDECINE ET LEUR APPLICATION
Dr Pierre Siegenthaler, Dr Pierre Kocher, Dr Robert Zender, Mme Elisabeth Calame
Cinq leçons dès le jeudi 23 février à 19 h. 45 **Fr. 30.–**

Le Locle

NOS PARTIS POLITIQUES: QUI SONT-ILS, QUE VEULENT-ILS ?
MM. Maurice Huguenin, Willy Humbert, Jean-Pierre Tritten, Pierre Brossin, Francis Favre, Frédéric Blaser, Jean-Pierre Blaser, Charly Débieux, Pierre Faessler, Robert Teuscher, Rolf Graber
Cinq leçons dès le mercredi 25 janvier à 19 h. 45 **Fr. 30.–**

Les Brenets

TECHNIQUES D'IMPRESSION
Mme Jacqueline Sandoz
Sept leçons dès le jeudi 9 février à 19 h. 30 **Fr. 63.–**

Inscriptions: Case postale 77, 2301 La Chaux-de-Fonds.
Délégué à la formation permanente, Grenier 22, ✆ 039/23 27 23 194

SPORTS

Tournée austro-allemande de saut à Innsbruck

Weissflog a déclassé ses adversaires

Jens Weissflog est bien le meilleur sauteur du moment. Cet apprenti électricien est-allemand de 19 ans a une nouvelle fois déclassé tous ses adversaires, laissant son second, Matti Nykaenen, à près de 20 points, sautant au total dix mètres de plus que tout le monde. Weissflog, ancien champion du monde junior, occupe également très largement la première place au classement général de la tournée de saut austro-allemande avant le dernier concours, vendredi, à Bischofshofen.

Et ce tremplin-là devrait lui convenir, puisque ce fut là, il y a une année, qu'il fêtait son premier succès en Coupe du monde. Matti Nykaenen, quant à lui, conserve sa première place au classement de la Coupe du monde, après sept concours, sans jamais s'être imposé, mais grâce à sa régularité.

BRAVO PIAZZINI

Légère déception suisse, Hansjoerg Sumi, 32e seulement, ne rééditant de loin pas sa performance du jour du Nouvel-An à Garmisch. En revanche, le Combier Fabrice Piazzini, 18 ans, a peut être gagné une partie de son droit de participation aux Jeux d'hiver à Sarajevo. Le sauteur du Brassus a réussi le 8e meilleur saut de la seconde manche, améliorant de 10 m. son résultat de la première manche et devançant largement Sumi. Le jour où le protégé de Von Grunigen arrivera à aligner deux sauts équivalents – une simple question d'expérience, estime son entraîneur – il fera partie de l'élite des sauteurs.

Pascal Reymond, de Vaulion, et Christian Hauswirth, de Gstaad, tous deux tout juste âgés de 18 ans aussi, n'ont, eux, pas été dans un grand jour.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Il faut dire que les conditions régnant à Innsbruck furent très particulières et qu'il fallait faire preuve de beaucoup de force psychique pour les surmonter

Dans un premier temps, la compétition faillit consacrer trois nouveaux «champions». Mathiaz Zadar, le Yougoslave, s'était envolé – c'est le mot – à 107 mètres. Gérard Colin, le Français, puis Tom Ylipulli, un jeune Finnois, à 102 mètres et demi. D'autres, des valeurs confirmées, avaient totalement sombré. C'est que des rafales de vent s'étaient mises de la partie et ont bien failli tout compromettre. Après plus d'une heure d'attente, on pouvait repartir de zéro, le vent s'étant un tant soit peu calmé. Des trois héros cités, pas le moindre ne réussira, cette fois, à se qualifier parmi les 50 premiers admis à prendre le départ de la seconde manche.

Dans la première série de sauts, on resta donc quelque peu dans l'incertitude. Le doute ne rongeait pas que les éléments inexpérimentés. Ainsi, Klaus Ostwald, 2e au classement intermédiaire de la tournée, vainqueur à Oberstdorf, n'était-il que 24e.

NOMBREUX BATTUS

Parmi les grands battus également le Canadien Horst Bulau, qui compte déjà 13 victoires en Coupe du monde et qui, à ce titre, en est l'un des dominateurs, Kogler et Nykaenen, les deux autres «recordmen» en étant également à 13 succès. Et bien, le Canadien terminera 60e. Hubert Neuper lui non plus ne se qualifiait pas. L'Autrichien est le vainqueur de la tournée 1981-82.

Ostwald refera 20 places lors de son second essai. Avec 107,5 m., l'Allemand de l'Est établissait un nouveau record du tremplin. Son compatriote Jens Weissflog avait déjà fait la différence lors de son premier saut. Il devançait l'instituteur norvégien Ole-Gunnar Fidjestoel de 5 points. Dernier donc à prendre son envol, Weissflog ne calcula pourtant pas et réalisait lui aussi 107,5 m., à l'instar d'Ostwald. Mais les deux hommes sont actuellement les seuls de la RDA à rivaliser avec les meilleurs. Manfred Deckert, très net triomphateur de cette tournée., il y a trois ans, cherche lui aussi ses marques. Hier, sa 16e place constituait son meilleur classement dans cette tournée. Chez eux, les Autrichiens se sont à nouveau retirés battus, bien qu'alignant 23 (!) sauteurs.

Andreas Felder, 8e, Armin Kogler, 11e: les supporters autrichiens étaient habitués à mieux depuis quelques années. Dans les six premiers, on retrouve deux Est-Allemands, deux Finlandais et deux Norvégiens.

3e concours de la 32e tournée austro-allemande de saut, à Innsbruck: 1. Jens Weissflog (RDA) 224,1 points (101 + 107,5 m., nouveau record du tremplin, ancien par Hubert Neuper (Aut) 107 m.; 2. Matti Nykaenen (Fin) 207,6 (96 + 102,5); 3. Jari Puikkonen (Fin) 205,4 (97 + 101; 4. Klaus Ostwald (RDA) 200,3 (89 + 107,5, record du tremplin); 5. Ole-Gunnar Fidjestoel (No) 198,2 (99 + 96); 6. Per Bergerud (No) 197,4 (91 + 102); 7. Pentti Kokkonen (Fin) 195,2 (94 + 96); 8. Andreas Felder (Aut) 188,9 (90 + 98); 9. Peter Rohwein (RFA) 186,9 (94 + 94); 10. Primos Ulaga (You) 185,5 (90 + 97); 11. Armin Kogler (Aut) 184,2 (88 + 97); 12. Pavel Ploc (Tch) 183,8 (90,5 + 96); 13. Rolf Age Berg (No) 180,3 (90 + 94); 14. Landis Arnold (EU) et Holger Freitag (RDA) 180,0 (91 + 91). **Puis les Suisses:** 23. Fabrice Piazzini 175,0 (86 + 96); 31. Hansjoerg Sumi (S) 166,6 (87 + 89). Non qualifiés pour la seconde manche: 98. Christian Hauswirth 44,0 (66); 101. Pascal Reymond 41,0 (66). 106 concurrents classés.

Classement général de la tournée avant le dernier concours à Bischofshofen (6 janvier): 1. Weissflog (RDA) 659,8; 2. Ostwald 628,8; 3. Nykaenen 614,3; 4. Fidjestoel (No) 598,7; 5. Puikkonen (Fin) 591,7; 6. Kokkonen (Fin) 581,6; 7. Felder (Aut) 579,4; 8. Ploc (Tch) 576,0; 9. Jeff Hastings (U) 571,9; 10. Bergerud (No) 570,5; 11. Freitag (RDA) 566,6; 12. Manfred Deckert (RDA) 562,2; 13. Ernst Vettori (Aut) 552,9; 14. Berg (No) 551,7, 15. Stefan Stannarius (RDA) 547,4.

Classement de la Coupe du monde après sept épreuves: 1. Nykaenen (Fin) 92; 2. Ulaga (You) et Weissflog (RDA) 70; 4. Hastings (EU) 69; 5. Bulau (Can) 58; 6. Vegard Opaas (No) 54; 7. Ostwald (RDA) 52. (si)

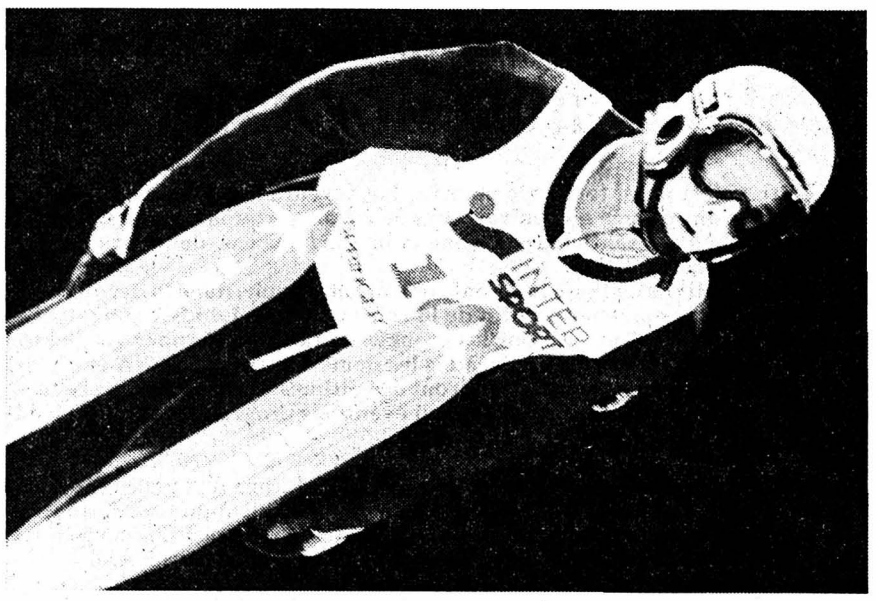

Jens Weissflog a déclassé tous ses adversaires à Innsbruck. (Bélino AP)

Le football italien à nouveau en ébullition

L'équipe de l'Udinese, avec Zico, vendue!

L'industriel italien Lamberto Mazza a décidé de vendre le club de première division d'Udinese, dont il était propriétaire depuis trois ans et au sein duquel il avait fait entrer l'été dernier Zico, l'un des meilleurs joueurs mondiaux du moment, révélait mercredi la presse sportive. Les journaux parlaient d'un protocole de vente signé il y a quinze jours à la mairie d'Udine (Frioul) entre M. Mazza (57 ans), ancien administrateur délégué du groupe électroménager «Zanussi» et propriétaire-président de l'Udinese depuis juin 1981, et un groupe d'industriels locaux, dont l'identité est tenue secrète.

La transaction porterait sur environ 7 milliards de lires (10 millions de francs), dont une part aurait déjà été versée, le solde devant intervenir avant la fin février.

Sous l'impulsion du jeune directeur sportif Franco Dal Cin, l'Udinese, qui se trouvait encore en troisième division en 1976, a fait le «grand saut» en un rien de temps, accédant à la première division en 1980, après le scandale des paris truqués («totonero»), qui avait valu la rétrogradation à la Lazio de Rome.

En juillet dernier, M. Mazza réussissait le plus beau coup de sa carrière de propriétaire de club en rachetant à prix d'or, pour la coquette somme de 6 milliards de lires (8,5 millions de francs) au Flamengo de Rio, le plus populaire de tous les attaquants brésiliens, Artur Antunes de Coimbra, dit Zico.

RETRAITE FORCÉE

La transaction qui vient d'intervenir ne modifiera pas le statut de Zico, qui restera attaché à l'Udinese pendant les trois années de son contrat, précisait la presse italienne. Franco Dal Cin deviendrait la cheville ouvrière du club, avec pour tâche d'en assurer la réorganisation complète, tandis que M. Mazza pourrait en rester président pendant quelque temps, avant de «passer la main».

L'industriel avait pris en 1968 la direction du groupe «Zanussi» de Pordenone, après le décès de Livio Zanussi et de son bras droit, dans un accident d'avion. Sous son administration, le «colosse» s'était diversifié dans l'électronique, achetant la Ducati Elettronica et la Zettron. M. Mazza s'est vu contraint l'an dernier à une retraite forcée, Zanussi (35 sociétés, 44 usines, 35.000 employés, 7 milliards de chiffre d'affaires annuel) croulant sous les dettes.

Sous le «règne» Mazza, Zanussi a d'abord commandité le Real Madrid (football et basketball), puis indirectement la Lazio, avant de s'intéresser au milieu 1981 à l'Udinese. Le petit comptable romain, monté en grade au Frioul, sort de scène avec les honneurs: après le rachat de Zico, 100.000 supporters ont signé l'été dernier une pétition lui demandant, malgré ses difficultés avec Zanussi, de rester président de leur club favori... (si)

Selon M. Agnelli

Platini: un an de plus à la Juventus

Michel Platini, dont le contrat avec la Juventus de Turin expire normalement en juin 1984, restera un an de plus dans le grand club italien. C'est du moins ce qu'a affirmé mercredi M. Giovanni Agnelli, président du groupe Fiat (dont fait partie la Juve), dans une interview au quotidien sportif turinois «Tuttosport».

M. Agnelli, qui n'a pas précisé si le Français avait déjà renouvelé son contrat ou s'il allait le faire prochainement, a également déclaré que le Polonais Zbigniew Boniek **devrait prouver sa valeur avant la fin de la saison** s'il veut rester à la Juventus. (ap)

Fribourg et Mendrisio à l'amende

Le FC Fribourg devra payer une amende de 1500 francs pour insuffisance du service d'ordre lors du match Fribourg - Lugano du 12 novembre. Au terme de la rencontre, le trio arbitral avait en effet été agressé par deux inconnus.

Quant au FC Mendrisio, il devra s'acquitter d'une amende de 500 francs pour le mauvais comportement de ses supporters lors du match Bienne-Mendrisio du 22 octobre. Ces derniers avaient notamment envahi le terrain et s'étaient battus avec des membres du service d'ordre. (si)

Séries inférieures neuchâteloises de basketball

Fin des premiers tours

Le mois de décembre aura vu se dérouler les derniers matchs des premiers tours des différents championnats de l'Association cantonale neuchâteloise de basketball amateur (ACNBA). Nous publions ci-dessous les résultats enregistrés ainsi que les classements en notre possession.

PREMIÈRE LIGUE RÉGIONALE MASCULINE

Auvernier - Payerne 86-76
Université Neuchâtel - Tiger's ... 85-73
Université Neuchâtel - Sierre .... 86-88.

DEUXIÈME LIGUE CANTONALE MASCULINE

Neuchâtel 50 - Fleurier 82-92
Etoile La Coudre - Corcelles 87-42
La Chx-de-Fds I - Val-de-Ruz 91-89
Neuchâtel 50 - Etoile La Coudre 63-107
Saint-Imier - Fleurier 78-80
Union Neuchâtel - Corcelles 89-65
Saint-Imier - Corcelles 55-79
Etoile La Coudre - Union Neuch. . 96-74

CLASSEMENT

	Matchs	*P*
1. Etoile La Coudre	8	16
2. La Chaux-de-Fonds I	7	12
3. Union Neuchâtel	7	10
4. Corcelles	8	8
5. Val-de-Ruz	8	6
6. La Chaux-de-Fonds II	8	5
7. Fleurier	8	4
8. Neuchâtel 50	8	4
9. Saint-Imier	8	3

TROISIÈME LIGUE CANTONALE MASCULINE

Fleurier - Cortaillod 78-37
Val-de-Ruz - Auvernier 66-84
Le Locle - Union Neuchâtel 97-43
Fleurier - Saint-Imier 56-63
Peseux - Saint-Imier 2-0
Auvernier - Fleurier 89-70
Cortaillod - Val-de-Ruz .....-86-71

CLASSEMENT

	Matchs	*P*
1. Auvernier	7	12
2. Peseux	7	8
3. Fleurier	7	8
4. Saint-Imier	7	8
5. Val-de-Ruz	7	8
6. Cortaillod	7	6
7. Union Neuchâtel	7	2
8. Le Locle	7	2

JUNIORS MASCULINS

Uni Neuch. - La Chx-de-Fds 86-76
Union Neuch. - Université Neuch. 58-65

CADETS MASCULINS

Saint-Imier - Union Neuchâtel .. 31-102
Auvernier - La Chaux-de-Fonds . 85-55
Saint-Imier - Peseux 37-57
Etoile La Coudre - Uni Neuch. .. 82-89
La Chx-de-Fds - Et. La Coudre .. 81-48
Saint-Imier - Auvernier 17-81
Fleurier - Université Neuch. 34-119
Etoile La Coudre - Bienne 41-89

CLASSEMENT

	Matchs	*P*
1. Auvernier	8	16
2. La Chaux-de-Fonds I	7	12
3. Union Neuchâtel	8	9
4. Uni. Neuchâtel	6	8
5. Bienne	6	6
6. Etoile La Coudre	8	5
7. Fleurier	7	2
8. Saint-Imier	8	1
9. Peseux	4	1

DEUXIÈME LIGUE FÉMININE

La Chaux-de-Fonds - Bienne 61-46

JUNIORS FÉMININS (INTERRÉGIONAL)

Meyrin - Neuchâtel 60-73
Neuchâtel - Prilly 65-53

JUNIORS FÉMININS (CANTONAL)

Val-de-Ruz - Bienne 50-38
La Chx-de-Fds - Uni Neuchâtel .. 38-86
Uni Neuchâtel - Val-de-Ruz 97-28
Cortaillod - Bienne 25-67

CLASSEMENT

	Matchs	*P*
1. Université Neuchâtel	8	16
2. La Chaux-de-Fonds	8	12
3. Val-de-Ruz	8	8
6. Bienne	8	4
7. CEP Cortaillod	8	0

H. K.

PUBLICITÉ

1984 CHAMPIONNATS SUISSES DE SKI DE FOND
MONT-SOLEIL S/SAINT-IMIER
13 au 22 janvier 1984

Epreuves messieurs:
30 km: vendredi 13.1./10.00 h
4 x 10 km: dimanche 15.1./10.00 h
15 km: mardi 17.1./13.00 h
50 km: dimanche 22.1./ 9.00 h

Epreuves dames:
5 km: samedi 14.1./10.00 h
3 x 5 km: dimanche 15.1./13.30 h
20 km: samedi 21.1./10.00 h

Parkings à proximité des pistes
Transp. navette St-Imier – Mt-Soleil

Grand bal: samedi 21.1.84 dès 20 h

Fête de la bière: vendredi 20.1.84 dès 20.30 h. (Entrée: Fr. 5.–)

Cantine ouverte tous les jours des épreuves, restauration chaude!

Organisation:
Ski-Club Mont-Soleil

37-150

brunette

Dans le Rallye Paris-Dakar

Darniche: un gros pépin

La première épreuve chronométrée du Rallye Paris-Dakar s'est déroulée à l'occasion de la troisième étape, dans le désert de Chebaba, entre El Goleah et In Salah, au centre de l'Algérie. Chez les motos, c'est le Français Patrick Drobecq (Honda 600), et chez les voitures, ses compatriotes Jean-Pierre Gabreau-Alain Gabbay (Range Rover), qui ont signé les meilleurs chronos de cette première épreuve spéciale.

Certaines vedettes ont connu des problèmes. Ainsi, Bernard Darniche, qui envisageait d'enchaîner Paris-Dakar avec le Rallye de Monte-Carlo, risque de rentrer en Europe plus tôt que prévu. Il est arrivé trop rapidement dans une profonde ornière et le carter de sa Lada-Niva a éclaté sous le choc. Darniche a tenté de terminer coûte que coûte, mais à quatre kilomètres, sa mécanique restait définitivement immobilisée et il devait se faire remorquer pour rallier In Salah.

En ce qui concerne les concurrents suisses, on relève, en catégorie motos, le 13e rang de Jean-Jacques Loup, à 30'49 du vainqueur, le 19e de Kubicek (à 42'15), le 31e de Racine (à 1 h. 17'22), puis les 46e de Gelin et 50e de Denise Grosjean.

A noter encore l'abandon de l'équipage helvétique Luy-Malatesta (Toyota) lors de l'étape précédente, entre Alger et El Goleah. (si)

B Bob

Prologue à Saint-Moritz
Hiltebrand en tête

Hans Hiltebrand - Meinrad Müller ont remporté les deux premières manches du «prologue au championnat suisse de boblet», qui se déroulera le week-end prochain, à Saint-Moritz. Le champion du monde Ralph Pichler a déjà concédé plus de 1"30. Le Leysenoud Silvio Giobellina occupe le quatrième rang à 2"44. Hormis l'équipage de Geering - Schmutz (6e), qui ont testé un bob «imitation russse», tous les concurrents se sont alignés dans des bobs conventionnels.

Classement après deux des quatre manches: 1. Hiltebrand - Müller 2'24"85; 2. Pichler - Leuthold à 1"34; 3. Schärer - M. Rüegg à 1"61; 4. Giobellina - Freiermuth à 2"44; 5. Fasser - T. Rüegg à 3"14; 6. Geering - Schmutz à 3"16. 23 équipages classés.

(si)

SPORTS

Reprise du championnat suisse de hockey sur glace ce soir

Calculs absents dans un derby explosif aux Mélèzes

La trêve est aussi terminée pour les hockeyeurs helvétiques. Les fêtes de fin d'année ont permis aux entraîneurs de revoir certains détails. Des matchs d'entraînement se sont chargés, dans la plupart des cas, de ne pas perdre le rythme de la compétition.

Les formations de ligue nationale entreront, ce soir, dans la dernière ligne droite devant les amener à la fin de la saison 1983-84. La LNA connaîtra son relégué en date du 6 mars. Pour les groupes de LNB, un premier verdict tombera le samedi 14 janvier au soir. Mais les noms du promu en LNA et des quatre relégués en première ligue sortiront des ultimes confrontations prévues le mardi 6 mars ou lors de matchs d'appui éventuels programmés pour le jeudi 8 mars.

Pour les amateurs de hockey sur glace à La Chaux-de-Fonds et environs, l'intérêt résidera dans la course-poursuite difficile du club des Montagnes neuchâteloises. Le premier rendez-vous, à ne manquer sous aucun prétexte, sera le derby jurassien contre le HC Ajoie. Ce soir, dès 20 heures, les calculs seront absents sur la glace des Mélèzes. Seule la victoire comptera pour l'une ou l'autre équipe.

RONDE IMPORTANTE

En ligue nationale A, cette ronde de reprise sera également très importante. Le choc grison intéressera en tout premier lieu les observateurs. Sur sa patinoire, le HC Davos devrait pouvoir venir à bout d'Arosa. L'équipe de Dan Hober n'a pas fléchi durant ces fêtes. Les fatigues éventuelles de la Coupe Spengler seront oubliées.

En cas de victoire davosienne, l'écart se chiffrerait à treize unités. Une avance qui, malgré l'aberration de la formule du championnat, devrait suffire aux Soguel, Nethery et autre Bucher pour remporter le titre national.

Net vainqueur de La Chaux-de-Fonds lundi, Fribourg connaîtra certainement plus de problèmes sur sa patinoire pour venir à bout de Kloten. Une victoire apparaît indispensable cependant pour que les hommes de Cadieux terminent le troisième tour parmi les quatre premiers.

Le HC Bienne sera également au pied du mur. Le tenant du titre devra gagner sur sa patinoire face à Lugano pour revenir à la hauteur de son adversaire.

– par Laurent GUYOT –

Enfin Zurich et Langnau s'affronteront déjà dans l'optique de la lutte contre la relégation.

SITUATION SERRÉE

Dans le groupe est de LNB, Ambri et Dübendorf continueront à distance la lutte pour la première place. Olten possédera une excellente chance, sur sa patinoire, d'assurer sa participation au tour de promotion tout en réduisant à néant les chances de Wetzikon.

La situation est demeurée serrée dans le groupe ouest. Tout au moins en ce qui concerne le bas du classement. Les quatre derniers ne sont séparés que par un point et n'ont pas perdu tout espoir de revenir sur Viège.

Les Haut-Valaisans, grâce à une victoire sur Berne le 13 décembre, sont parvenus à creuser un écart substantiel (5 points) à quatre soirées du premier verdict.

Ce soir à Villars, Viège jouera une carte importante. En cas de succès Haut-Valaisan, les Vaudois seraient condamnés au tour de relégation alors le HC La Chaux-de-Fonds, Lausanne et Ajoie n'auraient plus qu'une infime chance de revenir.

Pour la première place, Sierre devrait, au vu des dernières rencontres, s'assurer le maximum de points bonus (4) pour le tour de promotion.

MANQUE DE DISCIPLINE

Le 13 décembre 1983, le HC La Chaux-de-Fonds a perdu la plupart de ses illusions en vue d'une participation au tour final de promotion. Une victoire de Viège sur Berne mais surtout une défaite face à Lausanne à Montchoisi sont venues tempérer l'optimisme des supporters les plus chauvins.

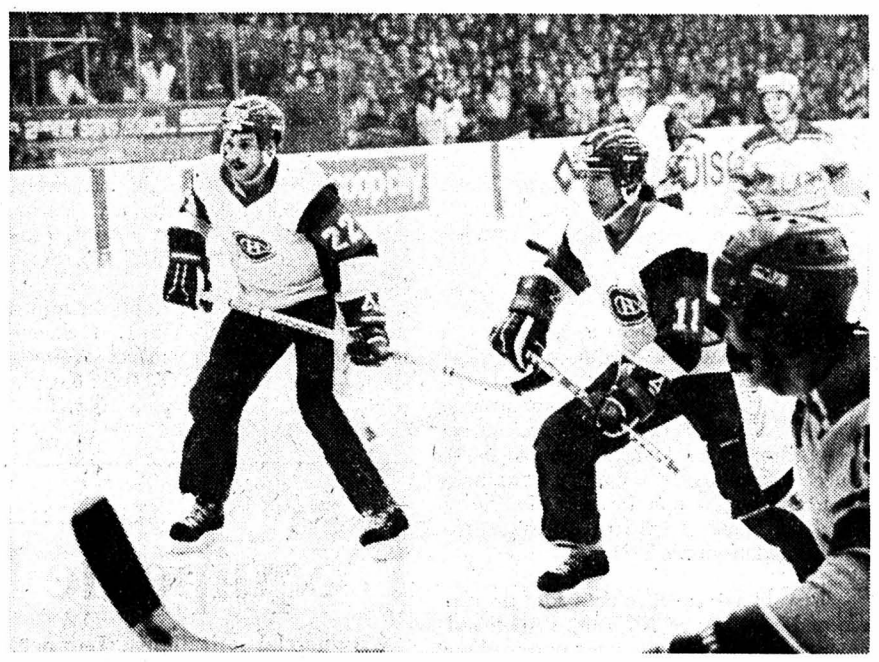

Louis Begin (à gauche) et Bobby Crawford (à droite): les supporters du HCC comptent sur eux pour battre Ajoie, ce soir, aux Mélèzes. (Photo archives Schneider).

Mathématiquement le HCC a gardé un espoir de revenir sur Viège. Christian Wittwer est encore intimement persuadé de la possibilité d'un retour. Le derby de ce soir contre Ajoie pourrait créer le déclic. Mais l'entraîneur chaux-de-fonnier est déçu de l'attitude de plusieurs joueurs.

Mon opinion n'a pas changé. La discipline et la volonté sont des atouts majeurs dans un sport d'équipe. Cela commence par des arrivées ponctuelles aux rendez-vous et un travail sérieux à l'entraînement. J'attends plus de prises de responsabilités de la part de certains joueurs même si le hockey est leur hobby. L'avenir me donne à réfléchir bien sûr. Je renonce désormais à la moindre concession.

Le bilan des matchs de la saison est favorable aux Ajoulots. Christian Wittwer aurait préféré une équipe plus forte pour débuter.

Ajoie ne nous convient guère. Un derby provoque indirectement une plus grande nervosité chez les joueurs. Il nous faut absolument gagner un match chez nous pour reprendre confiance. Nous avons toujours eu de la peine contre Ajoie mais il faut que cela change.

Pour ce derby explosif aux Mélèzes, Christian Wittwer pourra compter sur tout son monde. Mardi soir avant l'ultime entraînement, le coach chaux-de-fonnier s'est voulu optimiste malgré tout.

Si nous avons peur, il nous faut arrêter maintenant le championnat. Par rapport au match contre Fribourg, j'apporterai quelques modifications à l'équipe. Les joueurs en prendront connaissance lors de la théorie jeudi avant le match. Je pourrai compter sur Daniel Dubois et Patrice Niederhauser de retour des championnats du monde juniors en Suède.

Au programme

LNA

Bienne - Lugano (5-4, 4-5)	20.00
Davos - Arosa (0-0, 4-1, 1-7, 3-3)	20.00
Fribourg - Kloten (4-3, 8-4)	20.00
Zurich - Langnau (1-1, 4-2, 6-3, 4-7)	20.00

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Davos	22	16	4	2	115- 60	36
2. Arosa	22	10	6	6	100- 66	26
3. Fribourg	22	9	5	8	93- 97	23
4. Kloten	22	11	0	11	96- 95	22
5. Lugano	22	10	2	10	85- 94	22
6. Bienne	22	9	2	11	103-108	20
7. Langnau	22	7	2	13	73- 98	16
8. CP Zurich	22	5	1	16	73-120	11

LNB, GROUPE OUEST

Berne - Langenthal (2-7, 8-6, 5-1)	20.00
La Chx-de-Fds - Ajoie (4-4, 2-4, 4-6	**20.00**
Sierre - Lausanne (7-4, 7-1, 3-3)	20.00
Villars - Viège (4-2, 5-7, 2-4)	20.00

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Sierre	24	17	4	3	121- 80	38
2. Berne	24	17	1	6	157- 92	35
3. Langenthal	24	14	3	7	112- 85	31
4. Viège	24	10	2	12	100-108	22
5. Chx-de-Fds	**24**	**7**	**3**	**14**	**108-130**	**17**
6. Villars	24	7	3	14	108-135	17
7. Lausanne	24	7	2	15	89-112	16
8. Ajoie	24	7	2	15	100-153	16

LNB, GROUPE EST

Ambri - Herisau (4-2, 1-4, 6-1)	20.15
Coire - Dübendorf (2-6, 4-7, 6-2)	20.00
Olten - Wetzikon (5-4, 6-3, 8-5)	20.00
Rapperswil - Zoug (5-4, 5-5, 0-6)	20.00

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Ambri	24	16	2	6	132-093	34
2. Dübendorf	24	16	2	6	137-100	34
3. Coire	24	14	0	10	110- 90	28
4. Olten	24	11	3	10	110- 96	25
5. Wetzikon	24	8	4	12	113-129	20
6. Zoug	24	7	5	12	90-115	19
7. Herisau	24	5	7	12	85-115	17
8. Rapperswil	24	5	5	14	101-136	15

Quatrième place
Ce qu'il reste à jouer

Viège, 22 points: se déplace à La Chaux-de-Fonds et reçoit Langenthal et Sierre.

La Chaux-de-Fonds, 17 points: se déplace à Sierre et Langenthal et reçoit Viège (dernière soirée).

Ajoie, 16 points: se déplace à Sierre et reçoit Lausanne et Berne.

Villars, 17 points: se déplace à Lausanne et reçoit Berne et Langenthal.

Lausanne, 16 points: se déplace à Ajoie et Berne et reçoit Villars.

Dixième Tour du Mont-Jaques à ski de fond

La neige est arrivée au bon moment

Tout comme le Ski-Club Mont-Soleil et le Ski-Club La Sagne, l'Union Sportive PTT de La Chaux-de-Fonds a apprécié à sa juste valeur l'arrivée du premier manteau blanc. Dimanche 8 janvier, le départ en ligne du dixième Tour du Mont-Jaques devrait pouvoir se donner sans problème sur le coup de 10 h.

Cette course de ski de fond ouverte à toutes et à tous se déroulera sur une distance de 14,5 kilomètres. Hier soir, le responsable de l'organisation, M. Gilbert Boichat, nous a avoué son optimisme. La couche de neige devrait permettre la manifestation. L'Union Sportive PTT de La Chaux-de-Fonds mettra tout en œuvre pour proposer un parcours impeccable aux amateurs de ski de fond.

Les inscriptions seront encore prises sur place dimanche matin au collège des Foulets, lieu de rassemblement. En cas de temps ou enneigement incertain, le numéro de téléphone 181 renseignera dimanche dès 6 h. du matin.

UN PRIX SOUVENIR

Le franc succès remporté par la 9e édition en 1982 a incité les promoteurs de cette compétition à récidiver. Le départ sera donné en ligne à 10 h. à tous les concurrents à proximité du collège des Foulets. Le parcours conduira les fondeurs par les hauts du Crêt-du-Locle, dans la région de la Combe-des-Enfers, les Entre-Deux-Monts, les Trembles, le Mont-Jaques et retour au collège des Foulets.

Un prix souvenir (gobelet en étain) sera remis à tous les concurrents terminant la course. Des challenges récompenseront les meilleurs des catégories dames et messieurs.

Nul doute que de nombreux fondeurs seront présents dimanche matin aux Foulets pour tester leur forme. En effet les compétitions n'ont guère été nombreuses depuis le début de l'hiver en raison du manque de neige.

L. G.

Spectaculaire le départ en ligne du Tour du Mont-Jaques 1982. (Photo archives Schneider)

A Mont-Soleil
Bon espoir

Ce n'est que dimanche, à 14 heures, après une ultime inspection des tracés que tombera la décision de la FSS: les championnats suisses de ski de fond, tant masculins, que féminins et juniors, pourront-ils se dérouler, comme prévu, du 13 au 22 janvier prochains, à Mont-Soleil, dans le Jura bernois?

Pour l'heure, une telle manifestation serait incertaine, la couche de neige n'excédant nulle part une quinzaine de centimètres. Mais comme la météo annonce le temps qui convient, l'espoir est permis.

LES MACHINES AU TRAVAIL

Hier soir, la secrétaire du comité d'organisation, Mme Eva Oppliger, nous a dit avoir bon espoir. La neige est tombée durant toute la journée de mercredi. Mais le vent l'a quelque peu balayée à de nombreux endroits. Toutefois, les responsables des pistes se mettront au travail dès aujourd'hui avec les machines pour tracer. Si les prévisions météorologiques se révèlent exactes, tout devrait pouvoir se dérouler normalement. (si, lg)

B

boîte à confidences

Tournoi au Pavillon

Malgré l'arrivée de la neige, les footballeurs sont décidés à préparer correctement le deuxième tour du championnat. Le FC Le Parc a donc programmé un grand tournoi de football en salle pour le week-end prochain.

Samedi 7 janvier dès 8 h. 45 au Pavillon des Sports de La Chaux-de-Fonds, les équipes de vétérans de la région seront en lice. Dimanche 8 janvier dès 8 h. 45, les équipes de 3e ligue se disputeront les nombreux challenges et coupes en jeu. (sp)

Triathlon à Crans/Montana

La rencontre internations Suisse-Autriche-France, qui devait se dérouler à Crans/Montana le week-end prochain, a dû être annulée en raison des conditions précaires d'enneigement. (si)

Slalom de Morzine à Wengen?

Le slalom messieurs de Morzine, qui devait avoir lieu dimanche et qui a dû être annulé en raison du manque de neige, ne pourra pas être organisé ce week-end, ni à Laax ni ailleurs. Il pourrait selon toute vraisemblance se disputer lors du week-end des courses du Lauberhorn, à Wengen (14-16 janvier).

Les organisateurs bernois sont en effet prêts à organiser deux slaloms dans leur station si les conditions d'enneigement le permettent. Une décision définitive pour la descente du Lauberhorn sera prise demain. (si)

Finlandia Cup de badminton

Nouvellement créée, la Finlandia Cup (championnat internations juniors) aura lieu pour sa première édition au Centre de badminton de Malley/Lausanne, ch. du Viaduc 12, 1008 Prilly, aux dates suivantes: 27, 28 et 29 janvier chaque jour dès 10 heures et jusqu'à 22 heures.

Ce ne sont pas moins de dix équipes européennes qui se mesureront l'une contre l'autre, et dont nous ne connaissons pour le moment qu'un vainqueur, le Badminton. Nous vous attendons nombreux(ses), car le sport sera roi, dans une ambiance survoltée et sympathique. (si)

Rendez-vous européen aux Rangiers

La 41e course de côte internationale Saint-Ursanne - Les Rangiers, unique manche suisse du championnat d'Europe de la montagne, se déroulera les 25 et 26 août prochain.

L'organisation de cette épreuve, qui comptera également pour le championnat de Suisse, a déjà commencé, le comité étant placé sous la présidence de M. Jean-Pierre Boillat, de Delémont.

L'épreuve jurassienne coïncidera avec la onzième et avant-dernière manche du championnat d'Europe de la montagne et recevra les organisateurs de toutes les manches dudit championnat, pour leur traditionnelle séance d'été.

Dans le règlement de cette épreuve, quelques nouveautés à relever. Dès cette année, le championnat d'Europe de la montagne ne comptera plus que deux catégories principales, soit la «A» (regroupant les voitures des groupes N, A et B) et la «B» (voitures de sport, groupe 6, C et junior). Un titre sera attribué dans chacune des deux catégories, ainsi qu'un trophée FIA (Fédération internationale de l'automobile) au premier classé du groupe N (voitures de tourisme de série). (sp)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50
Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R regard

Pourquoi simplifier...

... quand il est si facile de compliquer.

Depuis qu'une loi décrète l'égalité des droits pour l'homme et la femme, le parler et l'écrit ont pénétré dans un labyrinthe dont les cheminements partent dans toutes les directions.

Restons dans le secteur de la politesse.

Le «Bonjour M'sieurs-Dames» de nos parents est aujourd'hui «Bonjour Madame, bonjour Mademoiselle, bonjour Monsieur». Ne rouspétez pas, jeune homme, on ajoutera «Bonjour puceau» l'année prochaine.

Il est de bon ton non seulement de considérer la femme comme l'égale de l'homme mais de la mettre en tête de liste (nous ne parlons pas de politique). Et cela pose une question à dix sous: quel est le nom de jeune fille de l'épouse quand on sait que le couple s'appelle «Madame et Monsieur Durand-Dupont»?

La politesse n'est pas seulement privée, elle se loge dans les bureaux les plus hauts placés. Ainsi, le Département fédéral de justice et police veut dresser un état de la situation du respect de la garantie constitutionnelle de l'égalité des droits entre hommes et femmes. Tous les cantons, dont celui de Neuchâtel naturellement, ont l'obligation de rédiger une liste des dispositions légales qui consacrent une différence de traitement entre la gent féminine et les gens masculins.

Les règlements concernant les apprentis ne s'adresseront plus seulement aux jeunes gens mais aux bouchères et aux bouchers, aux viticultrices et aux viticulteurs. Le domaine paternel deviendra l'exploitation maternelle et paternelle, le maître d'apprentissage sera partout accompagné d'une maîtresse.

Il va de soi que les adjectifs seront associés à leurs sujets, ce qui donnera:

– Mesdames, Messieurs, vous êtes venues et venus nombreuses et nombreux à notre manifestation, prêtes et prêts à soutenir les membresses et les membres de notre association pour les unes, de notre groupement pour les uns. D'ores et déjà nous souhaitons que vous serez satisfaites et satisfaits de votre soirée pour les unes, de votre soir pour les uns. Neuchâteloises, Neuchâtelois, merci de votre aide pour les unes, de votre soutien pour les uns.

Vous pensez que nous avons eu du mal à passer la barre et le cap de l'année 1983 à l'an 1984? Alors trouvez le féminin de «mal aux cheveux». Vous avez dit «gueule de bois»? Bravo, vous avez le sésame pour entrer dans le labyrinthe.

A bientôt M'sieurs-Dame»!

Ruth WIDMER-SYDLER

Les paroisses jurassiennes contre «La Joconde»

Moralité publique: du ressort des autorités civiles

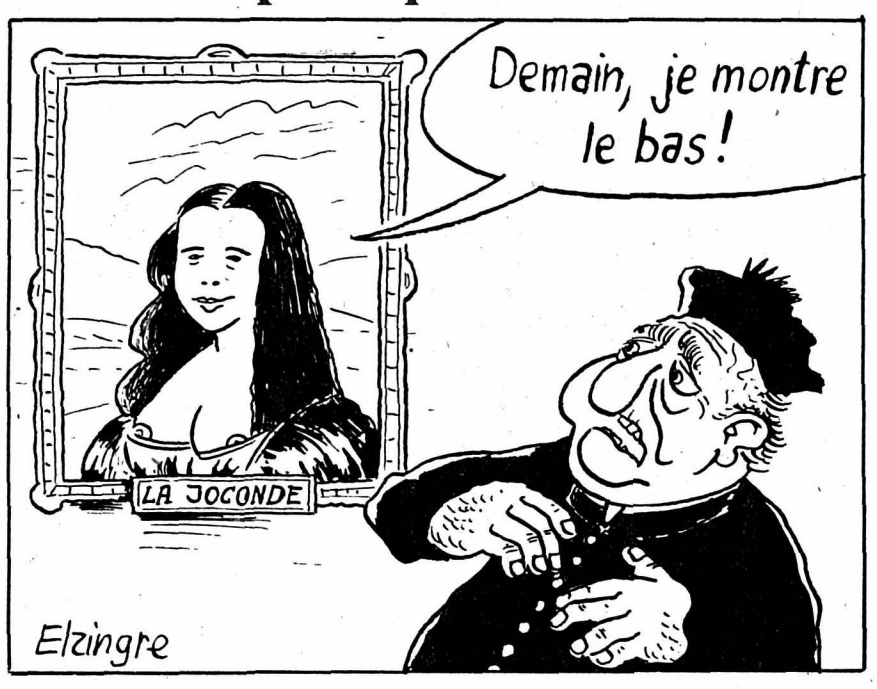

Un président d'une petite paroisse jurassienne tonne au bout d'une table. «S'opposer à une «boîte à c...» et devoir payer les frais de procédure, il y a quelque chose qui ne tourne plus rond.» Eh oui, même en pays à dominance catholique, où l'Eglise et l'Etat sont séparés, ce sont les autorités civiles qui peuvent se prévaloir de sauvegarder la morale publique.

La paroisse catholique de Delémont, une dizaine de Conseils d'évangélisation de la vallée de Delémont, ainsi que des catholiques engagés l'ont appris à leurs dépens. Ils s'étaient opposés à la délivrance par le canton, le Département de l'économie publique, d'une patente de danse et de casino (pour spectacles) à l'ancien propriétaire du bar «Le Pendu».

Le Tribunal cantonal a tranché le 22 novembre: les recourants n'avaient pas qualité pour agir; leurs recours – une quarantaine – ont été déclarés irrecevables... P. Ve.

► Page 23

Rénovation terminée de la collégiale imérienne

Un des joyaux du pays retrouve sa pureté

La Collégiale de Saint-Imier, d'architecture ottonienne, construite vraisemblablement dans la première moitié du XIe siècle, passe pour l'un des joyaux romans de toute la Suisse. Sa rénovation, qui avait débuté au printemps 1982 sous la responsabilité de l'architecte de la place Frédy Schaer, vient de prendre fin.

Le culte officiel d'inauguration aura lieu dimanche, à 9 h. 45. Au cours d'une conférence de presse, les différentes étapes de la rénovation ainsi que l'histoire de la collégiale ont été rappelées par MM. Frédy Schaer, architecte, Daniel Borle, président de paroisse, Jean-Robert Meister, président de la commission de rénovation, Jean-Michel Saurer, historien, et Maurice Baumann, pasteur. M. Charles Biber, de Moutier, a introduit les divers orateurs.

Le 1100e anniversaire de Saint-Imier démarre en beauté, c'est le moins que l'on puisse dire après avoir visité la «nouvelle» collégiale. La rénovation avait été approuvée en décembre 1981 par l'assemblée de paroisse de Saint-Imier. Les paroissiens avaient alors donné leur accord au changement du tableau électrique, à l'installation d'un chauffage de sol, à l'isolement des sols et des plafonds, au démontage de l'ancien orgue ainsi qu'au dépoussiérage des fresques.

Le travail, confié à l'architecte imérien Frédy Schaer, avait été devisé à quelque 600.000 francs. La dernière rénovation datait d'une cinquantaine d'années et il s'agissait de rafraîchir l'édifice et de marquer, par-là même, notre époque. Il faut dire que la rénovation de la première moitié du siècle avait été quelque peu fantaisiste. Le caractère roman de la collégiale s'en trouvait ainsi légèrement travesti.

DÉCOUVERTES ÉTONNANTES

En 1927, des fouilles avaient été entreprises en surface. Les responsables de la dernière rénovation ont poussé plus loin leurs recherches et ils ont découvert, en juillet 1982, plusieurs squelettes d'enfants et d'adultes. Des petits objets accompagnaient les ossements. Actuellement, un rapport est en cours d'élaboration à Berne sur ces découvertes.

C'est le Service archéologique cantonal qui avait mandaté le Bureau d'archéologie médiévale de Moudon pour ce travail. Sur ce sujet-là, on ne peut rien dire de plus pour le moment. En revanche, le voile se lève lentement sur l'histoire de la collégiale. Selon l'historien Jean-Michel Saurer, contrairement à ce qui a été dit maintes fois, la collégiale date de la première moitié du XIe siècle et non du XIIe siècle. Plusieurs observations viennent confirmer cette thèse: le transept bas, les joints originaux entre les pierres des murs et les chapiteaux plats. C. D.

► Page 21

Collectionneur chaux-de-fonnier

Sans voile mais à vapeur

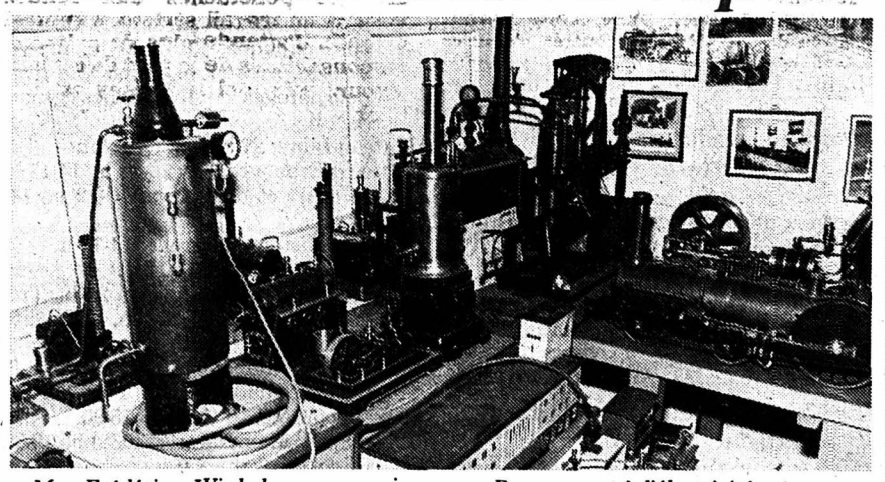

M. Frédéric Winkelmann, ancien garagiste chaux-de-fonnier, a 76 ans et une centaine de machines à vapeur. Dans son atelier, il travaille chaque jour à la réfection de sa collection, dont tous les modèles ont la particularité d'être en état de marche.

«Par rapport à l'électricité, un moteur à vapeur donne l'impression d'être vivant», dit-il. (Imp-photo Bernard)

● *Lire en page 15*

billet

La fibre maternelle. Parlons-en. Elle, pourquoi lui aurait-elle fait défaut? A voir comme ça, de l'extérieur, elle avait bien l'allure d'une femme. Avec des cheveux noirs mousseux. Et une vague ressemblance avec Sophia Loren. Et des gestes de chatte amoureuse. Et des longs ongles peints avec soin. Et des canines, d'un blanc, je ne vous dis que ça.

Mais, bizarrement, elle avouait préférer les chats aux enfants. Elle disait à celle qui avait été conçue dans sa chair mais qu'elle n'avait pas élevée: j'ai été ta boîte et c'est tout. L'enfant en visite souriait et pensait que oui, c'était bien tout. Et puis, en tordant sa queue de cheval, la gamine écoutait distraitement de vagues théories sur la réincarnation. Au rythme où on y allait, une vie, une seule vie c'était déjà pas mal.

Puis les années ont passé. La longue femme a pris quelques bonnes rides en pleine figure. Elle était devenue grand-mère. Grand-mère d'apparat, bien sûr. Par boîte interposée. Le temps de vérifier si la nouvelle petite poupée lui ressemblait et de nouveau elle a tourné la tête. Gracieusement, évidemment.

Avec le temps, elle en est arrivée à ne même plus savoir le prénom de cette coupable qui l'avait reléguée au rang de mère-grand.

Alors, comment lui en vouloir d'avoir, à l'occasion des bons vœux traditionnels, signé de son prénom puis, en dessous, entre parenthèses, de son prénom et de son nom de famille. C'est vrai que celle qui avait été neuf mois dans sa boîte ne devait même plus se souvenir d'elle. Les boîtes ne laissent pas beaucoup de sensations, d'émotions, d'affection à celles qui les ont habitées. Une boîte, ça n'est même pas rose, ça n'est même pas chaud, ça n'est même pas rond. Une boîte, ça se jette après usage. Et c'est encore beau que l'on se souvienne du nom de famille de la boîte. A l'avenir, faudrait voir pour noter aussi le numéro de téléphone, l'adresse. Et pourquoi pas joindre une photo?

CD

Le «Courrier neuchâtelois»

Un hebdomadaire s'installe au Val-de-Travers

Habitués au «Courrier du Val-de-Travers - Hebdo», les Valonniers vont se frotter les yeux en ouvrant leur boîte aux lettres mercredi prochain 11 janvier. Dans la paperasse habituelle, ils trouveront un journal tout frais et tout neuf: le «Courrier neuchâtelois». Un hebdomadaire qui sera distribué gratuitement dans tous les ménages chaque semaine.

Editeur de cette feuille d'annonces qui comprendra une partie rédactionnelle: René Gessler, du «Courrier du Vignoble»...

Le dernier-né va certainement s'accrocher dans la région. Il durera plus longtemps que «Echorama» et «Romandie Hebdo». Ce qui ne fait pas l'affaire de Claude Montandon, éditeur du «Courrier du Val-de-Travers».

Il craint, à juste titre, que les grands annonceurs boudent son titre pour insérer leur publicité dans celui de René Gessler qui, malgré l'abandon de la distribution sur la rive sud du lac, atteindra un chiffre de tirage impressionnant: plus de 50.000 exemplaires... JJC

● *LIRE EN PAGE 19*

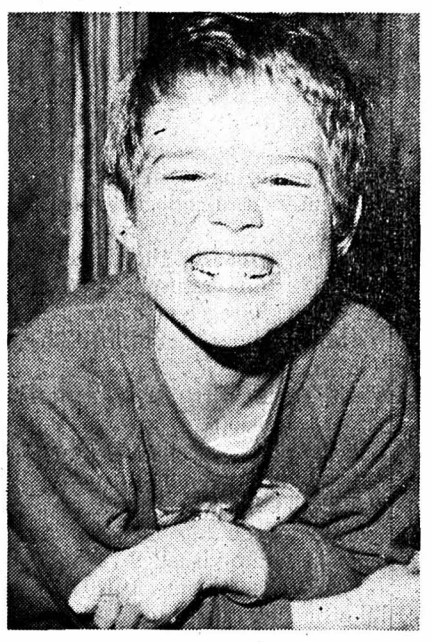

Q quidam

Olivier Dubois, de Buttes, est né en février 1975. Il a un grand copain, âgé de 16 ans, qu'on surnomme «Trois-Litres». Lui, on l'appelle «Trois-Décis», et parfois «Ziveline». Son sport préféré, mis à part le ski à l'Ecole de compétition de La Robella, c'est sauter depuis une armoire sur le lit de son frangin:

– Un jour, les lattes ont cassé. J'ai désossé le plumard et je l'ai réparé...

Un débrouillard, Olivier Dubois. Plus tard, il veut devenir chauffeur de poids lourds, comme son papa. En attendant, il fait du vélo avec l'une de ses trois bécanes dont deux sont prévues pour le cross... (jjc - Photo Impar - Charrère)

B bonne nouvelle

Pour les fondeurs franco-suisses

Après celle éditée par la «Région Val-de-Travers», une nouvelle carte destinée aux skieurs de fond vient de paraître.

La Société des pistes de ski de fond de La Côte-aux-Fées, le Syndicat d'initiative des Fourgs (France) et la Société de développement de L'Auberson (Vaud) en sont les auteurs.

La cartte (au 25.000e) indique clairement de nombreux parcours compris entre Jougne, Les Fourgs, L'Auberson, La Vraconnaz, La Côte-aux-Fées et le Mont-des-Verrières. Ces tracés balisés se trouvent soit du côté helvétique, soit du côté français et quelquefois à cheval sur la frontière.

Cette région de hauts pâturages est particulièrement favorable à la pratique du ski de fond. Les fondeurs franco-suisses apprécieront ce document que les Neuchâtelois pourront obtenir auprès de M. Philippe Leuba, à La Côte-aux-Fées. *(jjc)*

S sommaire

NEUCHÂTEL. – Il n'y aura pas d'«Ozone Jazz» en 1984.

PAGE 19

L'AGRICULTURE JURASSIENNE EN CHIFFRES. **PAGE 23**

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Patinoire: 20 h., La Chaux-de-Fonds - Ajoie.
Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée paysan: expos. architecture paysanne, me, sa, di, 14-17 h.
Musée internat. d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'histoire et médaillier: lu-ve, sur demande, sa et di, 10-12 h., 14-17 h.
Galerie Sonia Wirth: expo aquarelles de Jean Boulais, ma-sa, 14-18 h. 30.
Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.
Bibliothèque de la Ville et département audio-visuel, 9-12 h., 13 h. 45-20. Discothèque: 16-20 h.
Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.
Bibliothèque science-fiction: Recrêtes 29, me, 17-19 h.
Ludothèque: Serre 16, fermée.
Artothèque: 1er-Mars 9, fermée.
Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je, 10-21 h., ve-sa, 10-22 h., di, 9-18 h.
Patinoire: tous les jours, 9-11 h. 45, lu, ma, je, ve, 14-16 h.; me, sa, 14-17 h., di, 15-17 h.; ve, sa, 20 h. 30-22 h.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
Le Scotch: Bar-Dancing.
Club 55: Dancing-Attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.

SOCIÉTÉS LOCALES

Union chorale. – Mardi 10 janvier, Ancien Stand, 19 h. 30, étude de la musique; 20 h. 15, répétition.
Chœur d'hommes «La Pensée». – Répétition, lundi 9 janvier, 20 h., au Locle.
Chœur mixte des paroisses réformées. – Mardi 10 janvier, à 19 h. 45 précises, assemblée générale du chœur au presbytère; présence indispensable.
Club alpin suisse. – Chalets Mont-d'Amin et Pradières ouverts. Cours de ski au Crêt-Meuron, les jeudis 12, 19 et 26 janvier, 2 et 9 février pour renvoi éventuel. OJ: mardi soir 10 janvier, cours de ski au Chapeau-Râblé. Dimanche 15 janvier, ski de fond La Brévine - Le Cernil. Organisateur: Philippe Ryser, ✆ (039) 23 07 61. Réunion des participants vendredi 13 janvier, dès 18 h., au local, Channe Valaisanne.
Club d'échecs. – Cercle de l'Ancienne. Soir de jeu officiel, mardi; jeux à disposition du public tous les jours.
Contemporaines 1935. – Ce soir jeudi, apéritif de l'An nouveau, dès 19 h. 30, au Cercle italien, Parc 43. Possibilité de se restaurer.
Contemporains 1914. – Apéritif de Nouvel-An, dimanche 8 janvier, dès 11 h., à la Pinte Neuchâteloise.
Contemporains 1923. – Dimanche 8 janvier, apéritif, Chemin-de-Fer 16.
Contemporains 1933. – Ce soir jeudi, apéritif dés 20 h., au Café Bâlois.
Contemporains 1944. – Ce soir jeudi, rencontre mensuelle au Café Cortina, dès 19 h. 30.
La Jurassienne, section FMU. – Courses: Les Vieux-Prés, dimanche 8 janvier. Org.: J.-P. Jacot, R. Grobéty. Les Ponts-de-Martel - La Brévine, samedi 14 janvier. Org.: U. Schneider, M. Gaille. Gymnastique: le mercredi, de 18 h. à 20 h., salle du Centre Numa-Droz. Aînés, reprise le 16 janvier.
Männerchor Concordia. – Mittwoch 11. Januar 20.15 Uhr, Probe im Cercle in St-Imier. Abfahrt 19.45 Uhr vor dem Bahnhof SBB.
Scrabble-Club. – Mardi 10 janvier, à 20 h., reprise de l'entraînement au 5e étage de la Maison du Peuple et accueil des débutants.

AVIS URGENTS

Choux-fleurs d'Italie
le kilo 1.90
456
économies actives
MIGROS

La Boule d'Or: Bar-Dancing.
Centre de rencontre: fermé.
Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h., me, 15-18 h.
Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 15-22 h., ve, 18-22 h.; chaque 2e week-end, sa, 17-23 h., di, 14-22 h.
Informations touristiques: ✆ 28 13 13, rue Neuve 11.
Planning familial: Rocher 1, ✆ 28 56 56.
Consultations conjugales: ✆ (038) 24 76 80.
Service d'aide familiale: ✆ 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
Ecole des parents: ✆ 26 72 76 ou 23 10 95.
Parents information: ✆ (038) 25 56 46, lu, 18-22 h., je, 14-18 h.
Information allaitement: ✆ 26 54 15 ou (038) 33 53 95.
Crèche de l'amitié: Manège 11, ✆ 28 64 88.
Crèche Beau-Temps 8: ✆ 26 87 77.
Services Croix-Rouge, ✆ 28 40 50. Baby-sitting 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.
Soins à domicile, Serre 12: ✆ 28 41 26.

Consult. pour stomisés, Ligue contre le cancer: Serre 12, je, 9 h., ✆ 28 54 55.
Information diabète: Serre 12, ve après-midi, ✆ 28 41 26.
Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.
Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, ✆ 23 97 01.
Boutique 3e âge: Serre 69, fermée.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.
Pro Senectute: L.-Robert 53, ✆ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ✆ 23 20 53, le matin.
AVIVO: ✆ 23 02 70 ou 23 50 85.
Accueil du Soleil: Serre 67, 14-18 h., je, fermé.
Eglise réformée: secrétariat de paroisse, ✆ 23 52 52.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., ✆ 28 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 h.
Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ✆ 23 16 23.
SOS alcoolisme: ✆ 28 75 23.
Alcooliques Anonymes AA: ✆ 28 23 76, et 23 07 56, permanence 24 h. sur 24.
La Main-tendue: ✆ 143. 20" d'attente.
Aide aux victimes de désaxés sexuels: ✆ 28 11 13, lu, 14-22 h., ma à ve, 14-20 h.
Hôpital: ✆ 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Coop 3, L.-Robert 108. Ensuite, police locale, ✆ 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: ✆ 23 10 17 renseignera. (N'appelez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., ✆ 23 37 09.
Consult. juridiques, Serre 67: je, 16-20 h.
Ass. défense chômeurs, L.-Robert 75: ✆ 23 45 25 ou 23 72 93; lu-ve, 9-10 h., ma, 20-22 h., me, 18 h. 30-20 h., ve, 15-17 h. 30.
Société protectrice des animaux: D.-JeanRichard 31, ✆ 23 45 65, 17-19 h.
Contrôle des champignons: Service d'hygiène, L.-Robert 36, lu au ve, 11-12 h., 17-18 h.
Police secours: ✆ 117.
Feu: ✆ 118.

CINÉMAS

abc: 20 h. 30, The rocky horror picture show.
Corso: 20 h. 30, Les compères.
Eden: 20 h. 30, Pink Floyd – The Wall; 18 h. 30, Garçonnières très spéciales.
Plaza: 20 h. 30, Premiers désirs.
Scala: 20 h. 45, Le retour du Jedi.

L'IMPARTIAL
— informe
— distrait
— commente

Le Locle

Bibliothèque Ville: 14 h. 30-18 h. 30.
Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu 15 h. 30-17 h. 30, je 15 h. 45-18 h. 15.
Patinoire: lu, ma, je, sa, 9-17 h.; me, ve, 9-17 h., 20-22 h.; di, 9 h. 30-17 h.
Le Dragon d'or: bar-dancing.
Pharmacie d'office: Mariotti jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ✆ No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ✆ (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, ✆ 31 20 19. Ma, je, ✆ 31 11 49.
Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ✆ 31 52 52.
La Main-Tendue: ✆ No 143.
AVIVO: ✆ 31 51 90.
Service aide familiale: ✆ 31 82 44, 9-10 h.
Planning familial: ✆ 28 56 56.
Consult. conjugales: ✆ (038) 24 76 80.
Office social, Marais 36: ✆ 31 62 22.
Crèche pouponnière: ✆ 31 18 52, garderie tous les jours.
Société protectrice des animaux: ✆ 31 13 16 ou 31 41 65.
Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.
Contrôle champignons: Hôtel de Ville, lu-ma, 7 h. 30-12 h., 13 h. 45-18 h. 15, me-je-ve, 7 h. 30-12 h, 13 h. 45-17 h. 15.

Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général: lu-ve, 10-12 h.,14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa 9-12 h., Lecture publique, lu 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa 9-17 h., Expo «Le livre neuchâtelois de 1533 à nos jours», 8-21 h.
Plateau Libre: 22 h., Gin Quartet.
Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'archéologie: 14-17 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Trésor, rue du Seyon. Ensuite ✆ 25 10 17.
Information diabète: av. DuPeyrou 8, ma après-midi, ✆ (038) 24 11 52.
SOS alcoolisme: ✆ (038) 33 18 90.
Alcooliques Anonymes: ✆ (038) 55 10 32 (le soir).
La Main-Tendue: ✆ 143.
Consultations conjugales: ✆ (038) 24 76 80.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h., Dr Jivago.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, Le grand carnaval.
Bio: 18 h., 20 h. 45, Le choix de Sophie.
Palace: 15 h., 20 h. 45, Bingo Bongo.
Rex: 20 h. 45, Les compères.
Studio: 15 h., Blanche Neige et les 7 nains; 21 h., La morte vivante.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, War Games.
Les Bayards, atelier Lermite: expo de Noël, je à di, 14-19 h.
Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.
Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.
Fleurier, Centre de rencontre: ✆ 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, ✆ 61 10 78.
Police cantonale: ✆ 61 14 23
Police (cas urgents): ✆ 117.
Police du feu: ✆ 118.
Fleurier, service du feu: ✆ 61 12 04 ou 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: ✆ 63 19 45; non-réponse, ✆ 63 17 17.
Hôpital de Fleurier: ✆ 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvet: ✆ 63 25 25.
Ambulance: ✆ 61 12 00 et 61 13 28.
Fleurier, infirmière visit.: ✆ 61 38 48.
Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ✆ 61 35 05, repas à domicile.
La Main-Tendue: ✆ 143.
SOS alcoolisme: ✆ (038) 33 18 90.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ✆ (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ✆ (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, ✆ (032) 97 14 48. Bévilard, rue Principale 43, ✆ (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, ✆ (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ✆ (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Cinéma Lux: 20 h. 45, Flashdance.
Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.
Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, ✆ 41 26 63.
Centre de culture et loisirs: ✆ 41 44 30.
Services techniques: électricité, ✆ 41 43 45; eaux et gaz, ✆ 41 43 46.
Service du feu: ✆ 118.
Police cantonale: ✆ 41 25 66.
Police municipale: ✆ 41 20 46.
Ambulance: ✆ 42 11 22.
Pharmacie de service: Liechti, ✆ 41 21 94. Ensuite, ✆ No 111.
Hôpital: ✆ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Infirmière visitante: ✆ 41 49 27 ou 41 42 15.
Aide familiale: ✆ 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
A.A. Alcool. anonymes: ✆ 41 12 18.

Courtelary

Service du feu: No 118.
Police cantonale: ✆ 44 10 90.
Administration district: ✆ 44 11 53.
Infirmière visitante: ✆ 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov ✆ (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: 20 h. 15, Superman III.
Ludothèque: ma et je, 15-17 h.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, ✆ (032) 97 52 78.
Services techniques et permanences eau-électricité: ✆ 97 41 30.
Feu : ✆ 118.
Police cantonale: ✆ 97 40 69.
Police municipale: ✆ 97 51 41; en dehors heures bureau ✆ 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden ✆ (032) 97 51 51. Dr Meyer ✆ (032) 97 40 28. Dr Schneider, (032) 97 65 65.
Pharmacies: H. Schneeberger ✆ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ✆ (032) 97 40 30.
Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ✆ 97 68 78 lu-ve de 15 h. à 16 h. 30, sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.
Aide familiale: ✆ 97 42 50.
Centre de puériculture: Collège 11, ✆ 97 62 46, ve, 15-17 h.

Tavannes

Cinéma Royal: 20 h. 15, Tron.
Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Bévilard

Cinéma Palace: relâche.

Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, Hair.
Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ✆ 93 18 24.
Services industriels: ✆ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ✆ 93 12 53.
Service du feu: ✆ 93 18 18.
Police cantonale: ✆ 93 38 31.
Police municipale: ✆ 93 33 03.

Val-de-Ruz

Château de Valangin: fermé.
Hôpital et maternité: Landeyeux, ✆ 53 34 44.
Ambulance: ✆ 53 21 33.
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., ✆ 53 15 31.
Aide familiale: ✆ 53 10 03.
La Main-Tendue: ✆ 143.
SOS alcoolisme: ✆ (038) 33 18 90.
Protec. suisse des animaux: ✆ 53 36 58.

Hôpital: ✆ 93 61 11.
Ambulance: ✆ 93 40 40.
Sœur visitante: ✆ 93 14 88.
Sœurs garde-malades: ✆ 93 18 69.
Centre de puériculture: ✆ 93 20 72.
Baby-sitting: ✆ 93 38 84.
Pharmacie d'office: Greppin, ✆ 93 26 96 ou 93 18 71.

Bienne

Société des beaux-arts: expo de Noël, 16-18 h., 20-21 h. 30.
Musée Schwab: «Douanne au 4e millénaire avant J.-C.», ma-di, 10-12 h., 14-17 h., ma aussi, 20-22 h.
Musée Robert: expo flore et faune, 15-19 h.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Les dents de la mer.
Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, Quand faut y aller faut y aller.
Elite: 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Shop of temptation.
Lido 1: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, Les compères.
Lido 2: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, La dernière licorne.
Métro: 19 h. 50, Les sous-doués; Zwei Kamele auf einem Pferd.
Palace: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Blanche Neige et les sept nains.
Rex: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Le retour du Jedi.
Studio: permanent, 14 h. 30-22 h. 30, Belles à confesse.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ✆ 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: ✆ 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
La Main Tendue: ✆ 143.

Saignelégier

Ludothèque: ma, 15-17 h. 30.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ✆ 51 21 51.
Préfecture: ✆ 51 11 81.
Police cantonale: ✆ 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: ✆ 51 22 44.
Hôpital et maternité: ✆ 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, ✆ 51 22 88; Dr Bloudanis, ✆ 51 12 84; Dr Meyrat, ✆ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ✆ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ✆ 54 17 54.
Pharmacie Fleury: ✆ (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: ✆ (039) 51 11 50.
Aide familiale: ✆ 51 14 37.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h. 30, Le marginal.
Cinéma La Grange: relâche.
Bibliothèque ville (Wicka II): lu-ma-je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30, sa, 9-11 h.
Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me et je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h, sa, 9-11 h.
Centre culturel régional: ✆ 22 50 22.
Auberge de jeunesse: ✆ 22 20 54.
Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa 9-19 h., di 9-18 h.
Bureau renseignements: ✆ 22 66 86.
Services industriels: ✆ 22 17 31.
Service du feu: ✆ 118.
Police cantonale: ✆ 21 53 53.
Police municipale: ✆ 22 44 22.
Hôpital et ambulance: ✆ 21 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Miserez, ✆ 22 11 93.
Sœur visitante: ✆ 22 20 36.
Sœurs garde-malades: ✆ 22 16 60.
Centre de puériculture: ✆ 22 55 34.
Baby-sitting: ✆ 22 28 41.

Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Flashdance.
Cinéma Colisée: 20 h. 30, Le marginal.
Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me-je-ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, 14-18 h.
Ludothèque (Tilleuls 2): me, 14-16 h. 30, ve, 16-18 h. 30.
Jardin Botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.
Syndicat d'initiative régional: ✆ 66 18 53.
Service du feu: ✆ 118.
Police cantonale: ✆ 66 11 79.
Police municipale: ✆ 66 10 18.
Hôpital et ambulance: ✆ 65 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Fridez, ✆ 66 11 91.
Consultations conjugales: ✆ 93 32 21.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

La collection de M. Winkelmann

Sans voile mais à toute vapeur

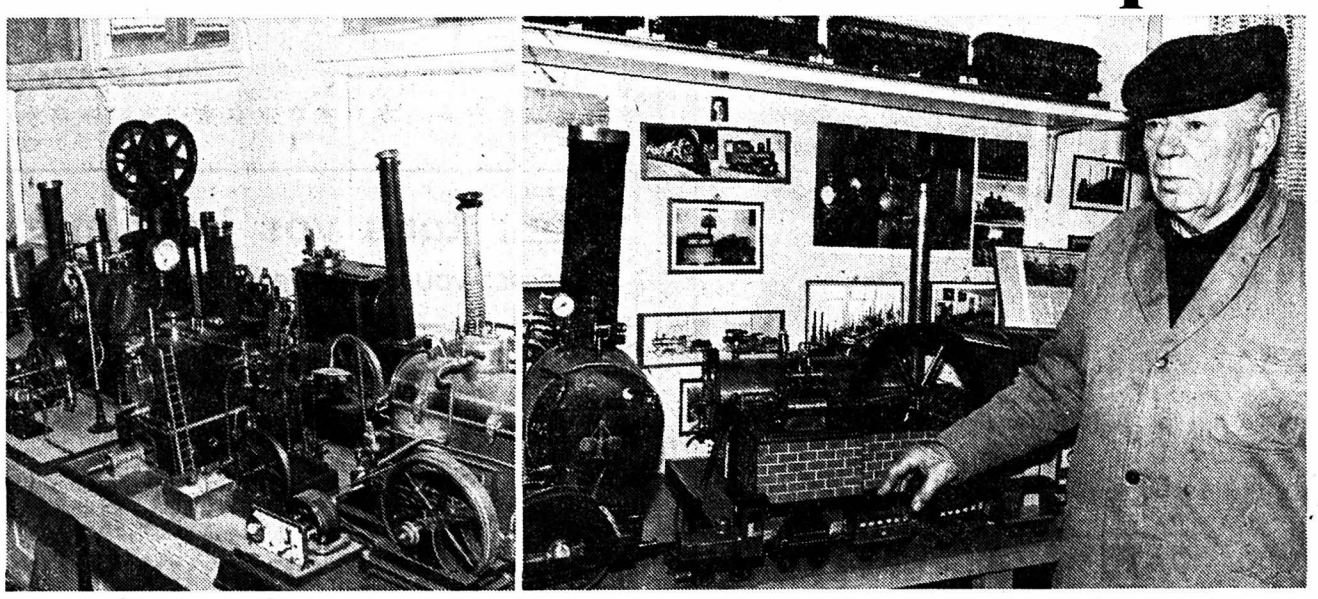

M. Winkelmann, au milieu de son univers insolite ! (Photos Bernard)

Un paysage qui rappelle les grandes années de l'industrialisation noircies à la houille. Alignées, les cent machines à vapeur qui constituent la collection de M. Frédéric Winkelmann dessinent un véritable profil industriel, chaque chaudière étant ornée d'une cheminée, de grandes roues et d'un labyrinthe de tuyauterie.

Frappé de l'enseigne «A toute vapeur», l'atelier aménagé par ce collectionneur original est situé dans les hauts d'un immeuble de la vieille ville. M. Winckelmann expose là ses trésors, qu'il a tous mis en état de marche avec soin, chaque machine étant un moteur.

Une collection curieuse, les machines à vapeur. Ça prend de la place et fait passablement de bruit. «L'idée m'est venue par hasard il y a une vingtaine d'années. J'avais été séduit par un vieux clou du début du siècle, qu'un antiquaire du quartier exposait dans sa vitrine. C'était une pièce de musée, une James Watt, à balancier, du nom de l'inventeur de la machine à vapeur», se rappelle M. Winckelmann.

Lorsque le commerçant s'est décidé à lui céder cette pièce, qui venait s'ajouter aux trois autres cachées dans un coin de son grenier, la collection démarrait.

«Je traquais les antiquaires et les expositions, particulièrement en Suisse allemande, où la vapeur est plus développée. Je me suis rendu compte que les amateurs n'étaient pas tous des vieux sacs comme moi, mais souvent des jeunes», poursuit M. Winckelmann, jeune homme âgé aujourd'hui de 76 ans.

A L'ŒIL

Les bonnes années il enrichissait sa collection de dix ou douze pièces par an. Fallait-il se serrer la ceinture pour acquérir les modèles précieux? «Pour accumuler tant d'objets, il faut gratter, car votre femme vous tient à l'œil», repond-il.

Il est devenu difficile de trouver des nouveautés, les pièces devenant rares et chères. Les plus belles sont négociées aux enchères et partent à des prix astronomiques. Ces derniers temps, M. Winckelmann a orienté sa collection vers les trains, l'application de la vapeur aux transports. Il possède des modèles, dont beaucoup sont construits de ses mains, qui s'adaptent à l'écartement de type 1 (48 mm.). Il s'est procuré récemment le sifflet qui garnissait une locomotive à vapeur du siècle passé.

Aucun TGV dans sa collection de petits trains. «S'il marchait à vapeur, vous pensez qu'il m'aurait déjà tapé dans l'œil», dit-il. Il regrette bien sûr l'électrification des chemins de fer et ne manque pas les sorties des vieilles locos, qu'il connaît presque toutes. Alimenté jadis à la houille, le train pouvait réserver des surprises. Le dimanche et autres jours d'affluence, le Pont-Sagne devait être poussé par les voyageurs.

UNE GUIRLANDE D'AMPOULES

Les machines à vapeur de M. Winckelmann couvrent un siècle, comprenant les premiers modèles. Autant de jalons qui ont marqué l'évolution de cette technologie. Sa plus grande machine est équipée d'une chaudière de plus d'un mètre de haut. Elle développe un demi-cheval de puissance. La dynamo qui lui est reliée donne 150 watts pour 12 volts. «De quoi allumer une belle guirlande d'ampoules», dit-il en souriant.

La pression dans les tuyaux peut atteindre 2½ bars, transformant la machine en bombe si la soupape est mal réglée. M. Winckelmann n'a pas eu à déplorer d'explosion, ce qui lui permet de rêver ses drôles de machines sans faire de cauchemars.

«J'en rêve parfois. Ce sont des machines phénoménales», avoue-t-il en gardant le secret de ses constructions. Le monde de M. Winckelmann ferait aussi rêver bien des enfants. PF

A Polyexpo ou ailleurs

Modhac 84 est au programme

Le V de la victoire pour poursuivre l'exposition chaque année. (photo arch.-Bernard)

Modhac 84 aura lieu. Le comité d'organisation vient d'en informer les exposants. La traditionnelle biennale sera désormais agendée chaque année.

Les organisateurs adoptent cette nouvelle fréquence dans l'optique de la création de Polyexpo, dont l'amortissement exige la mise sur pied d'une exposition par année. «Même si elle ne s'appellera pas toujours Modhac, une manifestation commerciale se tiendra chaque an», explique le président du comité d'organisation, M. Michel Berger.

Deux faits permettent d'envisager cette nouvelle orientation. Bien qu'ils ne soient pas encore entièrement bouclés, les comptes de l'édition 83 laissent prévoir un résultat encourageant. Par ailleurs, le comité a repris ses travaux avec les responsables de Polyexpo pour envisager l'utilisation des nouveaux locaux qui pourraient être disponibles dès l'automne 84. M. Berger est optimiste quant à la construction de ce pavillon.

Toutefois, la période retenue pour Modhac 84 se résume aujourd'hui à une fourchette allant du 19 octobre au 18 novembre. L'exposition ouvrira ses portes en novembre si la halle de Polyexpo est dressée. En octobre si elle doit être organisée ailleurs, dans une construction provisoire dont le lieu serait choisi ultérieurement.

C'est à la mi-mars que les dates définitives seront confirmées. Si les travaux de Polyexpo commencent avant cette échéance, le bâtiment serait terminé pour recevoir Modhac en novembre. (pf)

NAISSANCE

Monsieur et Madame
Thierry GROSJEAN-NUSSBAUMER
ainsi que LOUIS
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de

MARIE

le 3 janvier 1984

Maternité Hôpital
2300 La Chaux-de-Fonds

Loclat 5
2013 Colombier

420

LA MAIN-DE-LA-SAGNE

Collision sur la neige

Hier à 14 heures, une conductrice de La Sagne, Mlle H. L., circulait sur la route cantonale de La Main-de-La-Sagne en direction de La Corbatière. Au sommet des Amortis elle a perdu la maîtrise de sa machine sur la route enneigée. Après avoir fait un tour complet, son véhicule a heurté l'auto conduite par M. J.-P. M., de La Chaux-de-Fonds, qui arrivait en sens inverse. Pas de blessé mais des dégâts importants.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Barblan Véronique Sarah, fille de Marc André Reto Charles et de Brigitte, née Geiser. – Wicki Deborah-Dominique, fille de Michel et de Martine Georgette, née Andrey. – Morand Elodie, fille de Ronald Denis et de Anne Louise, née Gruaz.

Décès

Schneider Hans, né en 1903, époux de Lina Clara Hedwige, née Walther. – Matthey-de-l'Endroit Jean Adrien, né en 1900, veuf de Adèle, née Jacot. – Siegrist Marie, née en 1891. – Calame, née Amstutz, Marie, née en 1900, veuve de Calame Jules César. – Monard, née Virchaud, Laure Lucie, née en 1894, veuve de Monard Edouard.

Aux Planchettes

Légère augmentation de la population

Au 31 décembre 1893, la population planchottière compte un habitant de plus qu'à la fin 1982, ce qui porte le nombre d'habitants à 224. Au cours de l'année écoulée, on a enregistré sept départs, huit arrivées, deux naissances et deux décès.

Le nombre de ménage est actuellement de 74. Il y a 102 célibataires, 108 mariés, huit divorcés et six veufs. En ce qui concerne les religions, on dénombre 168 protestants, 48 catholiques romains, trois catholiques chrétiens et cinq sans religion.

Les Neuchâtelois sont au nombre de 93 (56 hommes et 37 femmes), les Confédérés de 115 (56 hommes et 59 femmes) et les étrangers et étrangères au nombre de 16. (yb)

C'est une bonne FRAISEUSE A NEIGE qu'il vous faut, alors...
N'hésitez pas, choisissez la meilleure !
en tête du «HIT PARADE»

HONDA

● CONSEILS
● EXPERIENCE
● SERVICE
3 ATOUTS SUPPLEMENTAIRES
ATELIER MECANIQUE TEL. 23 40 05
HENRY
ROCAILLES 15 LA CHAUX-DE-FONDS

depuis 1969 dettes vite résolues.
ARRANGEMENTS FINANCIERS
038/33.69.70
ST-BLAISE (NE)

Publicité intensive
Publicité par annonces

Autolocation Hertz No.1
voitures + utilitaires
La Chaux-de-Fonds
✆ 28 52 28

Renault 18 Automatic
mars 1981, 28 000 km., sans accident, très belle occasion, garantie O.R.
Garage Paoluzzo S.A., 2501 Bienne,
✆ 032/25 21 11. 06-1524

FAITES DE L'ANNÉE 1984 L'ANNÉE DE VOTRE RÉUSSITE PROFESSIONNELLE
FORMATION EN SOIRÉE
à La Chaux-de-Fonds – Neuchâtel
ainsi que dans toutes les villes de Suisse
☐ SECRÉTARIAT
Réception, dactylographie, correspondance commerciale, comptabilité
☐ COMPTABILITÉ
Cours complet
☐ COURS DE VENTE
A renvoyer pour de plus amples renseignements à Institut BYVA, Evole 5, 2000 Neuchâtel
Nom: ..... Prénom: .....
Rue, No: ..... NP Loc.: .....
✆ privé: ..... ✆ prof.: .....
Profession: ..... Age: .....
162

Qualité et compétence
Une maison... des hommes... des techniques...
Pour tous vos travaux d'impression en une ou plusieurs couleurs
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA
2301 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 211135

HÔTEL DE LA BALANCE
La Chaux-de-Fonds ✆ 039/28 26 21
M. Georges Nydegger
Chambres à louer
au mois
Prix forfaitaire à convenir
91-558

Garage de la Ronde
Fritz-Courvoisier 55
2300 La Chaux-de-Fonds
Liste des raisons sociales pour Fiat en 1984
Agence officielle: Garage de la Ronde
La Chaux-de-Fonds: Garage Sporoto
Agents locaux: Garage du Versoix
Le Locle: Garage de la Jaluse, Garage Eyra
Les Breuleux: Garage du Collège
281

PETITES ANNONCES

Perdus - trouvés

TROUVÉ important trousseau de clés, rue du Nord, le 31 décembre 1983. ✆ 039/26 07 64. 315

waro

15 ans

l'offre la meilleure

Hit de jubilé

JUS D'ORANGE
1 litre Tetra Brik
-.80

valable dès le 05.01.84

SALADE POMMEE
étrangère
la pièce **-.90**

MONTAGNE
Vin rouge étranger
1 litre **1.50** (+dépôt)

BIERE LINK BRÄU 5 dl
Export blonde
Bière allemande de qualité
~~-.70~~ **-.50** (+dépôt)

CAKE TYROLIEN
300 g LEISI
~~3.70~~ **2.95** (100 g -.98)

PATES AUX OEUFS FRAIS
PIAZZETTA
- Frisettes
- Cornettes
- Spaghetti

500 g **1.-**

NESCORÉ
Pour votre café au lait
2×200 g **10.40** (100 g 2.60)

THON ROSÉ
«Fancy A»
200 g ~~1.95~~ **1.50**

FILETS DE COLIN NOIR FRIONOR 400 g

2.75 (100 g -.69)

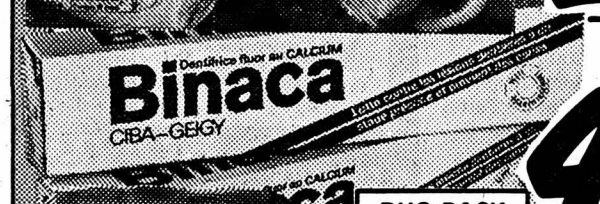

2×100 g
DUO-PACK
4.25 ~~5.~~

PAPIER HYGIENIQUE
- blanc SOFTINA
- rose
- jaune

8×300 coupons **2.95** ~~3.40~~

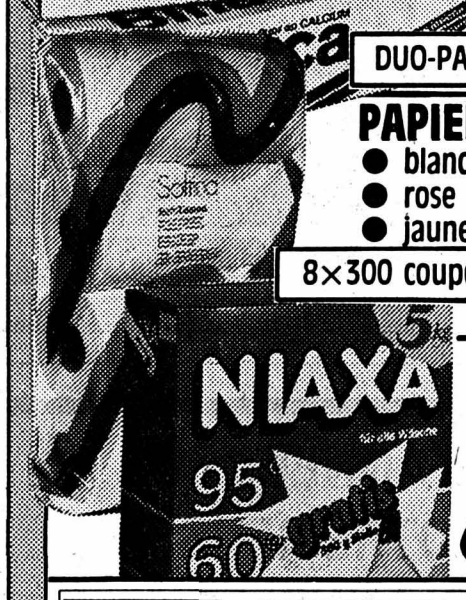

5 kg ~~15.40~~
13.40

ALIMENT COMPLET CESAR
nouveau chez Waro pour petits chiens
- Boeuf et poulet
- Bœuf et foie
- Lapin et dinde
- Agneau et rognons

200 g **1.-**

COLLANT POUR DAMES
GOLDEN MARY 20 den.
one size
~~1.20~~ **-.80**

MIROSEPT COMFORT
20 pièces ~~4.70~~ **3.80**

MIROSEPT ANATOMIC
12 pièces ~~2.80~~ **2.20**

44-3148

CENTRE WARO
- SIGNY

MARCHE WARO
- LE LOCLE, rue Bournot 31
- ONEX, Av. grd. Communes 46-48
- PAYERNE, rue de Lausanne 21
- PETIT-LANCY, Chemin de la Caroline 18
- THONEX, rue de Genève 109
- YVERDON, Waro Le Bey

Boucherie Charcuterie

valable dès le 05.01.84

JAMBON MODEL
en tranches
100 g **1.70**

BOUILLI
1 kg **9.90**

SAUMON EN PLAQUE
½ kg. Fr. **14.75**

Couronnes et galettes des ROIS

Parc 29, La Chaux-de-Fonds
039/23 35 50
J.-P. Freyburger
TEA-ROOM
98462

Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial

Vaste champ pour votre formation

Formation commerciale:
Cours de secrétariat moderne, dactylo, sténo, comptabilité, correspondance

Formation générale:
Séminaire de développement personnel, graphologie, astrologie
«Trouver son emploi»

Informatique, ordinateur individuel: comprendre aujourd'hui les techniques de demain

Renseignements et inscriptions:
2300 La Chaux-de-Fonds, rue Jaquet-Droz 12
(039) 23 69 44
école-club migros

28-92

Impôt sur le chiffre d'affaires

Obligation de s'annoncer

pour les entreprises **qui ne sont pas encore enregistrées** comme grossistes.

I. **Quiconque exerce une activité indépendante et a réalisé pour plus de 35 000 francs de recettes en 1983 dans la mesure où ces recettes proviennent:**
   - pour l'essentiel de la livraison de marchandises à des revendeurs, à des fabricants ou à des entreprises de construction,
   - de la fabrication de marchandises, c.-à-d. aussi toute réparation, modification, nettoyage, entretien, travaux d'impression, certains travaux d'informatique (impression de factures ou d'étiquettes par ex.),
   - de l'exécution de travaux immobiliers, c.-à-d. tous travaux sur des terrains ou des immeubles, avec ou sans fourniture de matériaux, y compris pose, installation, montage, travaux en sous-traitance, nettoyage, etc.;
   - de la livraison – même à la commission – de marchandises usagées (occasions, antiquités),
   - de la viticulture, pour autant que s'y ajoute une autre activité, telle que l'exploitation d'un café ou d'un commerce de vin,

   doit s'annoncer par écrit jusqu'au 15 janvier 1984 à

l'administration fédérale des contributions	tél. 031 61 75 61
Impôt sur le chiffre d'affaires	tél. 031 61 75 59
Effingerstrasse 27, 3003 Berne	tél. 031 61 76 66

   Lorsqu'une même entreprise comporte des branches d'activités diverses, c'est le chiffre d'affaires total qui est déterminant.

II. L'assujettissement des **nouvelles entreprises** peut devoir intervenir dès le début de leur activité. Il est dans leur intérêt de prendre contact à temps avec l'office précité.

III. Quiconque, **sans être contribuable grossiste,** acquiert pendant un trimestre civil au total pour plus de 1000 francs de produits naturels indigènes (tels que vin, vendange foulée, bois, sable, gravier, etc.), de producteurs tels que viticulteurs, sylviculteurs, etc., doit annoncer ces achats à l'office précité dans les 15 jours qui suivent la fin du trimestre en cause.

05-2021

LE LOCLE
et son district

la voix d'une région

Statistiques de l'état-civil du Locle pour 1983
Un mouvement naturel à nouveau négatif

La population vieillit. Les chiffres de l'état civil du Locle pour le dernier exercice le prouvent une fois de plus puisqu'en 1983 le mouvement naturel de la population (le nombre des naissances par rapport à celui des décès) s'est révélé négatif. Alors qu'il l'était déjà de 65 unités en 1982, il s'est élevé à 72 pour 1983.

Une augmentation assez faible mais constante depuis plusieurs années déjà. C'est en effet en 1976 que ce mouvement fut pour la dernière fois positif. Le déficit progresse légèrement depuis cette année-là avec moins 2 unités en 1978, moins 4 en 1979, moins 12 en 1980, moins 60 en 1981 et moins 65 en 1982.

Voici l'essentiel des statistiques de l'état civil. En 1983, le nombre des naissances s'est monté à 84 (86 en 1982) et celui des décès à 156 (151); un déficit donc de 72 unités.

Les naissances se répartissent de la manière suivante: 52 (49) garçons et 32 (37) filles. Relevons toutefois que la diminution des naissances pour 1983 (moins 2 unités) est faible par rapport aux précédentes années où l'on en comptait moins 4 en 1982, moins 19 en 1981 et moins 12 en 1980.

Soulignons aussi qu'en 1983 il a été enregistré 31 (39) naissances d'enfants dont les parents étaient domiciliés hors de l'arrondissement, soit 14 (21) garçons et 17 (18) filles.

LA POPULATION VIEILLIT

Si le nombre des naissances diminue, celui des décès en revanche est en augmentation, un signe évident du vieillissement de la population. En 1983 il a été enregistré 156 (151) décès de personnes domiciliées au Locle, soit 5 de plus qu'en 1982. Il s'agit de 66 (67) hommes et de 90 (84) femmes. On comptait déjà plus 1 décès en 1982 et plus 29 en 1981. Relevons aussi que 26 (31) personnes domiciliées hors de l'arrondissement sont décédées au Locle en 1983, soit 8 (17) hommes et 18 (14) femmes).

D'autres chiffres traduisent aussi ce vieillissement de la population, puisque sur 156 décès enregistrés, 125 sont répartis dans les trois classes d'âges suivantes: 51 décès (23 hommes et 28 femmes) de 70 à 79 ans; 54 décès (19 hommes et 35 femmes) de 80 à 89 ans et 20 décès (5 hommes et 15 femmes) dès 90 ans.

Comme en 1982, le nombre des mariages enregistrés en 1983 est en légère augmentation. 60 (52) mariages ont en effet été célébrés au Locle, soit 8 de plus que lors du précédent exercice. L'officier d'état civil en avait célébré 50 en 1981, 73 en 1980 et 67 en 1979.

On constate aussi que c'est dans la classe d'âge de 25 à 30 ans que les fiancés se marient le plus souvent, soit 31 fois pour les hommes et 19 fois pour les femmes. (cm)

Un coup dans la pompe

Hier à 14 h. 25, un conducteur de La Chaux-de-Fonds, M. P. M., circulait rue des Marais en direction de La Chaux-de-Fonds. A la hauteur de l'immeuble No 3 sa machine a zigzagué sur la chaussée enneigée pour terminer sa course contre une colonne à essence du Garage Cuenot.

Pas de blessé mais des dégâts importants.

Collision

Hier à 15 heures, une conductrice du Boéchet, Mme A. G., circulait rue Jehan-Droz en direction sud. A la hauteur de la rue de l'Hôtel-de-Ville une collision se produisit avec l'auto de Mme C. G., de Villers-le-Lac, qui circulait normalement sur cette dernière rue. Sous l'effet du choc l'auto de Mme C. G. heurta une voiture en stationnement. Dégâts.

ÉTAT CIVIL

LES BRENETS (décembre 1983)

Naissance

Ernst Caroline Violette, fille de Pierre-André et de Catherine Danielle, née Nadler.

Décès

Deplazes Karl Anton, né en 1923, décédé au Locle. – Ducommun Jules, né en 1901, décédé à Préfargier.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT (décembre 1983)

Naissance

Matthey-de-l'Etang Fanya, fille de Ernest et de Carine Pascale, née Schick.

bravo à

M. Georges Caille...

...président et fondateur de la section française de Villers-Morteau des «Sentiers du Doubs» qui vient de recevoir des mains du maire de Villers-le-Lac, Claude Vermot, la médaille de bronze de «Jeunesse et Sport».

Georges Caille est bien connu dans notre pays, non seulement des amoureux de la rivière frontière mais également en raison des ouvrages historiques qu'il a écrit sur la région du Doubs, le Val de Morteau et le canton du Russey.

C'est pour le récompenser de son dévouement, son dynamisme et son entrain qu'il a mis au service du sport en général que M. Caille a reçu cette médaille.

D'abord gymnaste, puis cycliste, footballeur il fonda en 1970 la section francaise des «Sentiers du Doubs» donnant ainsi un nouvel élan au tourisme pédestre sur les rives françaises de la rivière. Par des actions diverses, des montages audio-visuels, il fait partager aux élèves de Villers son amour pour sa contrée. (jcp)

Recensement au Cerneux-Péquignot
Stabilité de la population

La situation démographique de la commune du Cerneux-Péquignot est stable. En effet, au 31 décembre 1983, cette localité comptait 294 habitants contre 293 à la fin de l'année 1982. Une légère augmentation donc d'une unité.

Cette stabilité est due au fait qu'en 1983, le nombre des naissances enregistées dans cette localité a compensé celui des décès. Par ailleurs, Le Cerneux-Péquignot étant principalement une commune agricole, la récession a moins d'emprise dans ce village.

Ces 294 persones se composent de 87 Neuchâteloises et 89 Neuchâtelois, 57 Confédérées et 51 Confédérés, 5 étrangères et 5 étrangers. Pour l'état civil, on note 136 personnes mariées, 14 veuves ou divorcées et 144 célibataires. On compte en outre 90 ménages.

Relevons aussi que 83 habitants sont protestants, 204 catholiques et 7 de diverses religions. Enfin, cinq jeunes sont entrés dans leur vingtième année en 1983 et la commune du Cerneux-Péquignot compte 16 femmes et 12 hommes âgés de plus de 65 ans. (cm)

TRIBUNE LIBRE

Les éboueurs sont sympath...

Merci messieurs ! En ces jours de fête tout le monde n'a pas eu le temps de lire son journal préféré de manière approfondie et ainsi de se rendre compte que vous aviez aussi le droit au repos.

Ainsi, mardi matin 3 janvier, tout un chacun a sorti ses poubelles, voire son arbre de Noël, dernier reliquat de l'an 1983. Et bien votre congé vous l'avez tronqué et malgré les intempéries vous avez fait votre travail. Soyez en remerciés et bonne année !

Roland Béguin
France 23
Le Locle

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

PUBLI-REPORTAGE

Chez Denis, à La Panetière, comme au Mont-Saint-Michel

Depuis quelques semaines, M. Denis, au No 4 de la rue M.-A.-Calame, au Locle, a ouvert une crêperie bretonne dont le succès, très vite, s'est affirmé.

Breton de naissance et d'origine, M. Denis non seulement maîtrise la confection des crêpes dont il a le secret, mais de plus, il en offre une grande diversité.

Qu'elles soient au Grand-Marnier, au fromage, à la confiture, à l'orange amère, au rhum blanc, au rhum naturel, au sucre, au jambon ou au chocolat, partout il excelle dans un art qui le passionne. En outre et sur demande, il peut se livrer à d'autres fantaisies ainsi qu'en témoigne, par exemple, la crêpe-maison faite de compote de pomme flambée à l'Armagnac.

Ainsi, à La Panetière, dans une ambiance bretonne, c'est un peu l'air du Mont-Saint-Michel que l'on respire, sans oublier le pain et la pâtisserie confectionnés tous les jours avec les meilleurs soins. 438

LE LOCLE

Restaurant de la Place
Le Locle
Vendredi 6 janvier 1984
dès 20 h. 15

Grand match au loto
organisé par le Club haltérophile du Locle-Sports
Inauguration du nouveau grand jeu et beaux quines

Abonnements: 31 tours pour Fr. 12.- + 1 carton
Tours supplémentaires avec un carton 91-31368

Ecole de danse - Le Locle
Jacqueline Forrer
informe ses élèves, enfants et adultes, que
les cours reprendront lundi 9 janvier
Danse, gymnastique douce, assouplissement, travail du dos
Renseignements: ✆ 039/23 31 91 346

Publicité intensive, publicité par annonces

Le Locle: Le Corbusier 16 à louer:
immeuble moderne, ensoleillé, tranquille, tout confort, service de conciergerie
Studio
Fr. 225.- y compris les charges
Appartements 3 pièces
Fr. 376.- y compris les charges
Appartement 5½ pièces
Fr. 755.- y compris les charges
Eventuellement GARAGE à disposition
Fiduciaire C. Jacot
Envers 47 - Le Locle
Tél. (039) 31 23 53 91-62

ENTREPRISE DUMONT
J. Nowacki succ., Les Verrières
vend
paille et foin
1ère qualité, franco domicile. Paille dès Fr. 16.50 les 100 kg. Grosses bottes dès Fr. 15.50 les 100 kg.
✆ 038/66 16 44 310

Maigrir!
Mme Riard vous propose un moyen efficace de résoudre votre problème de poids. Perte de 5 à 8 kilos en 13 jours. Stabilité garantie.
✆ 021/24 75 80 - 36 56 05 22-354979

DETTES = ENNUIS + SOUCIS
Appelez-nous 037 / 61 65 65 ou case 85 *FIDEX Sàrl 1530 Payerne*
22-14758

A louer au Locle
studio
près du centre, cuisine agencée, tout confort, ensoleillé, Fr. 230.– y compris les charges. Libre tout de suite.
appartement 2 pièces
quartier des Cardamines, tout confort, ensoleillé, ascenseur Fr. 346.-, y compris les charges. Libre tout de suite.
appartement 3 pièces
près du centre, ensoleillé, sans confort, Fr. 110.-. Libre tout de suite.
appartement 3 pièces
rue du Collège, tout confort, Fr. 341.– y compris les charges. Libre tout de suite.
appartement 3 pièces
rue des Envers, salle de bains, calorifère à mazout, Fr. 290.–, jardin à disposition. Libre tout de suite.
appartement 4 pièces
en plein centre de ville, tout confort, Fr. 459.– y compris les charges. Libre tout de suite.
locaux commerciaux
en plein centre de la ville, à l'usage de bureaux, d'ateliers ou d'entrepôts. Libres tout de suite.
FIDUCIAIRE JACOT
✆ 039/31 23 53 91-62

Famille, un enfant, dans villa, cherche
jeune fille
pour s'occuper du ménage.
✆ 039/31 62 71 dès 19 h. 91-60005

A vendre
Bus Fiat 238
1973, équipé camping, Fr. 400.– pour bricoleur.
✆ 039/32 18 00 91-60001

Vidéo
Location de films classés «X» Vidéo VHS SECAM **sans** dépôt Fr. 30.– + frais d'envoi, pour 10 jours. Catalogue gratuit sur demande.
Nouveau pour Fr. 10.– et 4 de vos anciennes revues nous vous les échangeons contre 4 du même genre.
S'adresser à **E. Vidéo Rent, case postale 7, 2500 Bienne 7.** 80-36956

A vendre
GOLF GLS
modèle 1977, 5 portes, 100 000 km., excellent état, Fr. 4400.–
S'adresser: **Garage du Jura,** W. Geiser, La Ferrière,
✆ 039/61 12 14 91-472

A louer AU LOCLE, Billodes 65
1 appartement 3 pièces
cuisine, salle de bains, dépendances. Tout de suite ou date à convenir.
Loyer mensuel Fr. 380.– charges comprises.
Pour visiter, s'adresser à **Fiduciaire Raymond Chaignat, Léopold-Robert 8, 2300 La Chaux-de-Fonds,** ✆ **039/28 37 59** 278

Le maître-boucher – votre spécialiste en viande
★ ★ ★
Un joyeux début d'année avec une excellente
choucroute garnie
compôte aux raves
tripes cuites
saucisses et saucissons neuchâtelois, etc.
Viande de qualité - Service soigné 97558
SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS
La Chaux-de-Fonds - Le Locle -Les Brenets
Les Ponts-de-Martel - La Sagne - La Brévine

OFFRES D'EMPLOIS

Winkenbach SA

Pour notre service après-vente, nous cherchons un

dépanneur-réparateur

en chauffage.

Pour ce poste qui offre une activité variée nous désirons engager un collaborateur au bénéfice d'une formation complète et de quelques années d'expérience.

Faire offre à: **WINKENBACH SA, rue du Locle 9, 2300 La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/26 86 86.** 311

RESTAURANT DU LOCLE,
cherche pour date à convenir

cuisinier

(CFC ou CAP) en qualité de responsable de cuisine et capable de former des apprentis.

✆ **039/31 31 41.** 91-278

Hôtel Valaisan, Saint-Imier cherche

sommelière

pour tout de suite ou date à convenir.

Congé samedi après-midi et dimanche.

✆ 039/41 17 33. 06-12146

ILACQUA
Articles de PUBLICITE
Av. L.-Robert 84
La Chaux-de-Fonds

Je cherche tout de suite une

EMPLOYÉE DE BUREAU

capable de s'occuper de la vente, dans un magasin. Eventuellement à la demi-journée. ✆ **039/23 26 14.** 91-483

Gain accessoire

Activité bien rémunérée avec grande liberté d'organisation (demande cependant du temps disponible dans la journée).

S'adresse à des hommes et femmes de 25 à 45 ans appréciant les contacts humains hors de leur domicile (pas de vente).

Prière d'adresser nom, prénom, adresse, No de tél., profession sous chiffre PB 306-2283 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Commissionnaire

robuste **EST DEMANDÉ** tout de suite pour faire les courses entre les heures d'école. Vélomoteur à disposition.

Se présenter au magasin:
A la Grappe d'Or,
av. Léopold-Robert 6,
La Chaux-de-Fonds. 285

URGENT

boulanger ou boulanger-pâtissier

demandé pour les nuits du samedi au dimanche.

CONFISERIE MARINO,
av. Léopold-Robert 126.

Se présenter ou téléphoner au 039/26 43 70. 339

82.1.278.31

Qu'est-ce que tu attends? Fais le premier pas!

La publicité crée des contacts.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Pour repourvoir un poste devenu vacant, la direction des Travaux publics engage, immédiatement ou pour date à convenir

constructeur de route ou maçon en génie civil

en possession d'un certificat fédéral de capacité.

- place stable,
- semaine de cinq jours (42½ heures),
- prestations sociales d'une administration publique,
- salaire selon échelle des traitements du personnel communal.

Faire offres écrites, avec curriculum vitæ et prétentions de salaire, à la direction des Travaux Publics, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 16 janvier 1984.**

Tous renseignements peuvent être obtenus au 038/21 11 11 interne 262.

La Direction des Travaux Publics.
87-31504

RESTAURANT DE LA CHEMINÉE,
Charrière 91, La Chaux-de-Fonds,
cherche un

jeune cuisinier

Se présenter ou téléphoner au 039/28 62 87. 319

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Mise au concours

La direction des Services Industriels met au concours pour les usines CRIDOR et SERVICE COMMUNAL DE CHAUFFAGE URBAIN, le poste de

serrurier

Exigences:
CFC de serrurier. Etre en bonne santé. Une bonne expérience dans le domaine de la construction est souhaitée.

Traitement:
selon l'échelle des traitements du personnel communal.

Entrée en fonction:
tout de suite ou date à convenir.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur Michel Fahrny, chef des usines, ✆ 039/27 11 05, interne 59.

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitæ doivent être adressées à la Direction des Services Industriels, Collège 30, 2300 La Chaux-de-Fonds, **jusqu'au 15 janvier 1984.** 98916

Fabrique française de cadrans recherche

créateur esthétique

ayant également de bonnes connaissances dans la technique de fabrication du cadran de montre.

Il aura pour tâche de créer en permanence des nouveautés en relation avec le prototypiste.

Connaissances en galvanoplastie seraient appréciées.

Salaire à définir.

Faire offre sous chiffre DA 306 au bureau de L'Impartial.

---

au printemps
La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons

une vendeuse
rayon ménage

une vendeuse
rayon électroménager.

Entrée: 1er février 1984.

Nous offrons:
- rabais sur les achats
- primes sur les ventes
- quatre semaines de vacances
- plan d'intéressement aux bénéfices
- tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Se présenter au bureau du personnel ou **téléphoner au 039/23 25 01.** 305

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

La Division Economique et Sociale cherche

un(e) informaticien(ne)

(Poste équivalent à celui de chef de travaux).

Exigences:
- formation universitaire
- connaissance de plusieurs langages de programmation (COBOL)
- bonne expérience dans le développement des logiciels.

Responsabilités:
- conseil aux utilisateurs de la Division
- cours de programmation pour économistes
- gestion du matériel informatique
- maintenance du logiciel.

Entrée en fonctions: date à convenir.

S'adresser: **Division Economique et Sociale, Pierre-à-Mazel 7, 2000 Neuchâtel, ✆ 038/25 72 05.**

Délai: 31 janvier 1984. 28-119

ANNONCES CLASSÉES
«Offres d'emplois»
Parution les: mardi
jeudi
samedi

VOUMARD

Afin de compléter notre équipe de développement CNC, nous cherchons un

ingénieur en électronique

niveau ETS

possédant de bonnes connaissances en matière SOFTWARE, microprocesseurs, commandes d'axes, applications machines-outils.

Maîtrise de l'allemand souhaitée.

Faire offres écrites détaillées à
VOUMARD MACHINES CO SA
rue Jardinière 158, 2300 La Chaux-de-Fonds
28-001036

Bell

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir, une

vendeuse

qualifiée, ou une personne connaissant bien le département traiteur.

Salaire intéressant, nombreux avantages sociaux.

Pour tous renseignements:

Bell SA

Charrière 80a,
2300 La Chaux-de-Fonds,
✆ 039/28 46 66. 28-1021

L'annonce, reflet vivant du marché

Afin de compléter son équipe, **l'Ecole d'infirmières-assistantes du Jura bernois,** Moutier - Saint-Imier, cherche un(e)

infirmier(ère) enseignant(e)

Nous demandons:
- un diplôme d'infirmière ou d'infirmier reconnu par la Croix-Rouge suisse
- trois ans de pratique infirmière
- si possible expérience de l'enseignement
- un bon sens de la collaboration.

Nous offrons:
- participation à l'élaboration du programme pour chaque volée
- responsabilité dans l'enseignement théorique et pratique
- collaboration à la sélection et à l'évaluation des élèves
- possibilité de suivre une formation en pédagogie.

Pour tout renseignement, s'adresser à:
Mme Annette Henzelin, directrice, Beausite 45, 2740 Moutier, ✆ 032/93 57 44. 06-16092

Importante entreprise de construction dans le canton de Neuchâtel et Seeland bernois cherche un

conducteur de travaux

expérimenté et dymamique pour des travaux de génie civil et bâtiments.

Nous attendons de notre futur collaborateur:
- une bonne instruction de base
- de l'expérience comme conducteur de chantiers
- une bonne formation dans la calculation de soumissions et dans la préparation de chantiers
- un esprit très dynamique et de l'habileté de négociation
- de bonnes connaissances en langue allemande

Nous offrons à notre futur collaborateur:
- une situation indépendante, comprenant des responsabilités intéressantes et variées
- des conditions d'engagement - salaire et prestations sociales- en fonction des exigences et des capacités
- bonnes possibilités d'avancement pour personne capable

Si cette place vous intéresse et correspond à vos capacités et à vos aspirations futures, veuillez envoyer votre offre manuscrite conprenant un curriculum vitae et vos références éventuelles sous chiffre H06-35815 à Publicitas, case postale, 2501 Bienne.

Nous vous assurons une entière discrétion. 06-35815

---

printemps
La Chaux-de-Fonds

Un apprentissage dans le vent???

Un apprentissage dans la vente!!!

ALIMENTATION, PARFUMERIE, TEXTILES

— Vous aimez les contacts
— Vous êtes dynamique
— Vous avez de bons résultats scolaires

Nous vous offrons:
— une formation pratique complète - durée 2 ans
— des cours d'appui internes
— les avantages sociaux d'une grande entreprise

Faites vos offres manuscrites accompagnées de votre bulletin scolaire et d'une photographie à M. Monnet, chef du personnel, ✆ 039/23 25 01, interne 81 65 28-1000

CANTON DE NEUCHATEL

la voix d'une région

Une disparition aussi imprévue que regrettable à Neuchâtel

Il n'y aura pas d'« Ozone Jazz » en 1984

Créée en 1979 pour marquer l'inauguration de la zone piétonne de Neuchâtel, «Ozone Jazz» a immédiatement pris place parmi les grandes manifestations organisées dans le Littoral. Par dizaines de milliers les amateurs de musique sont venus souvent de fort loin pour entendre, deux nuits durant, des ensembles de grande renommée. D'année en année cette fête du jazz a gagné en grandeur et surtout en qualité. Le chef-lieu se transformait en une immense salle de concert, quatre estrades montées en pleine ville étant occupées sucessivement et sans interruption du soir au petit matin par plus de cinq cents musiciens formant 42 orchestres, chiffres de l'an dernier.

Le bruit courait en ville qu'«Ozone Jazz» ne verrait pas le jour lors de la prochaine Fête de la jeunesse, date retenue ces dernières années. Hier matin, son promoteur - administrateur - directeur - organisateur, M. Henri-Georges Clerc l'a confirmé:

– Oui, j'abandonne, je ne veux pas me battre contre des moulins. Je regrette amèrement cette décision, comme la regretteront certainement les habitants de Neuchâtel et tous les amateurs de jazz qui affluaient à Neuchâtel à cette occasion.

Les raisons de cet abandon? Elles ont été évoquées longuement, accompagnées de nombreux chiffres.

En résumé, la manifestation a toujours payé des redevances à «Suisa», agence qui, dans notre pays, recueille et répartit les droits aux auteurs de la musique jouée. Jusqu'ici «Ozone Jazz» bénéficiait d'un tarif avantageux concernant les droits d'auteurs pour les manifestations récréatives ou analogues. La direction a averti M. H.-G. Clerc que, dès 1984, le tarif appliqué serait celui établi pour les concerts et les productions musicales à caractère de concert.

En 1983, le budget était devisé à 200.000 francs environ. Les recettes ont été obtenues par la vente de 18.000 badges à dix francs le vendredi soir, douze francs le samedi, au total 171.173 francs, taxes déduites. A cette somme se sont ajoutés quelques billets provenant de la vente de boissons.

Les dépenses concernant la rémunération des musiciens, leur entretien, l'organisation, le service de Securitas, etc. Le bénéfice laissé: 20.000 francs environ ou, pour M. H.-G. Clerc qui consacre toute son activité à «Ozone Jazz», un salaire mensuel de misère.

Dans les dépenses de 1983, se trouve un versement à «Suisa» de 1204 francs que l'organisateur admet. Mais il ne peut envisager de renouveler la manifestation puisque le nouveau tarif imposé porterait cette somme à plus de 10.000 francs uniquement pour la vente des badges, à laquelle il faudrait ajouter d'autres suppléments pour location de matériel et d'instruments.

Assisté de deux avocats, M. H.-G. Clerc a tenté de trouver un terrain d'entente avec «Suisa», acceptant une augmentation pour autant qu'elle soit raisonnable. L'agence a répliqué qu'elle devait appliquer les contrats prévus pour tous les genres de manifestations musicales organisées en Suisse.

– Ce fut une douche froide; je ne peux me permettre d'assumer des risques: des charges amplifiées et, peut-être un insuccès dû à de mauvaises conditions atmosphériques en juillet 1984. Je renonce, il n'y aura pas d'«Ozone Jazz» cette année. Je vais décommander les orchestres avec qui, déjà, j'avais pris des contacts. Je le regrette pour moi qui ai consacré plusieurs années à cette manifestation mais surtout pour tous les amateurs de jazz et pour la population de Neuchâtel qui perd une occasion de vivre deux journées extraordinaires en plein cœur de la ville.

Si l'argent est le nerf de la guerre, il met actuellement à rude épreuve les nerfs de M. Henri-Georges Clerc.

RWS

Des possibilités de recours !

Le cas de l'organisateur neuchâtelois rappelle celui du Festival de Montreux. C'est le directeur général adjoint de la «Suisa», à Lausanne, M. Jean-Pierre Maggi, qui nous le dit. Ainsi, la «Suisa» a décidé d'appliquer le tarif de droits d'auteur de concert – tarif «k» – au festival montreusien. Les organisateurs s'y sont opposés. Ils ont réclamé une expertise à la Commission arbitrale fédérale en matière de droits d'auteur, qui arrête les tarifs et leurs conditions, et est l'organe de recours.

L'expertise a donné raison à la «Suisa». L'affaire aurait pu, par voie administrative, être portée devant le Tribunal fédéral. Mais les organisateurs de Montreux ont préféré renoncer – tout simplement – à s'acquitter des redevances dues à la «Suisa» qui a dû, elle, cette fois, attaquer les organisateurs en procédure civile, devant le Tribunal cantonal vaudois, autorité judiciaire compétente en matière de droits d'auteur.

Justice n'a pas encore été rendue, alors que le différend porte sur les droits des festivals de 1981 et 1982. En 1983, une convention a été signée, sous réserve de la décision judiciaire.

Des voies de droit existent donc. Et pourtant rien ne dit que l'organisateur neuchâtelois va se bagarrer sur ce terrain-là...

Sur le fond de l'affaire, la «Suisa» justifie le classement d'«Ozone Jazz» sous le tarif «k» pour mettre sur un pied d'égalité la manifestation neuchâteloise et d'autres, similaires, tels les festivals folk de Nyon et du Bois de la Bâtie à Genève et le Festival de jazz de Berne, entre autres. Ce fameux tarif «k», qui vise les concerts, mais aussi les «productions musicales à caractères de concert», devrait être appliqué dès cette année – 1984 – à «Ozone Jazz», La «Suisa» estime même qu'elle aurait pu l'appliquer dès 1983. Pour elle, il ne fait aucun doute que la manifestation neuchâteloise se rapproche du concert et s'écarte ainsi de la «bastringue» locale. La collaboration avec le Festival de Montreux, la participation d'une télévision française, les voyages en wagons-concerts et la publicité faite autour d'«Ozone Jazz» en témoignent, dit-on à Lausanne.

En quelque sorte, «Ozone Jazz» est «victime» de sa... qualité intrinsèque!

P. Ts

Le district de Neuchâtel perd 255 habitants

Le chef-lieu «déserté» par 344 personnes

Les dix communes du district de Neuchâtel ont communiqué le résultat du recensement établi à la fin de 1983. Pour l'ensemble, on relève une diminution de 255 personnes, alors qu'elle était de 260 il y a une année.

Le chef-lieu enregistre une nouvelle baisse importante: 32.057 habitants contre 32.401 à fin 1982, soit 344 de moins. La perte avait été lors du dernier recensement de 293.

Quatre autres communes sont également en régression. Cornaux compte actuellement 1278 habitants (–27), Cressier 1646 (–27), Thielle-Wavre 310 (–6) et Hauterive 2573 (–2).

Les cinq autres communes ont fort probablement accueilli une grande partie des personnes qui ont quitté le chef-lieu. Le record est noté au Landeron qui passe de 3410 à 3460, soit 50 unités de plus, alors qu'il avait enregistré une perte de 24 l'année dernière. Saint-Blaise et Marin-Epagnier totalisent chacun 41 habitants en plus, ce qui porte un effectif de 2941 pour le premier, 3144 pour le second.

Lignières se développe, 13 personnes de plus qui, ajoutées au gain de 8 de l'an passé forment une population de 578. Enfin, Enges passe de 156 à 162, soit 6 personnes de plus.

Au total, 48.149 personnes habitent le district de Neuchâtel contre 48.404 à fin 1982.

La diminution enregistrée à fin 1981 était de 285 habitants, à la fin de 1982 de 260, aujourd'hui de 255.

RWS

Nouvel hebdomadaire entre La Clusette et Meudon dès le 11 janvier...

Le «Courrier neuchâtelois» s'installe au Val-de-Travers

René Gessler est éditeur du «Courrier du Vignoble», distribué deux fois par semaine. Le vendredi uniquement aux abonnés, et le mardi en édition tous-ménages avec un titre spécial («Courrier de Neuchâtel») pour la ville de Neuchâtel. Cette feuille d'annonces qui comprend également des pages rédactionnelles était jusqu'à présent distribuée dans le Littoral, le district de Neuchâtel, la rive sud du lac, le district de La Neuveville et le Val-de-Ruz. Il est maintenant question d'abandonner Avenches et Morat pour le livrer au Val-de-Travers. Une simple question d'impact, comme l'explique René Gessler:

– De gros annonceurs ont estimé que les exemplaires envoyés le mercredi de l'autre côté du lac étaient perdus. Mieux vaut toucher le Val-de-Travers. Les gens de cette région viendront plus facilement faire leurs achats à Neuchâtel...

L'éditeur de Colombier ajoute que, pour lui, il ne s'agit pas d'un effort (financier) supplémentaire. C'est plutôt une affaire de logique:

– Nous en discutons depuis deux ans. Les annonceurs (réd. via Publicitas) veulent modifier l'impact de leur publicité, pas l'augmenter. Il s'agit de la rentabiliser au maximum. Au départ, les pressions étaient modestes, certes, mais finalement je me suis laissé faire.

L'édition du mardi s'appellera «Courrier neuchâtelois». Il est vrai que tous les districts (à part ceux du Locle et de La Chaux-de-Fonds) seront touchés par le journal gratuit. Et quelle forme aura-t-il cet hebdomadaire? René Gessler a tout prévu:

– Nous consacrerons une page rédactionnelle au Val-de-Travers chaque semaine. Nous sommes d'ailleurs à la recherche de correspondants. Ce qui ne devrait pas poser de problèmes car nous en avons trouvé au Val-de-Ruz lors de notre implantation réussie il y a trois ans.

Des textes un peu rassis et beaucoup d'annonces. Un tous-ménages ne peut pas vivre sans adopter cette formule magique. Mais les annonces, il faudra bien les prendre quelque part. L'éditeur du «Courrier neuchâtelois» se défend de vouloir marcher sur les plate-bandes du «Courrier du Val-de-Travers»:

– Les grands annonceurs (réd. supermarchés, meubles et Cie) avaient abandonné le «Courrier du Val-de-Travers» au tirage trop limité (réd. 6300 exemplaires). Je ne ferai que publier ces annonces-là. Il n'est pas question de lancer des courtiers en publicité au Val-de-Travers comme le fait la «Feuille d'avis de Neuchâtel», par exemple...

En abandonnant la rive sud du lac et en s'installant au Val-de-Travers, le «Courrier neuchâtelois» ne perd rien. Il gagne même 200 exemplaires par semaine. Son tirage passe de 50.600 à 50.800 journaux. A Fleurier, Claude Montandon, l'éditeur du «Courrier du Val-de-Travers-Hebdo» examine la situation calmement:

– Notre tarif annonce est de 34 centimes le mm. Le nouveau journal les facturera environ 70 centimes. Je ne vois pas les commerçants vallonniers d'accord de payer le double ailleurs. Ce qui m'ennuie, par contre, c'est le risque de perdre certains grands annonceurs qui nous sont encore fidèles. Des distributeurs comme Migros ou Coop. Nous verrons ces prochains mois si le journal régional offert dans toutes les boîtes aux lettres en fin de semaine est encore rentable. Je l'espère. Depuis 1854, date de sa création, il a vécu d'autres tempêtes.

On signalera, pour conclure, que la devise de la famille Montandon est «Je tiens ferme dans cet océan....» JJC

Collision

Hier à 18 h. 10, un conducteur de Peseux, M. H. M., circulait avenue Dubois en direction est. A la hauteur de la rue de Maillefer, une collision se produisit avec l'auto de M. C. M., de Cortaillod, qui circulait normalement du carrefour des gorges du Seyon pour emprunter la rue Maillefer. Dégâts.

Il heurte une voiture et repart

Hier à 17 h. 55, un conducteur de Neuchâtel, M. M. T., circulait rue du Seyon en direction sud. A la hauteur du magasin Au Gourmet, sa machine heurta une voiture régulièrement stationnée. Sans se soucier des dégâts M. T. continua sa route pour se faire intercepter sur la place Pury par un agent de la police locale alors qu'il roulait sans phares. Dégâts.

Impar...donnable

Le président de l'Union PTT «L'Avenir», section poste, de Neuchâtel, M. Jean Mettraux, nous signale une erreur de fait dans le compte rendu de l'entrée dans sa centième année de M. Ernest Genre, du Landeron («L'Impartial» de mardi). C'est lui-même, M. Mettraux, président de la section, qui a retracé la carrière du centenaire, membre de ce syndicat, qui compte dans la section de Neuchâtel, 390 membres travaillant aux PTT et 27.000 membres en Suisse.

(Imp.)

Boudry, un district qui se développe régulièrement

Le recensement est terminé dans douze des quinze communes

Fin 1981: 30.943 habitants; fin 1982: 31.033 habitants, soit une augmentation de nonante unités. Le district de Boudry connaîtra certainement une nouvelle progression pour 1983. Trois communes n'ont pas terminé encore les opérations du recensement mais toutes les trois avaient noté un développement en 1982: Bevaix avec 2662 habitants (+20), Brot-Dessous 137 (+2), Rochefort 137 (+2).

Pour 1983 sept communes ont vu leur population augmenter, avec un bonus impressionnant à Boudry qui passe de 4160 à 4251 habitants de plus en une année. Viennent ensuite Gorgier avec 1421 habitants (+37), Cortaillod 3782 (+36), Colombier 4150 (+30), Corcelles-Cormondrèche 3269 (+18), Montalchez 161 (+3), Fresens 162 (+1).

Six communes ont noté une perte de leur population, le plus gros déchet est annoncé à Peseux: 61 départs, ce qui porte l'effectif actuel à 5119. Une diminution de 83 avait déjà été enregistrée à la fin de 1982. Perte de 33 habitants à Bôle (1491 au total), de 18 à Auvernier (1466), de 14 à Vaumarcus (117), de 3 à Saint-Aubin-Sauges qui compte 2113 habitants.

Pour ce tableau intermédiaire, on relève des augmentations totales de 216 personnes, des diminutions de 129, soit déjà une augmentation de la population pour douze communes de 87 personnes. De quoi rendre certains districts jaloux...

RWS

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissance

Lang Gautier Damien, fils de Pierre-André, Cortaillod, et d'Anik Jeanne, née Osowiecki.

Promesses de mariage

Colia Francesco Antonio, Neuchâtel, et Lindberg Liz Anette, Askim (Suède). – Ilg Claude Ernest et Colin Christiane Simone, les deux à Peseux.

Décès

SAINT-AUBIN

M. Victor Moullet, 59 ans.

FLEURIER

M. Willy Wenger, 66 ans.

COUVET

Alix 1er...

A la maternité de Couvet, le premier bébé de l'année est né hier à 11 h. 03. Il s'appelle Alix Erb et pèse 3 kg. 350.

Alix 1er se trouve à l'hôpital en compagnie d'Ismaël Aytas, de Couvet, qui est le dernier bébé de l'année 1983. Il est en effet né le jour de Noël, à 11 h. 40.

Il est dit que les derniers seront les premiers. Sur le plateau de la balance, Ismaël pesait à la naissance 100 grammes de plus que son compagnon de maternité... (jjc - Photo Impar - Charrère)

Plus 40 habitants

Comme l'administration communale de Couvet était fermée avant-hier, nous n'avions pas pu donner les résultats du recensement 1983 dans le détail.

Si le village a bien gagné 40 habitants et en compte maintenant 2725, il faut préciser que les Neuchâtelois sont au nombre de 894, les Confédérés 1139 et les étrangers 692.

Ce qui ne modifie en rien le résultat global publié dans notre édition de mercredi.

Actuellement, 11.542 personnes vivent au Val-de-Travers, contre 11.594 en 1982. La perte est donc de 52 âmes. (jjc)

LES HAUTS-GENEVEYS

La population augmente de 13 unités

La population qui était au début de 1983 de 729 habitants, passe à 742 au début de cette année, soit en augmentation de 13. Les célibataires sont 309 (+10), les veufs sont 43 (+5), tandis que les personnes mariées sont 354 (–2).

Les Confédérés sont au nombre de 864 (–2) avec 330 hommes et 354 femmes. Quant aux étrangers, ils sont 58 (+15) avec 31 hommes et 27 femmes. Il y a 301 ménages (+11).

Les protestants sont 496; les catholiques romains 195; les catholiques chrétiens 2; les «divers» et sans religion sont 49.

Les personnes nées avant 1922 (toutes les personnes de 62 ans et plus) sont 121 avec 41 hommes et 80 femmes. Celles nées avant 1919 (toutes les personnes de 65 ans et plus) sont 102 soit 34 hommes et 68 femmes. (m)

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Recensement: moins 5

Il y avait 1323 habitants en 1982 et il y en a 1318 à fin 1983, soit 5 de moins. Les Confédérés sont 1001 (1039) soit 496 (517) hommes et 505 (522) femmes. Quant aux étrangers, ils sont 317 (284) soit 184 hommes et 133 femmes.

Les célibataires sont en diminution, il y en a 536 (554), les mariés 688, les divorcés 38 et 56 veufs. Il y a 488 ménages. Les protestants sont 738, les catholiques romains 509, les catholiques chrétiens 4, les divers et sans religion 67 soit en augmentation de 5.

Stabilité chez les personnes âgées: 166 ont 62 ans et plus, tandis qu'elles sont 144 à avoir 65 ans et plus. (m)

FONTAINEMELON

Forte diminution de population

Comme il fallait s'y attendre, il y a une forte diminution des habitants au village, surtout chez les personnes actives puisque les personnes âgées sont en augmentation.

La population totale est de 1349 soit une diminution de 33. Les Confédérés sont 1145 (1172), soit 533 (547) hommes et 612 (625) femmes. Les étrangers 204 (210) soit 108 (116) hommes et 96 (94) femmes.

Les célibataires 552 (547), les mariés 696 (709), les divorcés 49 (45), les veufs 83 (81). Il y a 552 (571) ménages. Pour la religion, la répartition est la suivante: 831 (851) protestants, 428 (450) catholiques romains; les divers et sans religion sont 90 (81).

Les personnes âgées de plus de 62 ans sont 219 (209) et celles de plus de 65 ans 166 (159). Dans cette catégorie, il y a 64 hommes et 102 femmes. (m)

coop

Coop-informations:

Commandez dès à présent votre mazout de chauffage
039 26 47 88

Coop-Hits «weekend» du jeudi 5 janvier au samedi 7 janvier 1984

Jus de fruits Coop
naturel, non sucré, riche en vitamines C

Jus d'orange
2 x 1 litre 1.90 au lieu de 2.50

Jus de pamplemousse
2 x 1 litre 2.20 au lieu de 2.80

Pamplemousses Jaffa

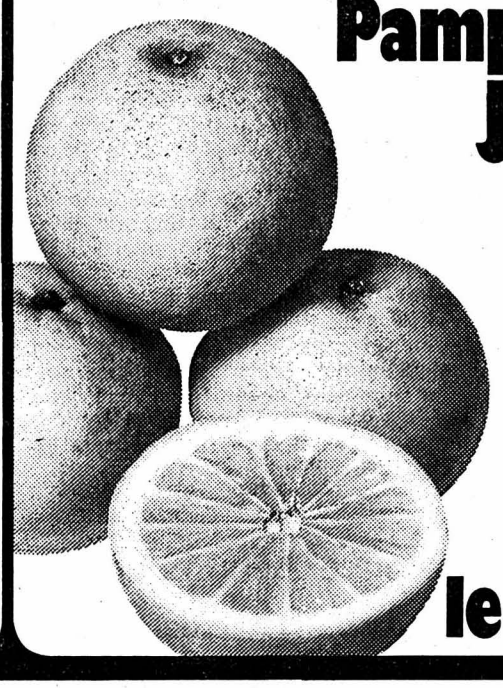

en cabas
le kg 1.20

Prix choc

Mi-bas pour homme
uni, 4 x 2
avec «Baguette»,
70% acryl/
30% nylon,
7 coloris différents.
Tailles: 10½–12

2 paires
3.90 seulement

W1/84/TP

Actions

Fromages

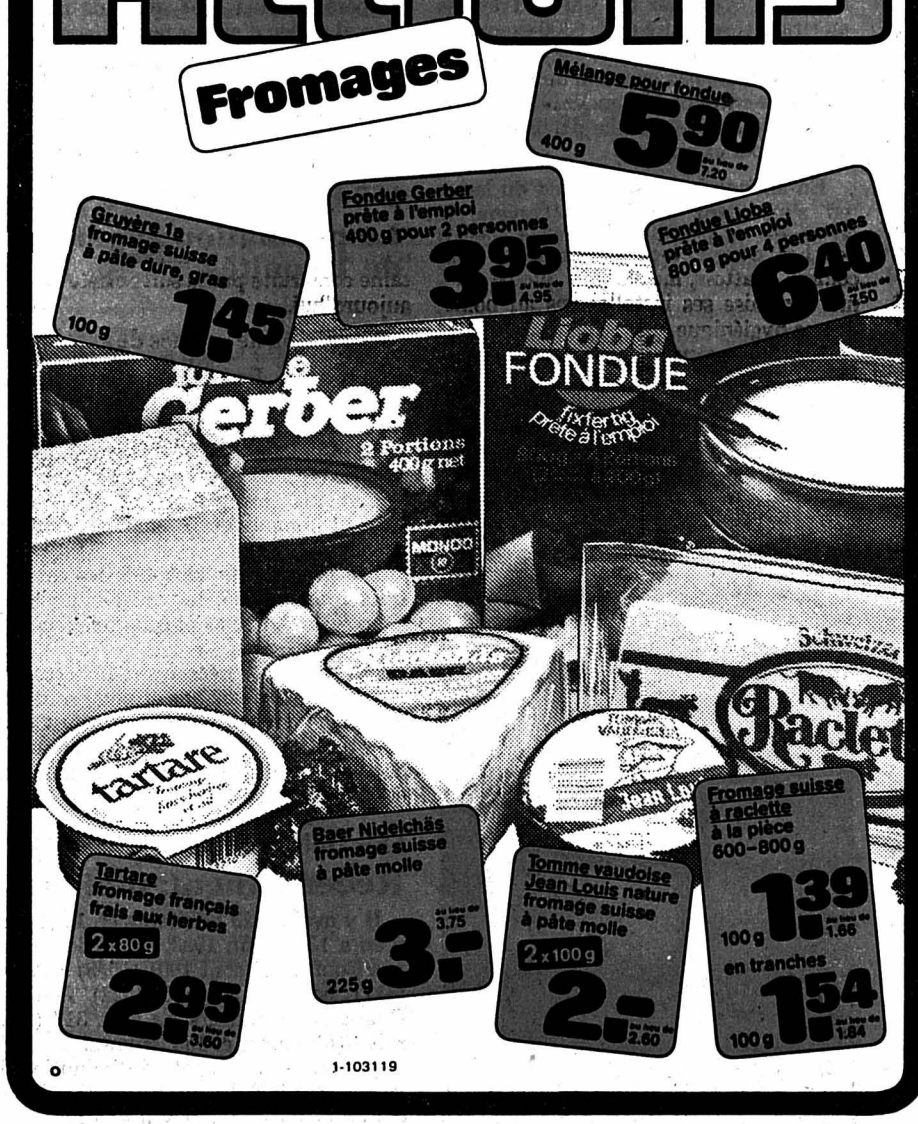

J-103119

Coop-Hits hebdo 4.–10.1. 1984

Pâtes aux œufs frais Gala

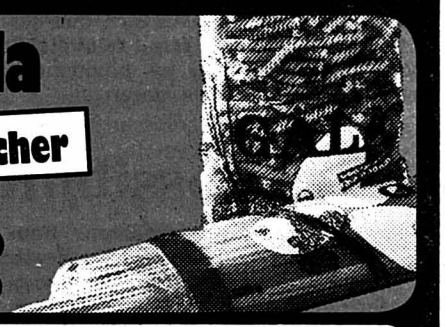

tous les sachets de 500 g -.40 moins cher
par exemple: Cornettes fines Gala 1.20 au lieu de 1.60
Spaghetti Gala 1.10 au lieu de 1.50

Miel de fleurs étranger
Floramiel facile à tartiner
Pot de 500 g 2.75 au lieu de 3.25

Miel de forêt étranger
Floramiel
Pot de 500 g 3.20 au lieu de 3.70

Ravioli aux œufs
Midi alla Napoletana
2 boîtes de 850 g 4.20 au lieu de 5.40

Cervelas
emballé sous vide
3 pièces de 100 g 1.95 au lieu de 2.40

Potages «délicatesse»
Maggi 9 sortes
1 sachet au choix au lieu de 1.05/1.15 -.75

Bouillon cubes Maggi
Barre de 5 2.10 au lieu de 2.60

16 croustilles de poisson
Goldstar surgelées
400 g 3.40 au lieu de 4.10

Fromage fondu à tartiner
Gerber extra
Boîte de 200 g 2.20 au lieu de 2.75

Petit feuilleton de «L'IMPARTIAL» 97

Auguste Bachelin

Jean-Louis

Roman Neuchâtelois

Alors commençait une scène étrange. – Les imprécations, l'anathème retentissaient vomis par la bouche de ce grotesque fantastique, qu'on ne voyait pas dans l'obscurité, mais dont la voix sonore attirait bientôt sur la rive une foule de curieux. Quel chapelet de scandales et d'injures ! quel épanchement de fiel et de colère que surexcitait encore les auditeurs affriandés par ces audaces !

L'exilé soulagé reprenait alors la direction de Cudrefin, où il arrivait sain et sauf, protégé par on ne sait quelle divinité, fantasque comme lui.

XLVII

La caserne du bataillon des tirailleurs de la garde présentait sur la rue sa triste et longue façade, avec un rez-de-chaussée et trois étages percés de vingt fenêtres chacun; au centre s'ouvrait la porte surmontée d'un maigre fronton et flanquée d'une guérite. De l'autre côté de la rue s'étendait une ligne de peupliers, plantés à distances égales, gigantesques sentinelles, raides et monotones, complétant la rigidité de ce quartier. En traversant le corridor, on arrivait à une vaste cour d'exercice bordée de bâtiments plus petits, où étaient installés dans celui de droite, les pionniers de la Garde, et dans celui de gauche une compagnie du bataillon. La Sprée roulait lentement ses eaux terreuses derrière les murs de la cour.

Quoique dépaysé dans ce milieu, l'enfant de Saint-Blaise, qui gardait encore sur le front le hâle des champs et de la forêt, ne se laissait pas aller à des langueurs qui l'eussent peut-être rendu ridicule: il ne s'isola donc point comme un souffreteux ou un incompris. Sa nature robuste, vive, liante, le sauva des sensibleries et en fit un soldat recherché et aimé de ses camarades; sa curiosité naturelle lui fit même trouver du plaisir à cette vie différente de celle qu'il avait menée jusqu'ici: il n'oublia point, seulement sa peine s'assoupit.

Pendant les heures de sortie, il se promenait en ville, regardant attentivement chaque chose: les magasins, où il voyait bien des objets qui eussent fait plaisir à Louise, les attelages, les chevaux, la rivière et les bateaux, les marchés, tout enfin.

Un fait où il joua le principal rôle l'avait mis en évidence, au pont qu'il devint immédiatement une des personnalités du bataillon.

Peu de jours après son arrivée, le détachement dont il faisait partie était réuni dans la chambre où on l'avait logé provisoirement, avant que ses hommes fussent incorporés dans leurs compagnies. Voyant entrer un officier aux allures étranges, personne ne bougea de sa place, personne ne le salua; ce fut alors un débordement d'injures et de menaces, qui effrayèrent si peu les soldats que l'un d'eux, saisissant un balai, fondit sur l'officier avec une telle impétuosité que le malheureux personnage n'eut que le temps de reprendre la porte et de se sauver à toutes jambes, poursuivi par son agresseur, qui n'était autre que Jean-Louis. – Arrêté par un sergent et conduit auprès de deux officiers qui prirent l'air grave que méritait le délit en question, notre soldat ne se départit point de son calme et répondit nettement à toutes les demandes qui lui furent faites; il ajouta que, quoique le personnage portât les insignes d'un grade, il avait deviné à sa tenue, à ses mains sales et à son langage que ce ne pouvait être un officier. – Les recherches prouvèrent qu'il n'avait point fait erreur et qu'un ancien trompette, dont le service ne consistait plus qu'à donner les signaux dans les exercices de tir, avait eu l'étrange fantaisie d'effrayer les nouveaux arrivants. Mal lui en avait pris, car il put réfléchir au cachot sur cette usurpation de grade.

– Tu es un rude lapin, dit-il à Jean-Louis à sa sortie, tu n'as pas froid aux yeux, respect à toi ! – Et il lui tendit la main. – Adresse-toi à moi lorsque tu auras besoin de quelque chose.

Quand le jeune soldat était fatigué des rues encombrées de monde et des honneurs à rendre aux nombreux officiers qu'il rencontrait, il s'en allait hors de la ville. A quelques pas non loin de la «Schlesische Thor» (Porte de Silésie) se trouvait la brasserie de Vaucher, et là, sous les maigres arbres et les bosquets du jardin, il essayait de réagir contre cette lassitude de caserne, maladie dont il commençait à être atteint. – C'était une diversion aux mauvaises heures; il pouvait parler du pays à son compatriote, lui raconter son histoire et en être écouté.

(à suivre)

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Rénovation terminée de la collégiale imérienne

Un des joyaux du pays retrouve sa pureté

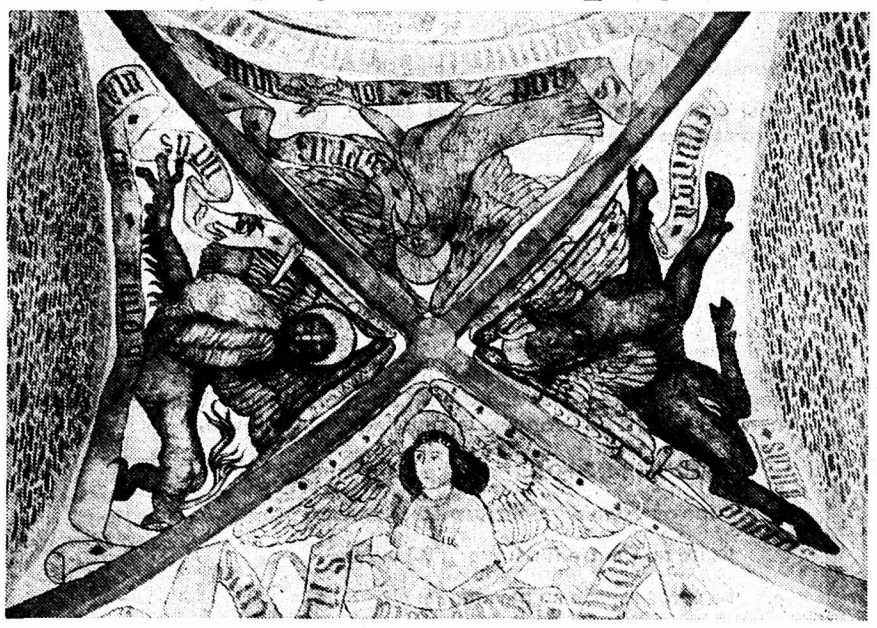

Page 13 ◄

L'historien imérien raconte que la collégiale abritait vraisemblablement le tombeau de saint Imier, fondateur de la cité. Entre les années 1000 et 1050, l'église a été construite pour abriter ce tombeau et elle est devenue un véritable lieu de pélerinage.

Les nombreuses portes de la collégiale, aujourd'hui obturées, rappellent cette époque. La grande église est devenue collégiale dès le milieu du XIIe siècle, au moment de l'installation d'un chapitre de chanoines à la tête duquel se trouvait un prévot.

LA COLLÉGIALE EN FLAMMES

Toujours selon le spécialiste de l'histoire de l'art, l'imposante tour a probablement été ajoutée après coup, au XIIe siècle. Quant au clocher s'élevant sur la plateforme, il date de 1940. Au premier étage de la tour se trouve une chapelle autrefois dédiée à saint Michel. En 1512, l'église a subi l'outrage des flammes. Elle a été réparée et les murs ont été recouverts d'un enduit et décorés en deux tons, bleu et ocre rouge.

Ils se retrouvent encore partiellement aujourd'hui. Les fresques de la voûte, soit les symboles des quatre évangélistes, datent du début du XVIe siècle. Le Christ en majesté, sur fond bleu, peint sur la calotte de l'abside, a été découvert lors de la rénovation de 1927. Il daterait des XIe ou XIIe siècles.

«Ce Christ faisait partie d'un ensemble pictural dont on distingue encore vaguement quelques traces. Toutes ces peintures ont été fortement retouchées lors de la dernière restauration», écrit Jean-Michel Saurer dans son guide des églises romanes de Saint-Imier.

UNE «NOUVELLE» COLLÉGIALE

Après rénovation, la collégiale romane a changé de visage. L'espace y est plus respecté. L'aménagement, comme le souligne l'architecte Schaer, a été simplifié. Les bas-côtés ont été libérés et permettent la circulation. Les bancs sont mobiles, ce qui permet divers aménagements. L'art roman respire enfin et a retrouvé sa pureté originelle. Les absides ont également été libérées des bancs. Enfin, l'entrée sud a été transformée, afin de permettre l'accès aux personnes handicapées.

Pour le pasteur Baumann, ce nouveau visage de la collégiale devrait aider à en faire un véritable lieu de rencontre dont le but ne serait plus exclusivement le rendez-vous des paroissiens trois quarts d'heure par semaine. Dans cet esprit, une veillée s'est déjà déroulée dans les murs de la collégiale en décembre. Et l'an passé, la fête de la confirmation a eu lieu dans la collégiale en chantier, ce qui a permis à l'assistance de découvrir l'édifice différemment.

Mais il ne faudrait pas oublier non plus de signaler que l'extérieur de la collégiale a aussi changé d'aspect: le parvis a été pavé et des réverbères ont été installés.

C. D.

SAINT-IMIER

Le vin du 1100e est arrivé...

La cité qui porte le nom du moine défricheur Imier n'a pas de vigne et pourtant à l'occasion des festivités du 1100e on trouvera deux crus suisses, tout spécialement sélectionnés, dans douze établissements publics de Saint-Imier. Ces vins seront servis en pot et l'étiquette a été réalisée en collaboration avec la graphiste locale, Mme Pittet-Jaeggi.

Pour les collectionneurs une excellente bouteille provenant de France a été choisie.

Ces vins sont également en vente dès aujourd'hui au public. Des bulletins de commande peuvent être obtenus au secrétariat du 1100e. (comm.)

bravo à

***... M. Giambattista Muccigrosso** qui vient d'être fêté pour ses 25 ans de service auprès de l'entreprise Schäublin SA à Tramelan, ainsi qu'à **M. Walter Liechti** qui a été récompensé par l'entreprise menuiserie-agencement Francis Roy aux Reussilles pour ses 10 ans d'activité, étant du même coup le premier jubilé de cette entreprise qui, il y a exactement 10 ans, a été reprise à titre individuelle par Francis Roy. (comm./vu)*

Adaptez votre vitesse!

SKS

TRAMELAN

Protection civile et patinoire artificielle

Le temps très favorable durant ces quatre derniers mois a permis au chantier des Lovières d'avancer très vite. Pratiquement tous les travaux prévus cette année ont été exécutés. Aujourd'hui, ce dernier a été fermé pour la pause hivernale. Les travaux reprendront aussitôt que les conditions seront à nouveau favorables. (comm./vu)

PERREFITTE

Perte de maîtrise

Mardi soir, un accident de la circulation s'est produit au village de Perrefitte. Une automobiliste de la localité qui circulait en direction de Moutier a été surprise par une plaque de verglas qui s'était produite suite à un changement brusque de la température. La voiture a dérapé, est montée sur un talus et s'est retournée sur le toit. Elle est démolie. Elle valait 13.000 fr. mais la conductrice est sauve. (kr)

Moutier: en marge d'un 150e anniversaire

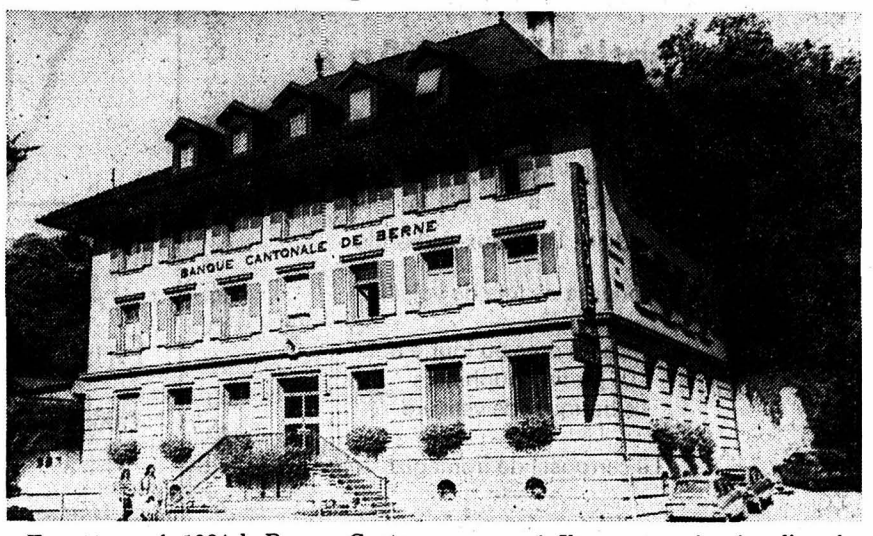

En cette année 1984, la Banque Cantonale de Berne fête ses 150 ans d'existence. Cet anniversaire sera marqué par plusieurs manifestations mises sur pied par la direction générale de cette grande banque et également par les succursales.

A Moutier, la Banque Cantonale de Berne est implantée depuis le début du siècle, en 1907. Le chiffre d'affaires n'a cessé d'augmenter et le personnel a aussi progressé. Il y a une quinzaine d'années que la banque a été rénovée à Moutier car autrefois les bureaux étaient aménagés sur un étage seulement. Les directeurs en fonction pendant ses 25 dernières années ont été M. René Girod, M. Marcel Burri victime d'un tragique accident de voiture en février 1967 à Pontenet, Robert Gobat et depuis trois ans M. Ernest Zaugg. (Texte et photo kr)

Rétrospective d'un siècle

Ceci s'était passé à Corgémont en 1883!

Mesures préventives pour Carnaval. – En vue de prévenir les désordres qu'occasionnent les Fêtes de Carnaval, le Conseil décide de défendre aux enfants de se masquer, de courir les rues déguisés et de quêter dans les maisons.

Finances. – Le budget de 1883 prévoit des recettes pour 80.390 fr. 22 et des dépenses pour 80.122 fr. 17.

La municipalité perd un procès. – Par privilège seigneurial, le pasteur de la paroisse de Corgémont était exonéré du payement des droits d'estivages pour les pâturages communaux pour son bétail, comme il possédait par ailleurs également le droit de pêche dans le Bez, affluent de la Suze.

Depuis 1874, la municipalité avait refusé au pasteur la jouissance du droit d'estivage, exigeant le payement de la taxe, ce qui avait donné lieu à un procès de la part de l'Etat, contre la commune.

En avril, le maire annonce au Conseil municipal que, par jugement de la Cour d'appel, la commune a perdu le procès qui existe envers l'Etat et que les conclusions de ce dernier ont été admises, à savoir: payer, pour indemnité de droits d'estivage depuis 1874, une somme de 65 francs par année, soit au total 585 francs plus les frais.

Ensuite de ce jugement, le maire est autorisé à indemniser le pasteur Sugier depuis son entrée en fonction et à lui donner jouissance, pour l'année courante, des droits d'estivage qui avaient fait l'objet du litige.

Propriétaires de chiens: attention! – La police devra faire abattre les chiens des propriétaires qui n'ont pas payé la taxe pour 1882.

Halle de gymnastique. – Le Conseil adjuge les travaux de construction de la halle de gymnastique à M. Fritz Weber et consorts, pour le prix de 12.070 francs.

En fin d'année, la commission de construction rapporte que le bâtiment sera bientôt terminé, il ne reste plus que l'installation du plancher, en lames de sapin de «10 lignes d'épaisseur», selon devis. Or, suivant l'avis de personnes compétentes, ce plancher serait trop faible et la commission propose d'en installer un de «15 lignes», ce qui est adopté par le Conseil; à cet effet, un crédit supplémentaire de 500 francs est alloué par la commission pour couvrir la part de la commune pour cette modification, ainsi que pour le remblayage.

Dans une séance ultérieure, le maire avise que la commission pour l'estimation des bâtiments a porté la halle à 19.700 francs dans l'assurance cantonale.

Le Conseil municipal prie le corps enseignant d'organiser pendant le semestre d'hiver, des cours de répétition (cours préparatoires) pour les jeunes gens astreints au service militaire.

Abattoir. – Le Conseil décide d'accorder l'ancien local de gymnastique (dans le battoir communal) à M. Albert Ritter, boucher, pour une période de deux ans, comme abattoir, moyennant que ce dernier organise ses installations au point de vue hygiénique.

Dans la crainte d'une épidémie de choléra. – Pour se conformer à la circulaire du Conseil exécutif du 9 juillet, le Conseil décide:

1. de désigner la halle de gymnastique comme lazaret;
2. de nommer une commission sanitaire prescrite et allouer les crédits nécessaires.

Subside pour les chemins de fer régionaux: Ensuite à un préavis du Conseil municipal, l'assemblée vote une prise d'actions de 1000 francs en faveur du chemin de fer régional de Tramelan - Tavannes, par 47 voix contre 7.

A cette époque, la commune comptait 246 électeurs.

Installation d'une fontaine. – Une commission fait des démarches auprès de M. Schürrer, fontainier, qui serait disposé à faire des fouilles près de la Villa (actuellement ferme propriété de M. Daniel Klopfenstein) afin de pouvoir réunir les deux sources qui présentent, à fleur de terre de l'eau en suffisance. Les travaux sont effectués et la Commission des fontaines rapporte que le fontainier Schürrer a trouvé de l'eau potable sur le pâturage du Droit pour alimenter deux ou trois «cornes» et qu'elle le fait cesser ses recherches jusqu'au printemps, afin de constater si l'eau découverte se présentait de manière constante. La fontaine construite par la suite existe encore aujourd'hui.

Extraction de racines de gentianes. – Les racines de gentianes du pâturage des Saugières, sont adjugées, pour cette année, au sieur Ulrich Wyss, berger, pour 25 francs.

Election d'une institutrice. – Réunis en assemblée municipale le 22 octobre, 28 citoyens présents procèdent à la réélection en qualité d'institutrice de Mme Elise Junod, titulaire actuelle, pour la 4e classe.

Construction indésirable. – Le Conseil municipal, nanti par publication, que le sieur Auguste Wäffler, aiguilleur, se propose d'élever une construction à l'est du village, près de la ligne de chemin de fer, au moyen de deux vieux wagons,

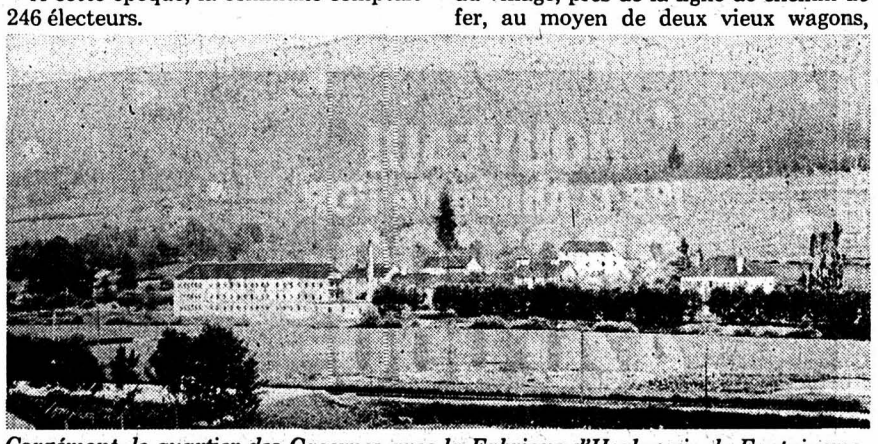

Corgémont, le quartier des Casernes avec la Fabrique d'Horlogerie de Fontainemelon avec à sa droite la cheminée de l'installation de la machine à vapeur. La moitié droite du pâturage en arrière-plan constitue une partie de l'actuel lotissement de l'Envers.

Patentes d'auberge: – Demande de patente par M. Jean Würgler, pour ouvrir une auberge dans la maison qu'il possède «Sur le Crêt». Le Conseil communal lui conseille de renoncer au projet.

Ce conseil paraît judicieux, car il existe déjà une auberge pour 200 habitants dans le village.

Les patentes d'auberge existantes sont renouvelées pour une période de quatre ans, à MM. Jean Amsler, Daniel Gilomen, Martin Ramseyer, Mme Catherine Zisset, Mme Elise Jent, M. Vuilleumier-Droz et Vve Ducommun au Jeanbrenin.

En décembre, M. le maire présente une demande en obtention de patente d'auberge adressée à la Direction de l'intérieur par Dame Caroline von Arx, autorisée par son époux.

Le Conseil ne pouvant recommander cette demande charge M. le maire de faire comprendre aux époux von Arx qu'il est dans leur intérêt de ne pas insister sur leur détermination. Donnant suite aux injonctions du maire, les époux von Arx se désistent de leur demande, utilisant leurs locaux pour une autre destination.

décide de s'opposer à la construction de cette bâtisse, qui serait une honte pour le village. A cet effet, il charge le bureau d'adresser la lettre suivante à la Direction du Jura-Berne-Lucerne.

«Nous apprenons avec regret qu'un de vos employés, le sieur Auguste Wäffler, aiguilleur à Corgémont, se propose d'élever une construction au moyen de deux wagons qui lui seraient cédés par votre compagnie. Il serait très désagréable de voir une telle bâtisse s'élever à l'entrée de notre village et jouxtant la ligne. Cela présenterait un coup d'œil vraiment misérable. C'est pourquoi le Conseil a décidé d'intervenir auprès de vous, afin que la vente de wagons pour être placés à un endroit pareil n'ait pas lieu. L'emplacement se trouvant à la limtie du plan d'alignement du village, il nous serait assez difficile de nous opposer à cette construction si nous n'étions pas soutenus par votre direction.»

L'affaire se termine par la réponse de cette dernière instance qui informe les autorités que les wagons sont déjà vendus et que la compagnie ne peut revenir sur son marché. (gl)

Club des aînés de Corgémont

Cinéma, musique et chant pour finir l'année

Avec la belle participation de plus de trente membres, le Club des aînés s'était donné rendez-vous pour déguster un excellent repas de fin d'année. Après la partie gastronomique, les membres se retrouvaient au nombre d'une quarantaine au local habituel des réunions, dans l'ancien collège, pour la partie récréative.

Au nom des responsables du club, Mme Nelly Urban souhaitait la bienvenue aux participants et rappelait la mémoire des personnes disparues durant l'année.

Ce fut tout d'abord le tour de M. Veuve de commenter et de présenter un film sur l'Alaska, puis M. Marcelin Tièche, président des Clubs des aînés régionaux apporta le salut des sections voisines. Il appartenait enfin à M. Fernand Moser, responsable municipal des œuvres sociales de transmettre le message des autorités municipales, avec leurs vœux pour la nouvelle année.

L'assemblée retrouvait avec une joie non dissimulée Mme Marguerite Bueche, l'une des responsables du club, qui avait été empêchée de prendre part aux activités du groupement durant de nombreuses semaines, pour cause de maladie.

Il y a lieu de mentionner le dévouement toujours apprécié de personnes bénévoles, qui apportent un soutien actif aux dames responsables, pour la circonstance Mmes Andrée Grosclaude et Maurice Droz. Une partie de la diminution d'effectif a heureusement pu être compensée par l'adhésion nouvelle de trois dames qui viendront compléter les rangs du club.

L'après-midi s'est terminé dans une gaieté à laquelle contribuaient largement les chants d'ensemble du folklore et l'accordéon de M. Roger Voisin, toujours fidèle à sa devise: «La musique conserve»! (gl)

JAZZ CLUB
Le 14 janvier tous Aux Endroits
98699

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

Samedi 7 janvier
Le petit Nouvel-An à
l'Hôtel du Moulin
Chez le P'tit Graf
Serre 130, La Chaux-de-Fonds

La mousse de foie de volaille

La pièce de porc au four à bois
Le gratin dauphinois
Le bouquet de verdure

Le carrousel de fromages

La surprise givrée

Ambiance danse avec l'orchestre **JAY HAWKERS** et **TIBIDI** avec sa disco volante

Fr. 32.–

Veuillez s.v.p. réserver. ✆ 039/26 42 26 341

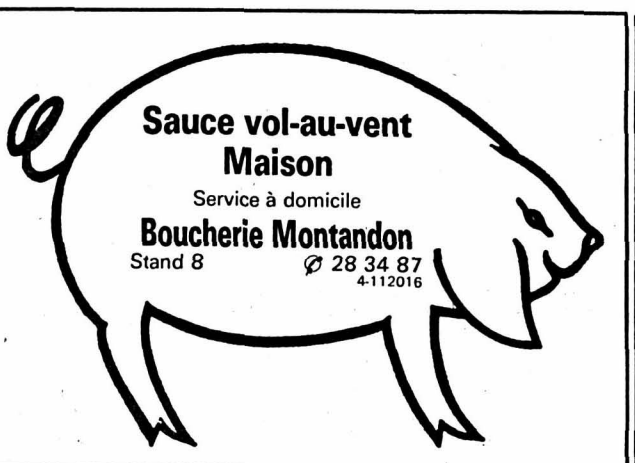

FAVRE Excursions Rochefort

Nouveau ! **Côte d'Azur**
Une semaine à Cannes avec Carnaval de Nice
du 19 au 25 février 1984 - Saison du mimosa
Tout compris Fr. **680.-**
par personne en chambre à 2 lits
Renseignements - Inscriptions
✆ 038/45 11 61 ou Autocars Giger 039/23 75 24

Votre journal: l'IMPARTIAL

AMICALE DES CONTEMPORAINS
1944
Apéritif de Nouvel-An
offert au Café CORTINA
(Bois-Noir 39)
ce jeudi dès 19 h. 30
Tous les natifs de 44 sont cordialement invités
98746

SOL
"JE M'EGALOMANE A MOI-MEME...!"
Parce que le verbe se fait de plus en plus cher, Sol travaille seul. Silhouette de clown, il réinvente le vieux langage, il jongle avec les mots, il découpe l'espace scènique et les codes du théâtre. Sol, c'est une auguste cloche qui résonne en flagrant délire. Sol, c'est un poète pour qui l'univers est toujours dans la pomme. Génial Sol!

La Chaux-de-Fonds - Théâtre
Vendredi 13 janvier à 20 h. 30

Prix coopérateurs Migros:
étudiants ou apprentis: Fr. 20.-, 25.-, 30.- (bons à retirer à l'Ecole-Club Migros)

Prix normal: Fr. 25.-, 30.-, 35.-

Location: Tabatière du Théâtre - ✆ 039/23 94 44. 28-92

Quatrième spectacle de l'abonnement
service culturel migros

Solution des lettres cachées: Hyène

LA ROTISSERIE
AU CAFIGNON
Rue des Arêtes 35
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 48 47
Menu du Petit Nouvel-An
(14 janvier)

Terrine aux petits légumes

Potage Lady Curzon

Feuilleté aux fruits de mer

PIGEON DE BRESSE SUR CANAPÉ
pommes dauphines
Fonds d'artichaut Clamart

Parfait glacé Grand-Marnier

Fr. 42.–

et le réputé orchestre
ANDY VILLES

En 1984, fermeture hebdomadaire LE LUNDI

Veuillez réserver

NOUVEAU!
1984: Année de l'OR
280'000.- en OR
470'000.- en espèces
539e Tirage 7 janvier 84
Double Chance
LOTERIE ROMANDE

Restaurant du Reymond
Samedi 7 janvier
Souper du Petit Nouvel-An
Toast aux bolets

Consommé au Porto

Saltimbocca à la Romana
Risotto au safran
Tomates provençale
Choux-de-Bruxelles au beurre

Les desserts du Petit Nouvel-An Fr. 32.–

et notre fondue chinoise avec les desserts Fr. 25.–

Veuillez réserver votre table s.v.p.
✆ 039/23 42 33 249

AVIS MORTUAIRES

Repose en paix, chère épouse, maman et grand-maman, tes souffrances sont passées.

Ta vie fut un exemple de courage et de volonté.

Monsieur René Widmer:

Madame et Monsieur François Mottier-Widmer, leurs enfants Nicolas et Joëlle,

Monsieur et Madame Philippe Widmer-von Arx, leurs enfants Stéphanie, Caroline et Yannick-Blaise, à Borex;

Monsieur et Madame Paul Bachmann-Meier, à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame
Alice WIDMER
née BACHMANN

leur chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, parente et amie, enlevée à leur tendre affection mercredi, dans sa 65e année, après une longue épreuve.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 4 janvier 1984.

L'incinération aura lieu samedi 7 janvier.

Culte au Centre funéraire, à 9 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 35, rue du Succès.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 158021

LE LOCLE Repose en paix.

Madame Madeleine Huguelet-Froidevaux:
Mademoiselle Arianne Huguelet,
Mademoiselle Daisy Huguelet;
Madame et Monsieur Léon Etienne, à Reconvilier;
Madame et Monsieur Félix Roth et famille, à Nyon;
Madame et Monsieur François Wölfli et famille, à Tavannes;
Madame et Monsieur Bernard Struchen, à Bévilard,
ainsi que les familles Huguelet, Liechti, Froidevaux, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Jean-Louis HUGUELET

leur cher époux, papa, fils, frère, beau-frère, oncle, parrain, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 44e année, après une longue et pénible maladie.

LE LOCLE, le 4 janvier 1984.

Le culte sera célébré samedi 7 janvier, à 10 heures, à la Maison de Paroisse du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Tertre 14, 2400 Le Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 458

GALVA-SOL SA
a le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Hans SCHNEIDER

fondateur de l'Etablissement du Grand-Pont et de Galva-Sol SA

Toutes les personnes qui ont travaillé avec lui en garderont *un merveilleux souvenir.* 421

L'AÉROCLUB DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES
a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Hans SCHNEIDER

membre fondateur du club et membre d'honneur

459 qui laissera à chacun le meilleur souvenir.

LE LOCLE

Profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui m'ont été témoignées lors de mon grand deuil, je remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont partagé mon épreuve, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don.

Je les prie de trouver ici l'expression de ma vive reconnaissance.

Merci de tout cœur à tous les amis qui ont visité mon très cher papa durant sa maladie et au personnel de l'Hôpital du Locle pour son dévouement.

444 **GEORGETTE HUGUENIN**

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Les paroisses jurassiennes contre «La Joconde»

Moralité publique: du ressort des autorités civiles

Page 13 ◄

Mais revenons quelques mois en arrière. Au début de 1983, le canton déclare qu'il est prêt à accorder une patente de danse et de casino au promoteur du projet «La Joconde». La municipalité de Delémont, consultée, est favorable mais pose plusieurs conditions. Le promoteur du projet, M. Pierre Walter, devra renoncer à des projections pornographiques (vidéo comprises) et modifier ses plans. Cette modification a trait à la construction de chambres au 1er étage. Des chambres que l'on juge «louches»... Le canton fera siennes ces conditions.

TOLLÉ

Dans la vallée de Delémont et notamment dans le Val Terbi – région surnommée «Terre Sainte» pour la petite histoire – le projet soulève un tollé. Certains n'hésitent pas à crier au scandale.

Une pétition est lancée – pensez dans le seul canton qui possède un Bureau de la condition féminine on ne va pas se priver de parler du respect de la femme. Dans les milieux paroissiaux, on en parle. Par principe, on décide de faire opposition, déjà que la ville de Delémont possède un «sex-shop». Au total, une quarantaine de recours parviennent au Tribunal cantonal. L'affaire en est là. D'emblée le Département de l'économie publique fait remarquer que les opposants n'ont aucune chance, d'autant que le canton a fait siennes les conditions posées par la municipalité de Delémont.

L'ASPECT JURIDIQUE

Que sont devenues ces oppositions? Suite à la mauvaise humeur d'un président de paroisse, nous avons appris que les recours n'avaient pas trouvé grâce devant la Chambre administrative du canton du Jura. Ils sont déboutés.

Les privés d'abord. La Cour administrative, ainsi que nous l'a expliqué le juge Boinay – président de la paroisse de Porrentruy – a estimé que les recourants n'avaient pas d'intérêt digne de protection à défendre. Entendez par là qu'ils ne sont pas plus touchés, plus lésés que vous et moi par le projet.

Leurs recours sont déclarés irrecevables. Pour les Conseils d'évangélisation, la Cour administrative constate qu'ils n'ont pas de personnalité juridique (ce ne sont pas des corps constitués). Même verdict.

Pour le recours de la paroisse de Delémont, le jugement est plus complexe. On considère que ce sont les autorités civiles qui ont mission de sauvegarder la moralité publique en terre jurassienne. Ni dans son règlement, ni dans ses statuts, il n'est précisé que la paroisse catholique de Delémont doit s'occuper de cette tâche. Ce qui est logique: une paroisse ne peut se prévaloir de représenter l'autorité morale pour tous les citoyens. Elle n'avait donc pas non plus un intérêt digne de protection.

Si on l'admettait, les paroisses pourraient recourir à chaque fois contre une décision de l'administration cantonale. Cela se traduirait par une action populaire permanente, à même de paralyser l'administration. Verdict: son recours est également irrecevable.

Il est à parier que si les statuts précisaient que la paroisse de Delémont avait pour tâche de sauvegarder la moralité publique, son recours aurait peut-être été admis comme recevable. Mais à coup sûr, il aurait été rejeté.

Les recourants vont se partager les frais: 10 francs par personne, 20 francs pour les Conseils d'évangélisation et 100 francs pour la paroisse de Delémont, soit au total une somme inférieure à 800 francs.

DÉCEPTION

Le secrétaire permanent de la paroisse catholique de Delémont ne nous a pas caché sa déception. Car les opposants agissaient au nom de la sauvegarde de la moralité publique et du respect de la femme. Une opposition de principe aussi à la largesse du canton du Jura, dont on attendait qu'il fasse preuve d'un souci moral. La paroisse catholique de Delémont constate l'inverse en citant l'ouverture d'un «sex-shop»...

Autres considérations: la paroisse de Delémont pense qu'il est indécent d'autoriser l'existence d'établissements où travailleront des ressortissants du tiers monde pour assouvir de bas fantasmes sexuels. Contre la liberté des mœurs? «Non, il ne s'agit pas de cela. On veut aérer les mœurs, mais on n'obtient rien de plus respectable...»

Même si elle vient d'être déboutée par le Tribunal cantonal, la paroisse catholique de Delémont continuera à dénoncer des entreprises qu'elle considère comme dégradantes pour l'individu. «Il s'agit de faire face à une menace générale, à l'heure même où le bénévolat régresse. Nous attendions un canton neuf en cette matière, nous sommes déçus...»

ET SOURIRE DU CANTON

Le Service des arts et métiers nous a répondu qu'il s'agissait uniquement d'une promesse de permis et non de l'autorisation définitive. Si le promoteur du projet respecte les conditions posées par la commune de Delémont, «La Joconde» deviendra une réalité. Et le streap-tease? «Tout dépend dans quel esprit il est envisagé». En clair, si c'est «gentil» on ne l'interdira pas. Comment le vérifier? «Nous demanderons à la municipalité de Delémont d'en juger», répond le canton...

Quant au promoteur du projet, il nous a simplement répondu que les oppositions avaient retardé son projet de plusieurs mois mais qu'il continuait les travaux d'étude...

PVe

L'agriculture jurassienne en chiffres pour 1983

Un pays d'élevage avant tout

Le service vétérinaire cantonal vient de terminer le recensement du bétail dans le canton du Jura. Les chiffres sont foison, mais ils permettent de cerner l'image de l'agriculture jurasienne en 1983. Nous avons obtenu des renseignements complémentaires du vétérinaire cantonal, M. Joseph Annaheim.

Le cheptel jurassien occupe le 11e rang des cantons suisses (56.015 bovins) pour ce qui est de l'élevage bovin; 5e rang pour ce qui est de l'élevage chevalin (2955), le 2e rang si l'on compte uniquement les sujets primés et destinés à l'élevage (87%) de l'effectif.

Ces chiffres appellent deux remarques. La première, les agriculteurs jurassiens sont avant tout des éleveurs; la deuxième, les domaines agricoles sont vastes et l'on ne connaît pas de paysans «de gare»; l'élevage intensif est très peu implanté. Le contingentement laitier a-t-il eu des influences sur le cheptel de vaches laitières dans le canton du Jura? Très peu, selon M. Annaheim. Les contingents sont utilisés au maximum et l'effectif des vaches est stable. Pour ce qui est des génisses, on peut faire les mêmes constatations, avec cette remarque: le Jura se place dans le peloton de tête des régions exportatrices de bétail (Italie, pays de l'Est).

ELEVAGE CHEVALIN

Par rapport aux années précédentes, on constate que l'élevage du cheval est en légère expansion (150 sujets de plus). Cette augmentation est sensible dans l'élevage des chevaux de race Franches-Montagnes mais également pour ce qui est des chevaux demi-sang dont l'intérêt pour les mises va en s'accroissant.

Elevage porcin: il reste faible dans le Jura, de même que l'élevage du mouton (3478 moutons et chèvres, 10.898 porcs). Les colonies d'abeilles (9077) sont en diminution. M. Annaheim lance un appel: l'apiculture est indispensable à l'agriculture et on a tort d'en négliger l'intérêt!

Selon le Service vétérinaire cantonal, la répartition du bétail dans le Jura peut être qualifiée de bonne, de même que l'état de santé des troupeaux. Encore un chiffre à avoir à l'esprit: la production animale représente dans le Jura le 77,5 pour cent de la production agricole.

Pour les Franches-Montagnes, on constate que 256 propriétaires de chevaux possèdent 1326 chevaux, que les propriétaires de bétail bovin détiennent 15.729 têtes de bétail, que les volailles sont peu nombreuses (4664) par rapport aux deux autres districts. (pve)

DELÉMONT

Voiture contre un arbre

Hier à 8 h 15, une automobiliste arrivant de Courtételle a perdu le contrôle de son véhicule à la rue de La Molière à proximité du magasin Migros à Delémont. La voiture a quitté la route et a percuté une barrière sur le trottoir. Le véhicule a subi d'importants dégâts. A noter que ce dernier était équipé de deux pneus usés. Pas de blessé.

Chemins de fer du Jura (CJ)

Réélections au Conseil d'administration

MM. Roland Choffat, ancien maire de Tramelan, Gérard Froidevaux, caissier communal au Noirmont et Joseph Biétry, assistant social aux Enfers, viennent d'être reconduits dans leurs mandats d'administrateurs de la Compagnie des chemins de fer du Jura (CJ) pour une nouvelle période, sur propositions des communes intéressées des cercles 1, 2 et 3. (by)

GOUMOIS

Prix de l'eau augmenté

Présidée par M. Jean-Marie Aubry, l'assemblée communale de fin d'année réunissait vingt-trois ayants droit dont sept citoyennes. Le procès-verbal de Mlle Christine Brischoux, secrétaire a été approuvé.

Le budget 1984 a été accepté. Il prévoit 236.550 francs de recettes et 238.000 francs aux dépenses, d'où un déficit présumé de 2150 francs. La quotité d'impôt (2,2) et la taxe immobilière (1,2%) restent inchangées. Par contre, celle des chiens passe de 10 à 20 francs et celle de l'eau augmente de 50 à 70 francs par ménage, plus 80 francs (60) par exploitation et plus 80 francs (60) également par commerce. Ce réajustement est demandé en prévision d'une réfection du réseau d'eau.

Un crédit de 20.000 francs est accordé pour la pose de six lampes publiques à installer près de maisons isolées. Un autre crédit de 20.000 francs est voté pour frais de justice et d'avocat concernant le procès Voirol-Soldati. Rappelons que ce litige oppose la commune à la propriétaire d'une maison familiale en construction qui s'est effondrée en octobre 1981. Le tractandum relatif à l'aménagement du captage d'eau à Vautenaivre a été reporté à une prochaine assemblée.

(ax)

Entre Courtételle et Delémont

Priorité refusée

Hier à 14 h., un automobiliste qui arrivait de Courtételle en direction de Delémon n'a pas accordé la priorité à deux voitures qui circulaient sur la route principale de Develier à Delémont. Suite à cette faute, le premier véhicule a réussi à éviter la collision. Quant au deuxième véhicule il est venu emboutir la voiture qui le précédait. On ne déplore pas de blessé mais des dégâts pour environ 1500 francs.

Président et vice-président du Tribunal cantonal pour 1984

Membres des prud'hommes désignés

Réuni en plénum, le Tribunal cantonal a désigné le président et les vice-présidents du Tribunal cantonal pour 1983 et désigné les membres des sections des tribunaux des baux à loyer et à ferme pour quatre ans.

En 1984, c'est M. Hubert Comment qui assumera la présidence du Tribunal cantonal; M. Gérard Piquerez est désigné vice-président. Il a désigné comme vice-président du Conseil des prud'hommes et du Tribunal des baux à loyer et à ferme, pour la période du 1er janvier 1984 au 31 décembre 1986, les personnes suivantes:

M. Pierre Lachat, président II du Tribunal, à Delémont, pour le district de Delémont; M. Jacques-Alain Gigandet, avocat-stagiaire, aux Genevez, pour le district des Franches-Montagnes; M. Pierre Theurillat, président II du Tribunal, à Porrentruy, pour le district de Porrentruy.

Comme greffier du Conseil de prud'hommes du Tribunal des baux à loyer et à ferme, pour la période du 1er janvier 1984 au 31 décembre 1986 sont désignés:

M. Luc Fleury, secrétaire du juge administratif, à Courroux, pour le district de Delémont; M. Joseph Erard, greffier du Tribunal, à Saignelégier, pour le district des Franches-Montagnes; Mlle Patricia Joye, secrétaire du juge administratif, à Porrentruy, pour le district de Porrentruy.

Désigné comme greffier-suppléant du Conseil de prud'hommes et du Tribunal des baux à loyer et à ferme, pour la période du 1er janvier 1984 au 31 décembre 1986:

M. Maurice Tschan, greffier du Tribunal, à Delémont, pour le district de Delémont; M. Michel Froidevaux, secrétaire et juge administratif, à Saignelégier, pour le district des Franches-Montagnes; M. Jean Kistler, greffier du Tribunal e. r., à Fontenais, pour le district de Porrentruy.

Pour le district des Franches-Montagnes, les personnes suivantes siégeront comme juge prud'hommes, pour les différents secteurs de l'économie (groupes):

● Groupe 1, section employeurs: Guy Cattin, 1932, industriel, Les Breuleux; Philippe Erard, 1939, garagiste, Saignelégier. Section travailleurs: René Cattin-Willemin, 1937, mécanicien, Les Bois. Jean-Pierre Fleury, 1952, mécanicien, Soubey.

● Groupe 2, section employeurs: René Christe, 1944, entrepreneur, Le Noirmont; Alfred Oberli, 1923, entrepreneur menuisier-charpentier, Saignelégier. Section travailleurs: Gian-Luigi Colombo, 1937, chef de dépôt, Le Noirmont; Joseph Surdez, 1946, scieur, Le Peu-Girard.

● Groupe 3, section employeurs: Claude Crevoisier, 1954, secrétaire communal, Montfaucon; Bernard Saucy, 1938, maître-agriculteur, Lajoux. Section travailleurs: Roger Erard, 1948, bûcheron, Saignelégier; André Gogniat, 1962, dépanneur agricole, Le Noirmont.

● Groupe 4, section employeurs: Didier Boillat, 1956, commerçant, Les Breuleux; Georges Wenger, 1954, hôtellier, Hôtel de la Gare, Le Noirmont. Section travailleurs: Jean-Marc Affolter, 1951, imprimeur typo-offset, Saignelégier; Jean-Louis Miserez, 1948, employé de bureau, Saignelégier.

On rappelera que la loi entre vigueur le 1er janvier. (rpju-pve)

Permanence de chômage des Franches-Montagnes

Rapport sur l'activité 1983

Il y a environ une année, une permanence du chômage a été créée aux Franches-Montagnes. Lors de la réunion du 25 janvier 1983, convoquée par le MPF (Mouvement populaire des familles), les chômeurs, syndicats, ainsi que certains partis ont décidé de la création d'une permanence de chômage.

Après un mois de préparation, celle-ci a pu démarrer le 1er mars dans les locaux mis gracieusement à disposition par le service social, rue du Pâquier au Noirmont.

La permanence est un lieu de rencontre, de partage, d'information, d'aide morale et pratique. Mais très vite, elle a dû faire face à d'autres problèmes rencontrés par les sans-emploi.

La permanence est ouverte le mardi et jeudi. Chaque jour, quatre journaux sont dépouillés par une personne qui téléphone aux chômeurs afin de leur communiquer les offres d'emploi possibles. Elle accueille également toute personne désireuse d'information et de dialogue. De plus, des réunions mensuelles ont lieu. Lors de ces réunions, chacun peut se confier, dénoncer les injustices dont il, ou d'autres personnes, sont victimes. Nous en discutons ensemble et, dans la mesure de nos possibilités, nous agissons. Dans cette ambiance d'amitié, de compréhension, de solidarité, nous sommes mieux armés pour affronter cette dure réalité qu'est la crise de l'emploi.

Au départ, on comptait une septantaine de chômeurs au niveau franc-montagnard; si la plupart de ceux-ci ont retrouvé un emploi, on constate, qu'à fin octobre, les statistiques nous annoncent encore 44 chômeurs. En analysant ces chiffres on se rend compte d'une diminution du chômage. Mais cette situation est due à l'effort des chômeurs pour trouver du travail même s'ils doivent effectuer des déplacements quotidiens ou quitter leur région.

En outre, il faut être attentif au fait que, dans ces statistiques, ne figurent pas les chômeurs n'ayant plus droit aux prestations. (comm.)

Entre Saulcy et Lajoux

Collision frontale: un blessé

Hier à 11 h. 30, un automobiliste de la région circulait de Saulcy en direction de Lajoux. Sur un tronçon rectiligne, peu avant le lieu-dit Craz-des-Mottes, il quitta la route, qui était glissante, sur la gauche, monta sur le talus puis finalement revint sur la chaussée au moment où arrivait en sens inverse un automobiliste. Il en résulta une collision frontale. On déplore un blessé. Quant aux deux voitures elles sont démolies.

L'ÉCONOMIE C'EST TOUT BÉNÉFICE

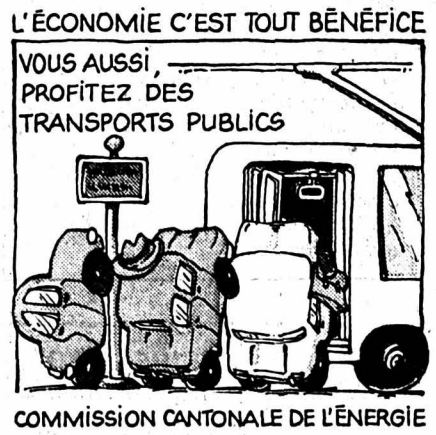

COMMISSION CANTONALE DE L'ÉNERGIE

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.

Rédaction:
Rédacteur en chef responsable: **Gil Baillod.**
Rédacteurs RP:
Philippe-O. Boillod, Correspondant parlementaire, Berne. - **Willy Brandt,** Monde. - **Roland Carrera,** Economie. - **Jean-Jacques Charrère,** Val-de-Travers. - **Michel Déruns,** Sports. - **Raymond Déruns,** Agriculture, Magazine et TV. - **Cécile Diezi,** Jura bernois, Jura. - **Patrick Fischer,** La Chaux-de-Fonds. - **Roland Graf,** Coordination de nuit. - **Laurent Guyot,** Sports. - **Ingrid-C. Jeannet,** La Chaux-de-Fonds. — **Michel-Henri Krebs,** Canton de Neuchâtel. - **Catherine Montandon,** Le Locle. - **Jean-Claude Perrin,** Le Locle. - **Mario Sessa,** Régionale. - **Pierre Thomas,** Coordinateur de jour. - **Pierre Veya,** Jura. — **Ruth Widmer-Sydler,** Littoral.
Stagiaire:
Pascal Brandt.

AVIS MORTUAIRE

La famille, les parents et ami de

Madame

Laure MONARD

née VIRCHAUX

ont le pénible devoir de faire part de son décès, survenu mardi, dans sa 90e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 2 janvier 1984.

Le culte et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: rue du Nord 70.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

158016

jeudi TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

14.05 Point de mire

14.15 Télépassion
La vie d'une infirmière au Zaïre (24 décembre 1968)

14.45 La fin des langoustiers
(5 décembre 1969)

15.05 Les funérailles de Nasser
(2 octobre 1970)

15.15 Vision 2: La Course autour du monde
Reportages de la 13e semaine de la course

16.10 Drôle de Canari
Dessin animé

16.20 L'Aéropostale ou le Courrier du Ciel
3. Le Condor des Andes

17.45 Téléjournal

17.50 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
Yakari: Le Mur de Rochers. – Le refuge des oiseaux

18.05 Les Schtroumpfs
Dessin animé. Le Petit Géant

18.35 Journal romand - Météo

19.00 Dodu Dodo (3)

19.10 De A jusqu'à Z
Jeu

19.30 Téléjournal

20.05 Temps présent: Je suis seul

21.10 Dynasty
16. Alexis. Avec: John Forsythe - Linda Evans - Pamela Sue Martin

21.55 éléjournal

Nocturne

22.10 Liberty Belle

Film de Pascal Kané (1983). Avec: Jérôme Zucca - Dominique Laffin - André Dussollier - Philippe Caroit

«Liberty Belle», c'est le nom d'un flipper que l'on trouvait dans tous les bistrots vers la fin des années cinquante. L'action de ce film commence en 1959, en pleine guerre d'Algérie. De Gaulle est au pouvoir depuis un an. Le cinéma entre dans la «Nouvelle Vague». Le héros de l'histoire, Julien Berg, comme beaucoup de jeunes bourgeois de l'époque, est tiraillé entre un conformisme confortable et les idées nouvelles que défendent certains cinéastes du moment. Julien découvre également le cinéma d'action américain grâce à un ami, Gilles, ce dernier étant en revanche beaucoup plus attiré par les milieux extrémistes de droite. Par bravade, par amour aussi pour l'amie de son professeur, une militante pro-FLN, Julien «entre en politique», s'engageant de plain-pied dans un combat qui le dépasse...

FRANCE 1

11.30 Vision plus

12.00 Le rendez-vous d'Annik

12.30 Atout cœur
Invités: Catherine Lara - Patrick Alexandroni

13.00 Actualités

13.45 Objectif santé
Styphylococcies

15.30 Quarté

18.00 Le Neveu d'Amérique (1)
Feuilleton. Avec Philippe Forquet

18.15 Le village dans les nuages

18.40 Variétoscope

18.55 7 heures moins 5

19.00 Météo première

19.15 Actualités régionales

19.40 Les petits drôles

20.00 Actualités

20.35 Deux Filles sur un Banc

Avec: Elisabeth Wiener - Pascal Greggory - Sabine Haudepin

Georgette et Marie se souviennent. Debout sur un banc elles contemplent les décombres de la maison familiale livrée aux promoteurs. Enfants de familles bourgeoises, elles n'ont pas été élevées pour devenir ce qu'elles sont: les maîtresses d'hommes mariés. L'une dessine des WC et des poignées de porte, l'autre enseigne le français. Elles gâchent doucettement leur existence dans l'attente de leurs amants tout en rêvant finalement d'une vie rangée,

22.10 Téléthèque
Arnaud Desjardins ou l'Orient en 16 mm.

23.10 Actualités

SUISSE ALEMANIQUE

16.00 Rendez-vous
Souvenirs d'un postillon

16.45 La maison où l'on joue

17.15 TV scolaire
Catastrophes naturelles: 1. Les volcans - 17.30 Histoire naturelle: Objets physiques: Chaud-froid

17.45 Gschichte-Chischte

17.55 Téléjournal

18.00 Karussell

18.35 Peppino
La Noce des Pirates. Série

19.05 Actualités régionales

19.30 Téléjournal - Sports

20.00 Die Affaire
(Louise) Film de Philippe de Broca

21.40 Téléjournal

21.50 Taiwan, une affaire chinoise
Film

22.35 Jeudi-sports
Hockey sur glace: Championnat national

23.35 Téléjournal

ANTENNE 2

12.00 Midi informations - météo

12.08 L'académie des 9
Jeu

12.45 Antenne 2 midi

13.35 Marianne, une Etoile pour Napoléon (34)

13.50 Aujourd'hui la vie
Des auteurs et vous

14.55 Faute professionnelle
Téléfilm de Michael Lindsay-Hogg. Avec: Peter Barkworth

16.20 Cette semaine sur l'A2

16.35 Un temps pour tout
Maigrir: A chacun son régime...

17.25 Cette semaine sur l'A2

17.45 Récré A2

18.30 C'est la vie

18.50 Des chiffres et des lettres

19.10 D'accord, pas d'accord

19.15 Actualités régionales

19.40 Le théâtre de Bouvard

20.00 Le journal

20.35 Marco Polo (4)

Série de Giuliano Montaldo. Avec: Ken Marshall - Denholm Elliot - Tony Vogel

La caravane de Marco Polo arrive à Ormuz sur l'Océan Indien au moment où une épidémie de peste noire se déclare. Les autorités brûlent les bateaux et enferment les malades chez eux. Juste à temps les Polo seront sauvés par un de leurs hommes alors que des soldats clouent les portes de l'auberge où ils se trouvent. Plus de bateau: on refera donc à pied la remontée de la Perse jusqu'à l'Afghanistan et les montagnes du Pamir.

21.40 Résistances
Magazine des Droits de l'homme. – Mourir de faim au Brésil. – Pologne: Parole de clandestin. – Inde: Les parrains de Pikhana. – Débat à l'occasion du 35e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'homme

22.55 Edition de la nuit

ALLEMAGNE 1

16.00 Téléjournal

16.10 Le cercle de l'année
Les chansons populaires à travers l'année

16.55 Pour un 100e de seconde (2)

17.50 Téléjournal

18.00 Programmes régionaux

20.00 Téléjournal

20.20 La route transatlantique
Soirée des lignes océaniques

21.15 Udo Jürgens
Soirée de gala à Munich

22.30 Le fait du jour

23.00 Die Erbin
Pièce de Ruth et Augustus Götz

0.55 Téléjournal

FRANCE 3

17.00 Télévision régionale

19.10 Inf 3

19.15 Actualités régionales

19.50 Inspecteur Gadget

20.00 Jeux de 20 heures

Cinéma sans visa

20.40 Le jeu de la Pomme

Film tchécoslovaque de Véra Chtylova. Avec: Dagmar Blabova - Jiri Menzel - Evelina Steinmarova. 22.10 TÉMOIGNAGES, avec la participation d'Antonin Liehms, ancien rédacteur en chef du «Journal des Ecrivains tchécoslovaques»

Même si son charme ne correspond pas vraiment aux normes classiques du don Juan, le docteur John, gynécologue, collectionne les conquêtes auprès des infirmières qui travaillent dans son service, au sein de la clinique d'accouchement. Il entretient aussi une relation secrète et mouvementée avec l'épouse de son plus proche collaborateur. Et quand Anna Simova fait son entrée comme nouvelle infirmière, il entreprend aussitôt de la séduire. Mais qu'Anna s'attache à lui, il n'en a cure, et après quelques moments passés ensemble, il lui tourne le dos avec désinvolture. Un jour l'occasion se présente à Anna de se venger: profitant d'un test de grossesse positif et anonyme, elle y inscrit son nom et harcèle le docteur.

22.40 Soir 3

23.00 Prélude à la nuit

SUISSE ITALIENNE

15.30 La Famille Mayer
Rolly devient un Homme. Série

16.00 Le sexe des fleurs
Documentaire

16.50 Escrava Isaura (13)
Feuilleton

18.00 Nature amie
Animaux au premier plan. 10. Côtes rocheuses - Attention biotope !

18.45 Téléjournal

18.50 Viavai

19.25 George et Mildred
Billy et la Psychothérapie

19.55 Magazine régional

20.15 Téléjournal

20.40 Un Avventuriero a Tahiti
Film de Jean Becker, avec Jean-Paul Belmondo

22.15 Thème musical
Allons l'opéra

23.05 Téléjournal

23.15 Jeudi-sports
Hockey sur glace
Téléjournal

A VOIR

Temps présent

Je suis seul

TVR, ce soir à 20 h. 05

Rompre la solitude n'est pas seulement, dans le monde d'aujourd'hui, accepter à Noël, le bol de soupe tendu par une dame charitable et gantée. Ce serait trop simple et, paradoxalement, trop réconfortant.

Non, en fait, la solitude est partout. On la croise tous les jours, on la salue sans la reconnaître, on lui serre la main sans lui avoir été présenté. Cette solitude peut exister chez un enfant mal aimé ou mal compris, chez un adolescent boutonneux en quête d'affection, chez un adulte qui essaie avec peine de se frayer un chemin dans la jungle professionnelle, urbaine, impitoyable et, bien sûr, chez le vieillard qui reste souvent bien solitaire devant l'angoisse de la mort.

Mais ces solitudes ne sont pas nécessairement permanentes; elles sont souvent le contre-coup d'un deuil, d'un divorce, d'un accident physique ou moral. Il s'agit alors de s'occuper de ceux qui sont à la dérive. Plusieurs associations assument cette tâche ingrate, comme SOS Amitié, la Main tendue, etc. Si elles ne peuvent guère faire de miracles, il serait inconvenant d'en sourire: elles sont souvent une importante source d'espoir.

A travers des témoignages qu'ils ont reçu, Daniel Pasche, journaliste, et Christian Mottier, réalisateur, ne cherchent pas, évidemment, à nous suggérer des remèdes ou des modèles – ce qui serait du domaine de l'impossible – mais à susciter plutôt une réflexion sur ce phénomène né de la ville et du béton, de l'anonymat d'une foule aveugle, d'un égocentrisme insensible et cruel.

(sp-tv)

ALLEMAGNE 2

16.00 Informations

16.05 De mon «attaché-case»
Bureaucratie... mondiale

16.35 Kuschelbären
Dessin animé

17.00 Informations régionales

17.15 L'Illustré-Télé

17.50 Flohmarkt
Nostalgie, avec Wolfgang Weiser

18.20 Mann, halt die Luft an !
La Bureaucratie au Galop. Série

19.00 Informations

19.30 Avez-vous du temps pour nous ?
Michael Schanze présente...

21.00 Magazine de la santé

21.45 Journal du soir

22.05 Si les gens savaient...
Airbus, Kalbar, etc.

22.50 Die Macht der Mimen
Acteurs et politique

23.50 Informations

RADIO

Aujourd'hui

SUISSE ROMANDE 1

12.20 Le croquis, de J. Donzel. 12.30 Journal. 13.30 Avec le temps. Nouveautés du disque. 14.05 Profil, par J. Boffort. 15.05 Le diable au coeur. 16.05 Les déménageurs de piano. 17.05 Subjectif. 18.05 Journal. 18.15 Actualités rég. 18.25 Sports. 18.30 Le Petit Alcazar. 19.00 Titres. 19.05 Les dossiers de l'actualité. 19.30 Le Petit Alcazar. 20.02 Au clair de la une. Fête... comme chez vous. 21.30 Ligne ouverte. 22.30 Journal. 22.40 Petit théâtre de nuit: In memoriam, de W. Allen. 22.50 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3, mus. et inf.

SUISSE ROMANDE 2

12.30 Titres. 12.32 Table d'écoute (1). 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Journal. 13.30 Table d'écoute (2). 14.05 Suisse-musique. 16.00 La vie qui va. 17.05 Rock line. 18.10 Jazz non-stop. 18.30 Empreintes: Des sciences et des hommes, par Yves Court. 19.20 Novitads, émission en romanche. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.00 Opéra: Concours. 20.15 En attendant le concert. En direct de Genève: 20.30 La Damnation de Faust, Berlioz. 23.00 Symphonie fantastique, Berlioz. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3, musique et infos.

SUISSE ALEMANIQUE

❶ 12.35 Mag. et journal. 13.15 Revue de presse. 14.10 L'art du papier. 14.30 Mus. 15.00 Gedankenstrich. 15.20 Nostalgie. 16.00 Typique. 16.30 Enfants. 17.00 Welle eins. 17.45 Sport. 18.00 Nouvelles. 19.15 Mus. popul. 20.00 Z.B. 22.00 Hockey. 23.05 Musique. 24.00 Club de nuit.
❷ 12.30 Journal. 12.40 Mag. cult. 13.30 Mus. class. 16.00 Feuilleton. 16.30 Sérénade. 17.50 Italien - Romanche. 18.30 Journal. 19.15 Economie. 19.30 Mag. cult. 20.15 Concert: pages de Hindemith et Brahms. 23.05 Suisse alémanique 3.

FRANCE MUSIQUE

Toutes les émissions sont diffusées en stéréophonie.
12.35 Jazz. 13.00 Concours intern. de guitare. 13.30 Poissons d'or. 14.04 Musique légère: Duruflé et Delibes. 14.30 L'après-midi des musiciens. 17.05 Repères contemporains. 18.00 L'imprévu. 19.05 Jazz. 20.30 Nouvel Orch. philharmonique: Lieder, R. Strauss; Symphonie No 4, Mahler. 22.30-6.00 Fréquence de nuit: Feuilleton: Haendel-Hindemith. 23.10 Ouverture sur le Grand-Nord: mus. class.: Purcell, Bussoti, Braxton, Scriabine, Lenot, Cage, Schubert.

FRANCE CULTURE

12.05 Agora. 12.45 Panorama, par J. Duchâteau. 13.30 Musique: Le Nord: mus. trad. scandinave. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix, par P. Sipriot. 14.47 Les après-midi de France-Culture. 17.32 Musique: Le Nord. 18.30 Feuilleton: Le grand décret, de M. Ehrlich. 19.25 Jazz. 19.30 Progrès de la biologie et de la médecine. 20.00 Nouveau répertoire dramatique: Des chiens en liesse, de P. Bouchet, avec D. Manuel, J.-P. Cisife, R. Varte, etc. Entretien avec l'auteur. 22.30-23.55 Nuits magnétiques.

Demain

0.05 Relais de Couleurs 3. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales du journal. 6.25 Journal routier. 6.30 Journal régional. 6.35 Sports. 6.55 Minute œcuménique. 8.10 Revue de la presse romande. 8.30 Indicateur économique et financier. 8.40 Mémento des manifestations. 9.00. Bulletin météorologique. 9.05 Saute-mouton, par Janry Varnel, divertissements et jeux. 11.30 Bon qu'est-ce qu'on fait demain, par Jean Charles.

0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.10 6/9 avec vous. 7.15 La corbeille à billets. 7.30 Classiques. 8.10 Poésie. 8.58 Minute œcuménique. 9.05 Connaissances, par V. Florence. Editorial. 9.10 John Stuart Mill ou les mirages de la vertu. 9.30 L'œil et l'éternité. 10.30 La musique et les jours, par P. Perrin, avec Cl. Perret: 1. L'intégrale. 2. La musique en fête. 3. Organomania. 12.00 Grands noms de la musique folklorique: folk américain.

Seul l'essentiel des programmes figure dans cette rubrique.
❶ Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Palette. 12.00 Touristorama.
❷ 6.10 Pages de Grillo, Bach, Beethoven, Smetana, Khatchatourian. 7.00 Journal. 7.15 Pages de Adam, Chabrier, Moussorgski, Haydn, Vivaldi, Haendel et Mozart. 9.00 Aula. 10.00 Fantaisie. 11.00 Musique. 11.30 Religion. 12.00 Opérettes et ballets.

Programmes donnés sous réserve.
Fréquence de nuit: Mozart, Schubert, Bach, Rachmaninov, Beethoven, Brahms, Viotti; mus. tradit., jazz et chanson. 6.02 Mus. du matin, par D. Bahous. 7.10 Nouvel Orch. philharm.: Symphonie No 45 «Les adieux», Haydn; Sérénade, Elgar. 7.45 Le journal de musique. 8.12 Magazine, par A. Schneider. 9.02 D'une oreille à l'autre. 12.00 Act. lyrique, par P. Castellan.

Informations à 7.00, 7.30, 8.30, 9.00, 11.00, 12.30, 14.45, 17.30, 19.00, 23.55. 7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance: Martin Buber: La rencontre de l'événement et de l'éternité (10). 8.32 Les métamorphoses de l'espace (5): Quitter la perspective. 8.50 Echec au hasard. 9.07 Les matinées de France-Culture: Les arts du spectacle: Théâtre, cinéma. 10.45 Le texte et la marge. 11.02 Musique: Concert à la Ville-d'Avray.